

à son centre. Plante couchée très-rameuse, assez florifère; mais les fleurs sont peu visibles, à cause de leur couleur exceptionnelle. C'est une espèce plus curieuse que belle, et qui a besoin, pour être appréciée, d'être vue de près.

On cultive, sous les noms de *Nemophila discoidalis vittata*, *N. discoidalis marmorata*, *N. auriculiflora*, *N. discoidalis elegans* et *N. discoidalis elegans punctata*, etc., des variétés qui ne diffèrent de l'espèce que par des fleurs un peu plus grandes, où le blanc de la marge et de l'œil est un peu plus visible, et enfin par des différences de nuances tellement peu sensibles, qu'on a peine à les distinguer les unes des autres. D'ailleurs ces variétés sont peu fixées et ne se reproduisent pas fidèlement dans les semis, où on les trouve parfois mélangées et ne pouvant être appréciées que vues de très-près. — Voyez la culture après le n° 4.



Nemophila h disque noir.

4. **Némophile maculée.** — *N. MACULATA*, Benth.

(*Alb. Vilmorin*, n° 1, 1851.)

Californie. — Annuelle. — Plante très-poilue, à tiges étalées puis dressées, s'élevant de 1.5 à 20 centimètres. Feuilles opposées, à lobes ovales-oblongs, d'un vert pâle en dessous. Fleurs grandes, larges d'environ 3 centimètres, d'un blanc pur inférieurement et marquées sur le sommet de chaque lobe d'une forte tache arrondie d'un violet foncé.

Cette espèce est une des plus belles du genre. Il en existe une variété à feuilles d'un vert blond, panachées de blanc, qui se reproduit un peu par le semis; mais elle est bien moins ornementale que l'espèce.

Les variétés répandues sous les noms de *N. maculate purpurea* et *N. maculata grandiflora* ne nous ont pas paru différer sensiblement du type.

On rencontre encore quelquefois dans les jardins le *Nemophila phacelioides*, espèce distincte, à longs rameaux étalés, à feuilles largement et profondément échancrées, à fleurs assez grandes, bleu gris pâle, à calice très-développé, et à graine plus grosse que celle des autres Némophiles. Cette espèce est moins appréciée que les précédentes au point de vue ornemental.

Les Némophiles sont des plantes naines, croissant en touffes et formant de larges tapis qui se couvrent d'innombrables fleurs d'une fraîcheur de coloris et d'une délicatesse extrêmes. Elles sont tout particulièrement propres à la formation des bordures, des tapis ou des massifs, et, en combinant conve-



Némophile maculée.

nablement les espèces et variétés, ou en les cultivant par couleurs séparées, on en obtient des effets charmants. On peut aussi les employer à la décoration des rochers; elles se prêtent en outre à la culture en pots, et l'on peut de cette façon en tirer un bon parti pour l'ornementation des habitations.

Les semis peuvent se faire à deux époques : — 1 De septembre en octobre, en pépinière; on repique le plant en pépinière bien exposée, ou on le protège pendant les fortes gelées avec de la paille ou des feuilles sèches; puis on le plante à demeure en mars-avril, en espaçant les pieds de 25 h 30 centimètres. — 2 De mars en juin, sur place, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement de 15 à 20 centimètres. Le premier semis fleurit de mai en juin, et le second de juin en août. — 3 En semant en place ou en pots, vers la fin de juin, à demi-ombre et en terre légère, on peut espérer d'en obtenir encore une assez bonne floraison en septembre, octobre.

Sous le climat de Paris et du Nord, le semis de printemps fait en place est préférable à celui d'automne; toutefois, lorsqu'on pourra soigner et abriter convenablement ce dernier, on en sera dédommagé par une végétation plus vigoureuse et par une floraison plus abondante.

Ne-m'oubliez--pas. — V. les genres *MYOSOTIS* et *CYNOGLOSSE*.

Nénufar. — V. *NÉNUPHAR*.

NÉNUPHAR. — *NYMPHÆA*, NECK.

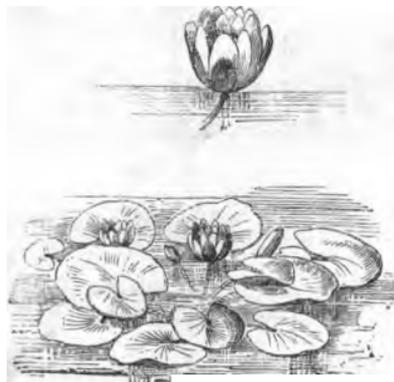
Étymol. — De *νύμφη*, nymphe: c'est-à-dire, divinité des eaux.

Farn. des *Nymphéacées*.

1. Nénufar blanc. — *N.* ALBA, *Lin.*

Syn. franç. — Lis d'eau, Lis des étangs, *Lunifa*, *Nymphéa blanc*.

Indigène. — *Vivace et aquatique.* — Souche volumineuse, submergée, rampante et radicante, rameuse, très-charnue, parfois très-allongée, couverte de cicatrices. De l'extrémité de la souche et de ses ramifications s'élèvent vers la fin d'avril ou dès le mois de mai, des feuilles très-longuement pétiolées, à limbe large, cordiforme presque orbiculaire, les unes submergées, rougeâtres; autres, plus amples, d'abord vert rougeâtre, puis d'un vert brillant à la face supérieure, viennent s'étaler et flotter à la surface des eaux tranquilles. De leurs



nénufar blanc.

pedoncules axillaires, cylindriques, partent également de la souche, et portent une grande fleur qui vient s'épanouir au-dessus ou à la surface de l'eau. Ces fleurs, larges d'environ 6 à 8 centimètres, sont composées de plusieurs rangs de pétales ovales-lancéolés d'un blanc pur; ceux de la circonférence, également blancs en dedans, sont verdâtres en dessous, et les deux ou trois plus extérieurs constituent le calice. Au centre se trouve un grand nombre d'étamines, dont les plus extérieures sont pétales; celles du centre, sous forme de filets également blancs, couronnées par une anthère d'un jaune doré, contrastent agréablement avec le reste de

la fleur. Le fruit, qui rappelle un peu par sa forme la capsule d'un pavot, est charnu ; c'est lui qui porte les étamines et les pétales. Une fois la fleur passée, cette capsule s'enfonce sous l'eau pour y mûrir et y répandre ses graines.

La floraison a lieu, suivant les localités, de la fin de mai ou du commencement de juin en août-septembre. — Culture du n° 2.

On rencontre quelquefois, dans les collections de *Nymphaea* de plein air, deux autres espèces assez voisines de notre *Nymphaea alba*. Ce sont :

Le *Nymphaea odorat**, Ait., de l'Amérique du Nord, qui ressemble beaucoup au *N. alba*, mais dont les souches et les feuilles sont un peu moins développées, et les divisions de la fleur, qui est odorante, un peu plus étroites .

Le *Nymphaea nitida*, Sims, à feuilles luisantes, de Sibérie, plante plus petite dans toutes ses parties que le *N. alba*, et dont les fleurs également blanches, sont petites et à pétales obtus.

2. Nénuphar jaune. — *N. LUTEA*, Lin.

Syn. lat. — Nuphar luteum, Smith.

Syn. franç. — Plateau, Aillout d'eau.

Indigène. — *Vivace et aquatique.* — Rhizome moins allongé que celui de l'espèce précédente. Feuilles ovales en cœur : les flottantes coriaces, d'un vert foncé, fendues jusqu'à l'insertion du pétiole, à lobes arrondis; les submergées larges, arrondies, chiffonnées, molles, membraneuses, d'un vert clair, transparentes, presque orbiculaires, ondulées. Fleurs plus petites que dans l'espèce n° 1, un peu odorantes, à 5 sépales roides, épais, presque rends, obtus, d'un jaune foncé, entourant de 10 à 12 pétales beaucoup plus petits et tronqués. Les étamines sont insérées sous l'ovaire, qui est cylindrique, saillant, long de 2 à 3 centimètres. Le fruit est une capsule ventrue, rétrécie en col au sommet.



Nénuphar jaune.

On rencontre quelquefois dans les collections de plantes aquatiques deux autres espèces de *Nymphaea* voisines de notre vulgaire Nénuphar jaune et i peu près aussi rustiques que lui. Ce sont :

Le *Nuphar i.....lum*, Smith, d'Europe, ne différant du *Nymphaea lutea* qu'en ce qu'il est un peu plus petit dans toutes ses parties.

Le *Nuphar advenum*, Ait., ou *Nymphaea étranger*, de l'Amérique du Nord, espèce vigoureuse, k feuilles amples, parfois un peu dressées au-dessus de l'eau, à limbe ovale en cœur, entier, plus ou moins érigé ; fleurs assez grandes, jaune d'or, à étamines rouges ou coccinées.

Parmi les plantes aquatiques flottantes rustiques, les espèces de Nénuphars n°s 1 et 2 sont les plus belles et les plus convenables pour l'ornementation des lacs, des viviers, des réservoirs, des bassins, et, en un mot, de toutes les pièces d'eau. Le *Nénuphar blanc* préfère les eaux tout k fait dor-

mantes; le *jaune*, bien que réussissant dans les mêmes conditions, préfère les eaux courantes. La floraison a lieu de juin en septembre. La vase ou une terre argileuse et tourbeuse leur convient parfaitement. Ils se multiplient par *ressemis* naturel, mais on les multiplie le plus souvent par la division ou par le fractionnement des rhizomes, qui doit se faire au *printemps*, et par semis, qui s'effectue de juin en juillet, et jusqu'en automne, en pots, en terrines ou en baquets, que l'on immerge aussitôt de quelques centimètres seulement. Le mieux pourtant est de semer les graines aussitôt *mûres*. Toutefois les animaux qui vivent dans l'eau étant assez friands de ces fruits et de ces graines, le meilleur moyen d'en obtenir sera d'envelopper les fleurs passées dans un morceau de linge fermé en sac, auquel correspondra une ficelle terminée par un bouchon ou autre flotteur, qui permettra de surveiller et de récolter les graines. Quand les plants ont pris assez de force, on les repique séparément en pots, que l'on remet sous l'eau, et on les met en place l'année suivante, soit à même le vase au fond des pièces d'eau, soit dans de grands pots, dans des paniers, dans des baquets, ou dans des caisses que l'on place à la profondeur voulue au moyen de supports, de *trépiers*, etc.

NEPETA. NEPETA, LIN.

Étymol. — Dérivé, d'après Linné, de *Népet*, ville de Toscane mentionnée par Pline, où croissait l'une des plantes de ce genre.

Fam. des *Labiées*.

1. *Nepeta à grandes fleurs.* — *N. MACRANTHA*, *Fitch*.

Syn. franç. — *Dracocéphale* de Sibérie.

Altai. — *Vivace.* — *Plante* à peine *pubérulente*, à odeur pénétrante. Tiges dressées, rameuses, buissonnantes, élevées d'environ 1 mètre. Feuilles opposées, brièvement pétiolées, ovales-lancéolées, dentées. Fleurs grandes,



Nepeta a grandes fleurs.

réunies au nombre de 4 à 8 en *glomérules* peu serrés, d'un *bleu tendre*, poilues et ponctuées de *bleu plus foncé* sur le lobe médian de la lèvre inférieure; calice longuement tubuleux, oblique, à 5 dents, la supérieure plus grande. Corolle longue de 3 h 4 centimètres, à tube grêle, très-allongé, à limbe très-ouvert et partagé en deux lèvres : la lèvre supérieure présente 2 lobes dressés, appliqués; l'inférieure est trilobée; les lobes latéraux sont étalés, et le médian, plus développé, est bifide, à divisions arrondies, laciniées et réfléchies; ce *lobe médian* est en outre bosselé à la gorge, qui est poilue et ponctuée de bleu foncé; 4 étamines et un style de même longueur appliqués sous la lèvre supérieure.

Cette plante fleurit de juin en juillet; elle produit beaucoup d'effet dans les plates-bandes ou les massifs des grands jardins par sa floraison abondante et soutenue. Elle se multiplie aisément d'éclats en automne ou au printemps, que l'on espace d'environ 60 à 70 centimètres. On la multiplie

aussi par semis, que l'on fait : — 1° En mars, sur couche, et l'on plante à demeure dès que les plants sont suffisamment forts; leur floraison a lieu parfois dès juillet-août de la même année. — 2° En mai juillet, en pépinière; on repique en pépinière, et l'on met en place à l'automne ou au printemps.

S. Nepeta de Maman. — N. MUSSINI, *Henkel*.

Caucase. — *Vivace.* — Plante pubérulente, d'un vert blanchâtre et à odeur forte et aromatique. Tiges très-rameuses, diffuses, dépassant à peine 30 centimètres. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-obtuses, crénelées. Fleurs petites, brièvement pédicellées, disposées en glomérules peu serrés, qui forment une grappe allongée; calice velu et teinté de violet; corolle d'un bleu azuré, plus foncé et pointillé de même couleur sur toute la longueur de la lèvre inférieure.

Cette espèce fleurit de la fin de mai ou du commencement de juin en juillet; elle peut former d'élégantes bordures autour des massifs d'arbustes dans les jardins paysagers. Par sa végétation, elle peut en outre être employée pour orner les talus et les lieux rocailleux. — Sa culture est la même que celle de la précédente; les pieds doivent être espacés d'environ 40 à 50 centimètres.

3. Nepeta de Meyer. — N. MEYER!, *Benth.*

Syn. lat. — *Nepeta micrantha*, *Nees*, non *Bge.*

Géorgie. — *Vivace.* — Plante pubescente, d'un vert cendré, répandant, surtout quand on la froisse, une odeur aromatique très-pénétrante. Tiges très-rameuses, diffuses, ascendantes, s'élevant de 20 à 30 centimètres. Feuilles opposées, pétiolées, petites, ovales-obtuses, en cœur à la base, crénelées. Fleurs plus petites que dans l'espèce précédente, réunies en cymes opposées, multiflores et interrompues, formant une grappe très-allongée; calice pubescent, rosé, légèrement courbé et atteignant la longueur du tube de la corolle; celle-ci, d'un bleu azuré clair, est poilue à la base du lobe médian de la lèvre inférieure et finement ponctuée de purpurin sur la ligne qui sépare les deux lobes latéraux de cette même lèvre.



Nepeta de Meyer.

Cette espèce fleurit de juin juillet en août-septembre. — Culture, emplois et multiplication du n° 1. Les pieds doivent être espacés d'environ 40 à 50 centimètres.

Nephrodium Filix imam. — V. POLYSTIC FOUGÈRE MALE. — Il existe dans les cultures plusieurs autres jolies espèces et variétés de Fougères appartenant ou ayant appartenu au genre *Nephrodium*. On trouvera les meilleures indiquées à la fin de l'ouvrage, dans l'article *Fougeraie* et *Choix de Fougères de pleine terre*.

Narine Sarniensis. — V. AMARYLLIS DE GUERNESEY.

NIEREMBERGIE. — NIEREMBERGIA, R. et PAV.

Étymol. — Dédié à J. *Nieremberg*, jésuite espagnol, naturaliste au *xvii^e* siècle.

Fam. des *Solanées*.

1. Nierembergie grêle ou gracieuse. — N. GRACILIS, Hook.

Buenos-Ayres. — *Annuelle et vivace en serre.* — Tiges très-rameuses, effilées, diffuses, formant de petits buissons très-touffus, hauts de 20 h 35 centimètres. Feuilles sessiles linéaires. Calice tubuleux, campanule, à 5 divisions presque égales, réfléchies, plus courtes que le tube de la fleur; corolle monopétale, à tube grêle, filiforme, à limbe ample, en forme d'entonnoir, à 5 lobes courts et égaux, d'un *lilas clair*, marquée à la gorge d'une étoile plus foncée à 5 rayons, entourant une petite couronne d'un *blanc jaunâtre*. Au centre de cette gracieuse fleur se trouvent 5 étamines rapprochées autour du style..

Cette plante se sème en mars, sur couche; après avoir été repiqués sur couche ou en pots, les jeunes pieds sont mis en place fin mai, à une distance de 40 à 50 centimètres. Si les jeunes rameaux tendaient à s'allonger beaucoup, on ferait un second repiquage en les pinçant faiblement. On peut aussi la mer en août; on repique alors en septembre-octobre, en pots qu'on hiverne sous châssis ou en serre tempérée.

Cette plante se multiplie encore très-facilement de boutures faites sous cloches à l'automne, et sur couche au printemps, avec ou sans cloches.

La *Nierembergie* est une plante charmante, très-florifère, avec laquelle on fait de belles bordures. Elle convient également à l'ornement des plates-bandes et des massifs, et placée sur les rocailles, on en obtient un assez bon résultat. On devra la planter dans un terrain sain, siliceux de préférence, et à une bonne exposition. Elle réussit assez bien sur les dunes et dans les jardins au bord de la mer. On en fait aussi d'assez jolies potées; c'est en outre une des meilleures et des plus jolies plantes pour l'ornement des vases suspendus. Suivant l'époque du semis, la floraison commence en mai-juin et continue jusqu'en octobre.

S. Nierembergie frutescente. — N. FRUTESCENS, DR.

(*Alb. Vilmorin*, n° 19, 1869.)

Andes du Chili. — *Annuelle, vivace en serre.* — Cette es, èce, introduite en 1865-67, et dont on doit la vulgarisation à M. Durieu de Maisonneuve, le savant directeur du jardin de Bordeaux, se distingue surtout de la précédente par son port, par la dimension plus élevée et plus érigée de ses tiges principales, se ramifiant à l'infini au sommet en un buisson étalé et presque pleureur, qui se couvre de fleurs plus grandes, plus campanulées ou plus en coupe que dans l'espèce précédente; ces fleurs sont d'une teinte plus



Nierembergie grêle.

claire et se dégagent mieux au-dessus du feuillage. Les graines sont également plus volumineuses que dans le *N. gracilis*.



Nierembergia frutescens.

La floraison a lieu de mai juin en automne. — Culture et emploi de l'espèce précédente; toutefois, pour cette espèce-ci on devra donner la préférence au bouturage sur le semis, si l'on veut obtenir de jolis sujets nains et très-florifères, propres à faire de belles bordures ou à composer des massifs ou des contrastes de couleurs. Ces boutures devront être faites à la fin de l'été ou en automne, en pots ou terrines hivernés sous châssis, ou, ce qui sera encore préférable, au premier printemps, en serre ou sous cloches, avec de jeunes bourgeons pris sur des pieds conservés en pots et en serre.

Dans les hivers doux, cette espèce passe l'hiver dehors; mais il sera bon par prudence d'en conserver toujours quelques pieds en serre froide, en orangerie ou sous châssis.

NIGELLE. — NIGELLA, TOURN.

■ ymol. — Du latin *nigellus*, noirâtre : allusion à la couleur des graines. Fam. des *Renonculacées*.

1. Nigelle de Damas. — *N. DAMASCENA*, Lin.
(*Alb. Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Syn. franç. — Barbeau, Barbe-de-capucin, Cheveu de Vénus, Herbe à l'araignée, Nigelle bleue, Patte-d'araignée. On l'appelle aussi quelquefois Nielle.

Barbarie. — *Annuelle.* — Tiges rameuses, dressées, hautes de 50 centimètres. Feuilles alternes, multiflores, c'est-à-dire très-découpées en lanières filiformes. Fleurs ordinairement semi-doubles, d'un blanc bleuâtre ou d'un bleu clair, larges de 30 à 35 millimètres, composées d'un plus ou moins grand nombre de pièces pétaoloïdes onguiculées, à limbe entier, ovale-lancéolé ou découpé en lobes inégaux, aigus, parfois palmés, entourées par un involucre ou collerette verte, multilobe, à divisions capillaires se confondant avec les feuilles. Carpelles soudés, lisses, simulant un ballon, ou plutôt une marmite renversée les pieds en l'air.



Nigelle de Damas.

La floraison a lieu, suivant la culture, de la fin de mai en juin juillet ou de juillet en septembre. — Culture et emplois du n° 2.

Var. naine. — N. *DAMASCENA NANA*, Hort.

Cette variété ne diffère de l'espèce que par ses tiges très-rameuses, ne dépassant guère 20 à 25 centimètres. Dans cette variété, qui est aussi désignée quelquefois sous les noms de *Nigelle naine à fleurs doubles* et *Nigelle de Damas double*, le nombre des sépales pétaloïdes composant la fleur est d'ordinaire sensiblement plus considérable que dans les fleurs de la Nigelle de Damas ordinaire.

Cette variété, semée en place vers le 15 juin, arrive encore à fleurir d'août-septembre en octobre.

2. Nigelle d'Espagne. — N. *HISPANICA*, Lin.

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Europe mérid. — *Annuelle.* — Tiges rameuses, roides, élevées de 50 à 60 centimètres. Feuilles d'un vert terne, *pinatifides*, à lanières linéaires moins fines que celles de l'espèce n° 1. Fleurs entourées d'un involucre

à feuilles moins découpées que dans la précédente ; ces fleurs sont terminales, larges de 4 à 5 centimètres, et composées comme suit : 5 sépales *pétaloïdes*, qui en sont la partie la plus apparente et la plus ornementale; ils sont largement ovales, un peu concaves, ongiculés et d'un *bleu lilas* ou *purpurin* en dessus, *verdâtres* et veinés en dessous; 5 à 10 pétales d'un *bleu verdâtre*, marqués transversalement de deux petites lignes blanches et bleues contiguës. Ces pétales, d'une conformation singulière et curieuse, sont de petits tuyaux à deux lèvres inégales, irrégulières et bilobées; ils sont *disposés* en couronne autour de nombreuses étamines *purpurines* presque fasciculées ; les styles, au nombre de 8 à 10 et quelquefois plus, sont plus longs



Nigelle d'Espagne.

que les étamines et de même couleur qu'elles. Fruits ou *follicules* un peu vésiculeux, glanduleux *pubérulents*, soudés jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et simulant une capsule enflée à 8, 10 ou un plus grand nombre de côtes terminées par des cornes rayonnantes.

Var. pourpre. — N. *HISPANICA ATROPURPUREA*, Bort.

Variété intéressante, à fleurs d'un *violet pourpré*.

La variété désignée parfois sous le nom de *Nigelle d'Espagne à fleurs blanches* donne des fleurs d'un *bleu très-clair* ou *bleu gris*, ce qui la rend bien moins intéressante que l'espèce et sa variété pourpre ci-dessus.

Les Nigelles sont de jolies plantes éminemment rustiques, qui viennent presque seules en tous terrains sains, même dans les jardins *au bord* de la mer. Leur feuillage est élégamment découpé; leurs fleurs sont charmantes, de forme curieuse, et se succèdent, suivant l'époque du semis, de *juin-juillet* _eu septembre. On peut en faire de belles bordures dans les jardins *aysagers* et en orner les plates-bandes et les massifs. Les fleurs sont pro-

pres à la confection des bouquets et à la garniture des vases. Le semis se fait d'ordinaire en place de mars en mai, en terre légère et saine, et on laisse entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement d'environ 20 centimètres. Dans le centre et le midi de la France, ces plantes, la Nigelle de Damas surtout, se ressemment naturellement et germent d'automne, en sorte que l'on obtient ainsi des plantes d'une végétation plus précoce et qui fleurissent dès la fin de mai. On pourrait aussi, si l'on y tenait, semer, sous notre climat, ces Nigelles en pépinière à l'automne, repiquer les pieds en pépinière au pied d'un mur au midi, et les mettre en place au printemps, mars-avril ; mais ce procédé est très-peu usité.

Nivaria verna. — V. NIVÉOLE DE PRINTEMPS.

NIVÉOLE. — LEUCOIUM, LIN.

Étymol. — De λευκός, blanc : allusion à la couleur de la fleur.

Fam. des *Amoryllidées*.

1. Nivéole du printemps. — L. VERNUM, Lin.

Syn. lat. — *Nivaria verna*, Monck.

Syn. franç. — Grelot blanc, Perce-neige.

Indigène. — *Vivace, bulbeuse.* — Cette jolie petite plante pourrait être facilement confondue avec la Perce-neige, dont elle a le port et l'aspect ; mais, en l'examinant attentivement, on constate des différences assez



Nivéole du printemps.

grandes : ainsi, les 6 folioles qui composent la fleur sont de même grandeur ; chacune d'elles est ovale, sensiblement rétrécie en pointe et marquée d'une tache verte à son extrémité. Cette fleur est solitaire au sommet d'une hampe de 10 à 20 centimètres, ordinairement penchée et enveloppée d'une gaine membraneuse, de laquelle elle se dégage au moment de la floraison. Les feuilles, au nombre de 2 ou 3, sont longues de 10 à 12 centimètres, d'un vert brillant et également entourées à leur base d'une enveloppe membraneuse.

Cette espèce fleurit en février-mars ; elle convient particulièrement à l'ornementation des talus, des bosquets, et surtout pour la formation des bordures. Plan-

tée autour des gazons, soit seule, soit associée aux petites Scilles et aux *Crocus* printaniers, elle produit un très-bon effet. Elle fait également bien, disséminée dans les pelouses ou sous les massifs d'arbustes. Une terre légère, saine, et l'ombre, lui sont favorables. Les bulbes doivent être espacés d'environ 10 à 15 centimètres ; l'époque la plus convenable à la plantation est à partir de juillet-août jusqu'en septembre-octobre.

2. Nivéole d'été. — L. ÆSTIVUM, Lin.

Indigène. — *Vivace, bulbeuse.* — Bulbe allongé, ressemblant à celui de certains Narcisses. Feuilles planes, obtuses, longues de 40 centimètres,

larges de 15 à 18 millimètres. Hampe élevée de 30 à 40 centimètres, terminée par une gaine de laquelle sortent successivement de 1 à 6 fleurs penchées, inégalement pédonculées, à divisions obovales et concaves, d'un blanc de neige, marquées d'une tache verte à leur extrémité; étamines 6, à filets jaunes; style grêle, verdâtre au sommet.

Cette espèce fleurit de la fin d'avril ou du commencement de mai en juin; elle est propre à former des bordures et convient à l'ornementation des plates-bandes, des massifs, etc. Elle demande une terre profonde et substantielle, plutôt fraîche que sèche, et une exposition chaude. Dans le Midi, elle réussit encore assez volontiers à une exposition demi-ombragée, même sous bois, et dans les terres presque constamment humides. Les bulbes doivent être espacés d'environ 20 à 25 centimètres et enfoncés de 10 à 20 centimètres; une légère couverture de paille ou de feuilles lui sera nécessaire sous le climat de Paris.

Voyez, pour la culture et la multiplication de ces deux Nivéoles, l'article *Culture des Jacinthes en pleine terre*, ou l'article GALANTINE. Il sera bon de ne les replanter que tous les trois ou quatre ans à la fin de l'été et en automne; on en obtiendra ainsi une plus belle floraison que si on les relevait chaque année.



Nivéole d'été.

NOLANE. — NOLANA, LIN.

Étymol. — De *nota*, petite cloche : de la forme des fleurs.

Fam. des *Nolanées*.

1. *Nolane paradoxale*. — *N. PARADOXA*, Lindl.

Chili. — *Annuelle*. — Tiges étalées, diffuses, pouvant s'élever de 15 à 20 centimètres. Feuilles un peu charnues, alternes, géminées (dont une plus courte), ovales-obtuses, comme spatulées, faiblement pubescentes. Pédoncules axillaires, uniflores, égalant les feuilles; calice atteignant le tiers de la corolle, à 5 divisions en cloche, ovales-aiguës, persistantes, appliquées, excepté au sommet; corolle en entonnoir, partagée au sommet en petits lobes arrondis; elle est large de 3 centimètres environ, jaune au tube, blanche à la gorge et violette sur le limbe; au centre, 5 étamines insérées sur le tube de la corolle sont saillantes et entourent un style grêle, à stigmatte capité. Le fruit (drupe) est un peu charnu.

1. *Nolane à feuilles lanceolées*. — *N. LANGEOLATA*, Miers.

Syn. lat. — *Sorema lanceolata*, Miers.

Chili. — *Annuelle*. — Du collet d'une racine grêle et pivotante s'élève une rosette de feuilles un peu charnues, pétiolées, à l'aisselle desquelles naissent des tiges glabres ou à peu près, un peu charnues, étalées sur le sol, d'un vert clair, rameuses et légèrement anguleuses par la décurrence

des feuilles. Feuilles **caulinaires** de même forme que les radicales, **mais** plus petites, et presque toujours géminées, dont une un peu plus grande; elles sont lancéolées, presque spatulées, un peu épaisses, d'un vert blond, glabres en dessous, un peu rudes en dessus et aux bords, à pourtour vaguement sinueux-denté, et pourvues de poils blancs très-espacés et inégaux. Fleurs de près de 3 à 5 centimètres de diamètre, ayant beaucoup de ressemblance avec celles de la Belle-de-jour; corolle à limbe divisé en lobes arrondis, d'un beau *bleu d'azur*, à tube *blanc*, un peu taché de *vert jaunâtre* à la gorge, marqué d'une ligne circulaire *bleuâtre pourpré* à la base du tube. — Culture du n° 4.

3. Nolane à feuilles d'Arroche. — *N. ATRIPLICIFOLIA*, *D. Don.*
(*Alb. Vilmorin*, n° 4, 1854.)

Syn. lat. — *Nolana grandiflora*, *Hort.*

Syn. franç. — *Nolane* à grandes fleurs.

Pérou, — *Annuelle*. — Feuilles d'un vert pâle, un peu épaisses, ovales-spatulées; les inférieures grandes et longuement pétiolées. Fleurs grandes, larges de près de 4 centimètres, *blanches* au tube et à la gorge, d'un *bleu tendre* ou *bleuâtre* au limbe.



Nolane à feuilles d'Arroche.

Var. à grandes fleurs blanches. —
N. ATRIPLICIFOLIA FLOR. ALBIS, *Hort.*

Syn. lat. — *Nolana grandiflora alba*,
Hort.

Cette variété ne diffère de l'espèce que par ses fleurs, qui sont **entièrement blanches**.

Cette espèce de *Nolane* et sa variété sont des plantes intéressantes et **même** dont la culture devrait être **plu**s usitée, surtout pour les **glacis** et les exposées au plein soleil.

4. Nolane couchée. — *N. PROSTRATA*, *Lin.*

Pérou. — *Annuelle*. — Ressemble beaucoup aux deux précédentes, mais s'en distingue par ses fleurs un peu plus petites, d'un *bleu pâle strié de violet bleu noirâtre* dans le fond du tube de la corolle, et par son calice **pyramidal** à 5 lobes égaux, triangulaires-sagittés. Elle est moins intéressante point de vue ornemental.

Les *Nolanes* sont d'assez jolies plantes, qui ont quelque analogie **comme** fleurs avec les *Belles-de-jour*; on les cultive en massifs ou en **bordures**; quelques pieds placés dans les rocailles y font un bon effet. Elles réussissent même assez volontiers dans les jardins sur dunes et au bord de la mer. Elles fleurissent de juin-juillet en septembre, et prospèrent dans un sol léger, substantiel et à une exposition chaude; si l'année était sèche et que le terrain fût trop léger, on arroserait fréquemment. On les multiplie par le semis, qui s'effectue d'avril en mai en pépinière, ou, ce qui **vaut** mieux, en place, la transplantation fatiguant ces plantes. On commande de semer dans de petits pots; puis, lorsque les plants ont pris **un dévelop-**

pement suffisant, on les dépose sans briser la motte, et on les met ainsi en place sans qu'ils souffrent, en laissant entre les pieds un espacement d'environ 40 à 50 centimètres. En semant du 15 juin au 1^{er} juillet en place, on obtient encore quelquefois une floraison tardive vers septembre et octobre.

Nolane à grandes fleurs (*N. grandiflora*). — V. NOLANE A FEUILLES D'ARROCHE.

Nolane à grandes fleurs blanches (*N. grandiflora alba*). — V. NOLANE A FEUILLES D'ARROCHE var. A GRANDES FLEURS BLANCHES.

Nopal. — V. OPUNTIA.

Nuphar. — V. NÉNUPHAR SAUNE.

Nuttalia. — V. CALLIRHOÉ.

Nuttalia Papayer. — V. CALLIRHOÉ A INVOLUCRE.

Nyctage, Nyctago. — V. BELLE-DE-NUIT.

NYCTÉRINIE. — NYCTERINIA, BENTH.

tymol. — De νυκτερινός, nocturne : allusion au moment de l'épanouissement des fleurs.

Fam. des *Scrofularinées*.

1. Nyctérinie à feuilles de Sélagine. — *N. SELAGINOIDES*, Benth.

Syn. lat. — *Erinus selaginoides*, Thunb.

Syn. franç. — Nyctérinie à port de Sélagine.

Afrique australe. — *Annuelle et bisannuelle.* — Plante touffue, couverte de poils mous, soyeux et blanchâtres. Tiges très-rameuses, à ramifications étalées, s'élevant de 10 à 15 centimètres. Feuilles inférieures alternes, les supérieures opposées, toutes lancéolées, spatulées, dentées. Fleurs odorantes, axillaires, sessiles, réunies en grappe feuillée, d'abord serrée et ombelliforme, s'allongeant beaucoup pendant la floraison; calice à 5 divisions inégales, n'atteignant guère que le tiers de la longueur du tube de la corolle; celle-ci est à tube long, grêle, un peu arqué, à limbe partagé en 5 divisions fortement échan-crées au sommet en croix ou en étoile, tantôt d'un blanc pur, tantôt d'un blanc rusé ou violacé, devenant plus coloré riiez les fleurs adultes. Ces divisions sont toujours marquées d'une tache orangée, qui forme une charmante petite couronne étalée autour de la gorge et qui devient d'un carmin pourpre violacé dans les fleurs adultes ; la gorge est elle-Même entourée de petits cils d'un jouie clair, qui dépassent un peu le limbe.



Nyctérinie A feuilles de Sélagine.

Cette plante est une des miniatures les plus recommandables pour former des bordures ou des corbeilles. Elle est excessivement florifère, et ses petites fleurs en étoiles font des tapis charmants; elles sont disposées en grappes corymbiformes, un peu comme celles de certaines Verveines. On

doit la semer : — 1° En septembre, en pépinière ou en pots, en terre légère et bien exposée ; on repique les plants en pots ou simplement en pépinière sous châssis ; pendant l'hiver il est essentiel de les préserver de l'humidité et de les empêcher de s'étioler, en les aérant toutes les fois que le temps le permet. En mars, les pieds élevés en pleine terre sous châssis doivent être repiqués en pépinière en plein air, contre un mur au midi, et ceux élevés en pots peuvent être divisés et repiqués séparément en pots ; dans l'un et l'autre cas, on peut planter à demeure en avril, en espaçant les pieds de 30 à 40 centimètres. — 2° En mars-avril, sur couche ; on repique sur couche et l'on met en place en mai. Dans le premier cas, les fleurs succèdent de mai en juillet, et dans le suivant de juillet en septembre. Il arrive souvent qu'elle commence à fleurir sous verre dès la fin d'avril.

On en fait de très jolies potées, qui facilitent son emploi pour l'ornementation des appartements.

2. Nyctérinie du Cap. — *N. CAPENSIS*, Benth.

Syn. lat. — *Erinus Capensis* vel *lychnidea*, Lin., non Lamk.

Afrique australe. — Annuelle et vivace. — Tiges rameuses, à ramifications hispides, grêles, dressées, atteignant de 30 à 35 centimètres de hauteur



Nyctérinie du Cap.

Feuilles pubescentes, linéaires. Fleurs odorantes, disposées en épi d'abord dense, puis allongé (8 à 12 centimètres), à l'aisselle de bractées ovales-aiguës et de couleur fauve ; corolle longuement tubuleuse (15 à 18 millimètres), à limbe divisé en 5 parties qui s'étalent du soir au matin, et qui s'enroulent en dedans pendant le jour. Ces divisions de la corolle sont d'une teinte blanchâtre à la partie supérieure de la face interne du limbe, d'un jaune verdâtre à la gorge, et d'un brun violacé à l'extérieur ou en dehors.

Plante de peu d'effet, mais curieuse par ses fleurs, à épanouissement nocturne, et qui exhalent une odeur de Vanille très-prononcée. La floraison s'opère, suivant la culture et l'époque du semis, de la fin de mai en juillet ou de juillet en septembre. Même culture que pour la précédente ; on devra la planter de préférence autour des habitations ou l'élever en pots. Espacer les pieds d'environ 30 à 40 centimètres.

Nymphes. — *V. NÉNUPHAR.*

N'y touchez pas. — *V. BALSAMINE* et *SENSITIVE.*

Obeliscaria. — *V. RUDBECKIE DE DRUMMOND.*

Ocimum. — *V. BASILIC.*

oeil-de-boeuf. — *V. ANTHÉMIS DES TEINTURIERS.*

œil-de-faisan. — *V. NARCISSE DES POÈTES, KETMIE D'AFRIQUE* et *ADONIDE D'ÉTÉ.*

œil-de-paon. — *V. TIGRIDIE A GRANDES FLEURS* et *ANÉMONE OEIL-DE-PAON.*

œil-de-perdrix. — *V. MYOSOTIS DES MARAIS.*

œil-du-Christ. — *V. ASTER OEIL-DU-CHRIST.*

œil-du-soleil. — *V. TULIPE OEIL-DU-SOLEIL.*

OEILLET. — DIANTHUS, LIN.

Étymol. — De $\Delta\iota\omicron\varsigma$ $\acute{\alpha}\nu\theta\omicron\varsigma$, fleur de Jupiter ou fleur divine : allusion à la beauté des fleurs de plusieurs espèces.

Fam. des *Caryophyllées*.

1. Œillet des fleuristes. — D. CARYOPHYLLUS, Lin.

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Syn. lat. — *Dianthus coronarius*, Lamk.

Syn. franç. — Œillet à bouquets, ŒE. à ratafia, ŒE. commun, ŒE. des jardins, ŒE. des murailles, ŒE. girofle, ŒE. grenadin. On l'appelle aussi, dans certaines contrées, Giroflier ou Giroflée, à cause de son odeur.

Indigène? — *Vivace*. — On le trouve sauvage sur les vieilles murailles et les ruines d'une partie de la France, notamment dans le centre, le sud-ouest et le midi.

Plante glabre, glauque, à souche sous-ligneuse, ramifiée dès la base. Ramifications étalées puis dressées, d'abord stériles et garnies par un bouquet de feuilles rapprochées et imbriquées, puis devenant fertiles l'année suivante, et se terminant par des tiges dressées (parfois genouillées), noueuses, feuillées aux nœuds, hautes de 50 à 60 centimètres, ordinairement simples, parfois rameuses, surtout au sommet, et pluriflores. Feuilles opposées, soudées à leur base autour des nœuds, linéaires-aiguës, canaliculées, entières, à nervure dorsale épaisse et saillante, se réduisant presque à l'état d'écaillés sur les pédoncules floraux.

Fleurs terminales très-odorantes, à odeur de girofle. Calice persistant, d'une seule pièce, cylindrique, atténué au sommet, qui est partagé ordinairement en 5 dents lancéolées-aiguës, et présentant extérieurement à sa base plusieurs paires d'écaillés (ordinairement 2) opposées 2 à 2, appliquées et imbriquées, les supérieures plus grandes, n'atteignant que le quart de la hauteur du tube, qui est de 20 à 25 millimètres : ces écaillés forment ce qu'on appelle le *calicule*.

Corolle composée (dans le type qui est à fleurs simples) de 5 pétales contigus, étalés en roue, longuement onguiculés, à ongle très-étroit, marginé et de la longueur du calice ; limbe élargi et arrondi, un peu en coin, irrégulièrement denté au sommet ou bord extérieur ; gorge glabre ; étamines incluses, au nombre de 10. Ovaire piriforme, placé au fond du calice et surmonté de 2 styles très-allongés, à stigmates papilleux, blanchâtres, divergents, arqués et dépassant le tube de la corolle. Capsule uniloculaire ne dépassant pas la longueur du calice, oblongue, ventrue, conique ou cylindro-conique, s'ouvrant au sommet en 4 dents ou valves. — La floraison a lieu d'ordinaire en juin-juillet, et se prolonge quelquefois plus longtemps, suivant les variétés.

L'introduction de l'Œillet des fleuristes dans les jardins date d'une époque très-reculée. La rusticité de cette plante que chacun connaît, sa culture



Œillet double des fleuristes.

facile, la beauté de ses fleurs, leur odeur suave, etc., justifient la préférence marquée dont les OEillets ont de tout temps été l'objet, et dont ils jouissent encore de nos jours. Il est, en effet, peu de plantes qui soient d'une culture aussi générale et qui aient produit autant de variétés. — Certains catalogues en mentionnent aujourd'hui plus de 2000, et, comme l'OEillet est d'une nature essentiellement variable, chaque année les semis produisent de nouvelles variétés. — On a beaucoup écrit sur les OEillets ; plusieurs notices ont été publiées sur leur culture. Pour mettre de l'ordre dans ces innombrables variétés, diverses classifications ont été proposées. On en a formé des divisions ou races, dans lesquelles on a réuni toutes les variétés présentant un ensemble de caractères assez constants et se reproduisant assez franchement par le semis. Les caractères particuliers à chacune de ces races sont assez arbitraires, à ce point qu'il n'est pas toujours facile de les distinguer les unes des autres ; aussi, sans nous arrêter aux diverses classifications proposées et qui pourront être consultées avec fruit, nous en tiendrons-nous aux dénominations sous lesquelles ces différentes races sont généralement connues aujourd'hui en France. Les principales races de l'OEillet des fleuristes sont les suivantes :

A. Millets grenadins ou à ratafia (OEillet rouge,
Dianthus ruber, Desf.).

Ainsi appelés à cause de leur emploi fréquent pour colorer et aromatiser les liqueurs. Ils sont généralement très odorants. Leurs fleurs sont le plus souvent unicolores rouges ou roses, ou très-chargées en couleur, d'où les noms d'OEillets unicolores et d'OEillets chargés sous lesquels on les désigne encore quelquefois ; parfois ils sont panachés et presque toujours leurs pétales sont dentelés. Ces OEillets ne sont guère cultivés qu'au point de vue industriel ou pour couper la fleur ; ils sont aussi recherchés pour la parfumerie. Les fleurs de ces OEillets étant le plus souvent simples, on ne les multiplie guère que par le semis, parce qu'alors ils sont plus florifères et d'un plus grand produit ; cependant il en existe à fleurs doubles, dont les pieds sont susceptibles de vivre plusieurs années, et de devenir presque ligneux, lorsqu'on les cultive en pots et qu'on les rentre en orangerie ou autre lieu abrité. Les variétés qu'on aurait intérêt à conserver pourront être multipliées comme il est dit plus loin par boutures ou marcottes.

a. C'est à cette section qu'il faut rapporter une charmante race nouvelle, que l'on cultive depuis quelques années sous les noms de :

OEillet des fleuristes double nain hâtif, Millets de Vienne, etc.

Cette race se distingue par son port trapu, compacte et touffu, par sa tendance à doubler dans une plus forte proportion que les OEillets des fleuristes ordinaires, et surtout par une précocité assez marquée dans l'époque de floraison. Les fleurs, très-nombreuses et de couleurs variées, sont le plus souvent unicolores, semi-doubles ou doubles et d'assez bonne forme. — Les multiplier de préférence par semis renouvelés tous les ans pour avoir des plantes vigoureuses et très-florifères. Cette race a aussi beaucoup d'analogie avec les plantes de la section E.

B. OEillets dits de fantaisie.

(*Alb. Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Ainsi nommés, soit pour les distinguer des OEillets flamands, seuls admis autrefois dans les collections classiques d'amateurs, soit à cause de la

variété infinie et de la bizarrerie de leurs coloris. Ce sont de très jolis **Œillets**, très-florifères à fleurs généralement très-doubles, plus doubles souvent que celles des **Œillets** flamands, bien faites, et présentant des dessins spéciaux



Œillet des fleuristes double nain hâtif.



(Sillet dit de fantaisie.

et des associations de couleurs très-originales. S'ils sont moins recherchés des vrais amateurs que les **Œillets** flamands, ils ont sur ceux-ci l'avantage d'être moins délicats, et de présenter des coloris moins réguliers et plus variés; en outre, leur semis reproduit une plus forte proportion de bonnes plantes doubles.

Les **Œillets** dits de *fantaisie* se subdivisent en :

a. **Œillets de fantaisie à fond blatte, on Millets anglais** (1).

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Appelés aussi quelquefois *allemands* et *picotés* (2). — Cette section renferme des **Œillets** dont la couleur de fond est le *blanc*; leurs pétales peuvent être dentelés ou entiers; ils peuvent être unicolores, c'est-à-dire tout blancs, et dans ce cas on ne les conserve que lorsque leurs fleurs sont vraiment remarquables, soit par leurs dimensions, leur forme, etc.; mais le plus généralement ces **Œillets** présentent des associations de coloris indescriptibles. La disposition de ces couleurs sur les pétales les fait désigner par lisérés, bordés, striés, striés isolés, lignés, aigrettés, picotés, chargés et poudrés des couleurs suivantes : *incarnat, rose, carmin, cerise, rouge, cramoisi, vermillon, brique, pourpre, violet, amarante, ardoisé* et *lie de vin* : plusieurs de ces couleurs secondaires peuvent être réunies sur la même fleur.

b. **Millets de fantaisie à fond jaune.**

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Cette section renferme les **Œillets** dont la couleur de fond est le *jaune*;

(1) Le nom d'*Œillets anglais* est parfois et plus particulièrement appliqué aux variétés à fond blanc pur, dont les pétales sont sans dentelures, avec une marge, un cordon ou une bordure d'une autre nuance tranchée.

(2) Le nom d'*Œillets allemands* et celui d'*Œillets de Bohême* servent aussi quelquefois à désigner d'une manière plus particulière certaines variétés d'*Œillets* de fantaisie, chez lesquelles la couleur secondaire domine et a envahi en partie le centre de la fleur, laissant plus de clarté vers les bords. Cependant le premier de ces noms s'applique plus particulièrement aux fonds blancs et le second aux fonds jaunes, spécialement aux *Ayrachins*.

leurs pétales peuvent être dentés ou entiers ; ils peuvent être unicolores ou nuancés de diverses façons. Cette section se subdivise en :

Saxons, à fond *jaune pur*, à limbe bordé, picoté ou strié d'une ou plusieurs couleurs. — Ils présentent les mêmes dispositions de dessin que les fantaisies à fond blanc, et à peu près les mêmes couleurs secondaires, et, de plus, les nuances *isabelle*, et *blanche sur fond jaune*.

Avranchins. — Cette dénomination s'applique plus particulièrement aux OEillets de fantaisie à *fond jaune*, dont le fond, au lieu d'être jaune uni pur comme chez les Saxons, est lavé ou flammé *vermillon*, *aurore*, *rose*, *chamois* ou *saumon*. Les couleurs secondaires sont souvent disposées à peu près comme chez les précédents ; mais ici elles peuvent être en outre disposées en flammes, en lames plus ou moins larges, et parfois paraître comme huilées, fondues, ou ayant déteint sur le fond. Les OEillets *avranchins* sont très-curieux. Leurs couleurs sont toujours un peu fausses ; les nuances *ardoise*, *feu*, *rouge* et *pourpre* s'y présentent fréquemment.

c. **Millets de fantaisie à fond ardoisé, ou œillets allemands.**

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Les fleurs de cette section sont remarquables par leur coloris *ardoisé*, *violet*, *lie de vin* ou *rose violacé*, à reflets métalliques, satinés ou soyeux. Ils peuvent avoir les pétales entiers ou dentelés, être unicolores ou striés, lamés, rubanés, lignés de *pourpre*, de *marron*, de *feu*, d'*écarlate*, de *cramoisi*, de *rouge* et de *rose*. Parfois deux ou trois de ces nuances sont réunies sur le même fleur ; d'autres fois le fond de la fleur est *rose nuancé d'ardoise*. La couleur de ces OEillets est fautive, mais très-remarquable, et ils gagnent beaucoup à être vus de près. Toutefois leurs fleurs durent un peu moins longtemps que celles d'autres nuances.

C. **Millets flamands ou œillets d'amateurs.**

(Alb. *Vilmorin*, n° 17, 1867.)

Sont caractérisés par des pétales à limbe large, à bord arrondi sans aucune dentelure. On exige des véritables plantes de collection un fond blanc très-pur,



Œillet flamand.

sur lequel tranchent des lames (larges stries, lignes, bandes ou rubans) bien nettes et de couleurs bien tranchées. On n'y admet les variétés unicolores qu'à la condition que leurs fleurs soient très-remarquables. On recherche surtout les fleurs bien doubles et bombées, à pétales larges et bien imbriqués en cocarde ou en pompon ; celles qui sont plates ou creuses sont ordinairement rejetées, de même que celles dont la couleur de fond n'est pas d'un blanc bien pur, ou celles dont les couleurs secondaires s'étendent, c'est-à-dire envahissent ou semblent déteindre sur le fond, et ne forment pas des lignes bien nettes ; on ne les conserve que si ces fleurs sont très-remarquables par la forme, l'ampleur ou par le coloris.

Les OEillets *flamands* de collection peuvent être d'un *blanc pur* uni ou lamé de *feu*, d'*incarnat*, de *ponceau*, d'*écarlate*, de *cramoisi*, de *cerise*, de *rose*,

de *carmin*, d'*isabelle*, de *pourpre*, de *violet*, de *lilas* ou *porcelaine*, d'*amarante*, de *giroflée*, de *marron* et de *gris de lin*; toutes ces nuances sur *fond blanc*.

Un *OEillet* flamand peut avoir, outre la couleur blanche de fond indispensable, des lames d'une seule couleur secondaire : on les dit alors *bicolores*. Lorsque des lames de deux couleurs sont associées au fond blanc sur la même fleur, on donne alors à ces *OEillets* le nom de *bizarres* ou *tricolores*. Enfin, on les dit *quadricolores*, lorsque les fleurs portent sur leur fond blanc des lames de trois autres couleurs, qui sont ordinairement le *violet*, le *lilas* et le *rose*; mais ce dernier cas est excessivement rare.

Pour désigner la couleur d'un *OEillet* flamand, on indique celle qui domine dans les lames ou rubans. Ainsi un *OEillet feu* ou *bicolore feu* est celui dont les lames sont de couleur feu sur fond blanc. Dans les *OEillets* bizarres ou tricolores, qui ont des lames de deux couleurs, c'est celle des deux couleurs qui domine que l'on désigne. Ainsi un *OEillet* flamand bizarre ou tricolore peut avoir des lames feu et cramoisie sur fond blanc; mais si la couleur feu est en plus grande quantité que la teinte cramoisie, on dira que c'est un *bizarre feu* ou *tricolore feu*; on dira au contraire que c'est un *bizarre* ou un *tricolore cramoisie*, si c'est le cramoisie qui est la teinte dominante. On fait suivre quelquefois, dans les descriptions, le nom de la deuxième couleur des lames, et l'on dit alors un *bizarre feu et cramoisie*; et ainsi de suite des autres couleurs, sans parler de la couleur de fond, qui, d'après les conventions, est et doit être *blanche*, ou exceptionnellement *blanc carné* ou *blanc jaunâtre*.

Les *OEillets flamands* sont très-beaux, toutefois on peut leur reprocher un peu trop de régularité et d'uniformité. Ils sont en outre assez délicats, et le semis ne reproduit d'ordinaire qu'une très-faible proportion de plantes de choix, lors même que les graines sont récoltées uniquement sur des plantes d'élite.

D. Millets remontants ou à floraison perpétuelle.

(*Alb. Vilmorin*, no 17, 1867.)

Syn. *lat.* — *Dianthus Caryophyllus* var. *semperflorens*, *Hort. partim*.

Syn. franç. — *OEillets* perpétuels.

Ainsi que l'indique son nom, cette race se distingue des -autres par sa floraison, qui se continue pendant une partie de l'année, et même en hiver, si l'on a soin de l'abriter et d'en tenir les pieds en serre. On connaissait depuis longtemps quelques *OEillets* remontants; mais ce n'est que dans ces dernières années qu'on s'est réellement adonné à la culture des plantes de ce groupe.

Par suite de soins assidus et de semis intelligents, on est déjà arrivé à en obtenir des variétés assez remarquables et dont le nombre va chaque année en augmentant. Jusqu'ici les semeurs ont surtout visé au nombre des variétés, et en attendant qu'il en existe beaucoup (et qu'on ait alors le droit d'exiger et de chercher la perfection des formes et des couleurs), on se contente de toute variété à floraison franchement remontante, quelles qu'en soient la couleur et la forme, pourvu que la fleur en soit double et assez jolie.

Cette section renferme des plantes appartenant comme forme et couleur à toutes les autres : les unes ont des pétales entiers, d'autres les ont dentés; ils sont unicolores ou striés, etc., sur *fond blanc*, sur *fond jaune*, ou sur *fond ardoisé*; quelques-uns tiennent des flamands, etc.

Pour avoir des *OEillets* remontants plus florifères et plus hâtifs, quelques

personnes les marcottent dès le mois de mai en plein air, soit en pleine terre, soit dans des cornets de plomb ; une fois les marcottes reprises et sevrées, on les met en pots, une ou plusieurs dans chaque vase. Ces potées étant rentrées l'hiver suivant en serre ou en orangerie, y fleuriront jusqu'au printemps.

Dans quelques parties de la France, on donne le nom de *Mahony* à certains OEillets remontants, qui continuent à fleurir pendant presque tout l'hiver lorsqu'on les rentre en serre. Il en existe un *blanc*, un *couleur de chair*, un *rouge* et un *rose*; ils sont presque arborescents; leur feuillage est étroit, allongé et très-glaucue, et leurs pétales assez fortement dentelés.

Il faut aussi placer à la suite des OEillets remontants, les OEillets anciennement connus sous le nom d'*OEillets de bois* ou *des bois*. Ce sont des OEillets très-vigoureux, à tiges presque ligneuses et même ligneuses, à fleurs très-grandes; ils sont le plus souvent remontants et ont d'ordinaire quelque analogie avec les flamands. On en rencontre fréquemment dans certaines villes de province des pieds ayant plusieurs années d'existence, cultivés en pots sur les fenêtres et palissés sur des treillages.

E. Millets nains, généralement connus sous le nom d'OEillets de Verviers Ou Millets verviétois.

Ces OEillets, qui tiennent, comme ceux de la section précédente, en même temps par la forme et la couleur, des races dites OEillets de fantaisie et flamands, se distinguent par les faibles dimensions de leurs tiges florales qui s'élèvent rarement au-dessus des rameaux feuillus. Il en existe plusieurs variétés que l'on perpétue par le bouturage ou le marcottage, le semis ne les reproduisant pas franchement. Cette race d'OEillets est particulièrement recherchée pour la culture en pots, et c'est une de celles que l'on rencontre le plus souvent cultivées sur les fenêtres, dans certaines parties de la Belgique et de l'Angleterre. Les OEillets à tige de fer (*D. Caryophyllus sideri-caulis*, Hort.), dont il a été question dans ces dernières années, appartiennent à cette section. Cette race se rapproche beaucoup de celle dont il est question à la section A, sous le nom d'*OEillet des fleuristes double nain hâtif*, ou *OEillet de Vienne*, qui pourrait même être rapportée aussi bien à la section E qu'à la section A.

F. Millets bichons ou OEillets des dames.

Forment une section qui renferme un petit nombre de variétés remarquables par leur coloris frais et tendre, d'où leur vient leur nom. Ils sont beaucoup plus odorants que tous les autres et généralement à *fond blanc*, lavés ou fardés seulement à la face supérieure et sur le centre des pétales d'une nuance secondaire; ils ont quelque analogie avec les OEillets de fantaisie, et il en existe aussi de remontants. Leurs pétales peuvent être entiers, mais le plus souvent ils sont dentelés.

G. OEillets sablés.

Différent des bichons en ce que leurs pétales, au lieu d'être lavés, offrent un pointillé serré, ou sont picotés, poudrés ou granités d'une nuance secondaire sur celle du fond.

H. Nous ne terminerons pas cette nomenclature sans parler des **Millets crevards** (*OEillets prolifères* ou à *carte*). — On nomme ainsi les OEillets dont le calice, généralement mal conformé, ou enfermant une corolle à pièces trop nombreuses pour ses dimensions, se crève sur l'un des côtés,

en sorte que les pétales tombent ou se déjetent par cette ouverture, et donnent à la fleur un aspect irrégulier, disgracieux. Ce sont le plus souvent les OEillets les plus doubles qui sont sujets à cet inconvénient. Il se rencontre toujours une certaine proportion de crevards dans les semis de diverses races d'OEillets, et on les rejette d'ordinaire comme de mauvaises plantes, à moins qu'ils ne soient vraiment remarquables comme dimensions et coloris. Dans ce cas *on les carte*, c'est-à-dire que l'on fend adroitement le sommet du calice, et l'on y introduit des cartes ou feuilles de papier disposées à cet effet, qui soutiennent les pétales ; mais le plus souvent on se contente de disposer de petits carrés de papier-carton auxquels on pratique, sur le milieu d'un des côtés et au bord, une incision que l'on prolonge jusque vers le centre du carré, de façon à y faire passer le pédoncule floral. Ces petits carrés de papier étant placés à la base du calice, on fait passer l'un sur l'autre les deux coins du carré séparés par l'entaille, et on les redresse contre la fleur. en les enroulant en cornet au-dessous des pétales, de façon à enserrer et à maintenir autant qu'on le désire les pièces de la fleur. Pour assujettir ce cornet ou collier à la hauteur voulue, il suffit d'introduire une épingle (camion) qui traverse en même temps le cornet et le tube de la fleur. — Au lieu de ces cornets, quelques personnes se servent de minces bagues de caoutchouc qu'elles passent au bouton un peu avant l'épanouissement. D'autres lient les pétales au sommet du calice avec du petit fil, de plomb très-malléable, ou avec du fil ordinaire ou coloré, etc.

La culture des OEillets crevards a été très en vogue autrefois, mais elle a été à peu près complètement délaissée, à cause des soins minutieux qu'exigeait la bonne tenue de leurs fleurs. Certains de ces OEillets avaient des fleurs de 8 et même de 10 centimètres de diamètre; quelquefois, du milieu de la fleur principale, sortait une deuxième fleur, souvent même une troisième, qui venaient s'épanouir au centre et s'étaler sur la première, et lorsque ces fleurs étaient préparées et disposées par une main habile, elles produisaient un curieux effet. Les OEillets crevards les plus recherchés étaient ceux à fond blanc pur, ou à peu près, dont les couleurs secondaires étaient bien nettes, les plus vives et les mieux disposées, et ceux enfin dont les dessins avaient le plus d'analogie avec ceux des OEillets flamands.

Il arrive quelquefois, chez certains OEillets de collection, que les premières fleurs sont sujettes à crever, alors que celles qui viennent ensuite sont parfaites de forme. On peut éviter jusqu'à un certain point cet inconvénient et faciliter l'épanouissement régulier des boutons qui annoncent devoir mal s'ouvrir, en faisant à l'avance, avec ménagement, au moyen de la pointe d'un canif, des incisions peu profondes (ordinairement 5) sur les divers côtés du calice, aux endroits qui correspondent aux échancrures des dents, et en facilitant l'épanouissement des 5 dents normales du calice, dans le cas où toutes ou partie d'entre elles resteraient soudées par leur extrémité et s'ouvriraient mal ou incomplètement.

MULTIPLICATION.

La multiplication des OEillets se fait de quatre manières : par boutures, par marcottes, par semis et par greffe.

La greffe n'est guère usitée que sur les espèces ligneuses (l'OEillet des bois, par exemple), et lorsqu'on cherche à obtenir plusieurs variétés sur le même pied. Elle se pratique en fente et sur un des nœuds du sujet, avec des extrémités de rameaux feuillus, en ayant soin de laisser près de la greffe, sur l'un des côtés du sujet, un petit bourgeon qui excite la végétation et facilite la réussite de l'opération. La greffe s'effectue d'ordinaire en avril-

mai, et l'on tient les sujets en serre tempérée ou sous cloches jusqu'à reprise complète. On pourrait également faire la greffe aussitôt après la **floraison**, c'est-à-dire en août : on devrait alors tenir les sujets opérés sous cloches à une exposition demi-ombragée. Quelques personnes pratiquent, dit-on, la greffe des boutons à fleur, en y conservant une partie de leur pédoncule ; elles obtiennent ainsi, en prenant des boutons de plusieurs variétés, une floraison momentanée assez curieuse.

Le *bouturage* est peu pratiqué, la réussite en étant assez éventuelle et ne convenant pas à toutes les variétés ; il a pour but de perpétuer celles **qu'on** a obtenues par semis. Les boutures devront se faire en pleine terre légère et sableuse, à mi-ombre, ou bien en pots ou en terrines placées sous cloches, ou sur couche **tiède** ; on emploie pour **boutures** des rameaux feuilles ou stériles (et de préférence encore tendres), auxquels on enlève les feuilles de la partie qui doit être mise en terre. Bien qu'on **puisse** espérer de réussir à diverses époques, juin et juillet sont la meilleure saison. La section doit toujours être faite sur un **nœud** ; quelques personnes **recommandent** de fendre la base de la bouture en deux ou en croix, en remontant dans le milieu du rameau, sur une longueur de quelques millimètres, en écartant les sections, afin de faciliter et de hâter le développement des racines (1). Les **boutures** étant sujettes à la pourriture et



Bouturage.

d'une reprise très-capricieuse, on n'emploie ce procédé que dans le cas où le marcottage ne peut pas être pratiqué. Cependant quelques personnes **prétendent** que les plantes provenant de boutures sont plus vigoureuses et de coloris plus pur que celles venues par marcottes.

- Le *marcottage* est le procédé le plus sûr pour conserver et multiplier les helles variétés de collection, — aussi est-il généralement usité à l'exclusion du précédent. Il consiste à faire émettre des racines à un rameau, sans le détacher de la plante que l'on veut multiplier. La meilleure saison pour pratiquer le marcottage **est** celle où les **Œillets** vont passer fleur et où les rameaux commencent à **s'aoûter** ; c'est d'ordinaire, pour le climat de Paris, durant tout le mois de juillet et la première quinzaine **d'août**. Les marcottes peuvent se faire, soit en couchant les rameaux en pleine terre autour du pied mère, soit en entourant ces rameaux de cornets de plomb, comme il sera dit plus loin. Ce dernier mode est le plus simple et le plus certain, car on peut gouverner les marcottes et les surveiller à volonté, et l'on n'a **pas** ainsi à craindre les insectes, qui compromettent si souvent les marcottes faites en pleine terre, et nombre d'autres inconvénients.

Quelques praticiens recommandent de laisser un peu souffrir les plantes de soif, deux ou trois jours avant le marcottage ; les rameaux sont alors moins roides et moins cassants, et se courbent plus facilement, On utilise parfois les rameaux qui se cassent lors du marcottage pour en faire des boutures, de la manière qui est indiquée au chapitre précédent.

(1) Afin de maintenir écartées les parties fendues de la bouture, quelques personnes ont l'habitude d'y introduire un grain de blé, d'avoine, d'orge ou de seigle ; e est une pratique vicieuse, et l'on arrive bien mieux au même but en remplaçant le grain en question par un petit caillou, un petit mottillon de terre, un fragment de bois, etc., qui suffisent pour obtenir et maintenir l'écartement désiré.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici textuellement les indications publiées sur le marcottage par M. Gauthier-Dubos, le célèbre cultivateur d'Œillets de Pierrefitte, à l'obligeance de qui nous en devons la communication, ainsi que divers autres renseignements sur la culture de cette plante; nous avons placé entre des guillemets tous les passages que nous lui avons empruntés.



Marcottage en godets de plomb.



Marcottage en pleine terre.

« C'est, dit M. Gauthier, en godets de plomb laminé que se pratique notre multiplication par marcottes. Le plomb employé est de l'épaisseur d'un fort papier, coupé par bandes sur 11 centimètres de large et taillé en triangle sur 11 centimètres; contourné dans les doigts, il forme un cornet. Avant de le poser, on supprime toutes les feuilles de la partie inférieure de chaque marcotte. L'incision se pratique sur un **nœud** qui ne soit ni trop dur ni trop tendre, à distance convenable; on maintient les marcottes avec du fil; et avec une espèce de canif, que l'on appelle coupe-cors, on commence la coupe verticalement, de 2 à 3 millimètres au-dessous du **nœud** que l'on a choisi, en remontant la lame au centre de 8 millimètres; ensuite on coupe en travers la portion du talon en forme de sifflet, en enlevant un tiers de la partie du **nœud**. C'est dans ce talon que se développent les racines. On dispose les godets de plomb autour de chaque marcotte incisée, en croisant l'un sur l'autre les deux côtés; ensuite on replie chaque corne, l'une en dedans, l'autre en dehors. Le talon de la marcotte doit être placé au centre du godet, qui sera maintenu par une petite épingle (camion) entrée dans la base du godet et de la branche marcottée. La terre que l'on emploie est la même que celle indiquée plus loin pour la culture en pots; elle doit être tamisée et très-sèche, afin qu'elle puisse s'introduire avec facilité dans le fond du godet. En mettant la terre, on **entr'ouvre** tant soit peu la coupe, en inclinant la marcotte.

« Quelques personnes recommandent de couper une partie des feuilles du sommet des branches marcottées, mais cela n'est pas indispensable, et peut même être nuisible dans certains cas. Un mois à six semaines suffisent ordinairement pour que les marcottes soient tout à fait enracinées; on peut alors les sevrer, c'est-à-dire les séparer du pied mère. C'est ordinairement en septembre que commence le sevrage des marcottes faites en juillet. Avant de détacher la marcotte, on s'assure si elle est bien pourvue de racines,

en déployant avec précaution le godet; si elle n'est pas assez enracinée, on referme le godet pour le visiter en octobre : c'est là un des avantages des godets, car cet examen n'est pas aussi facile pour les marcottes faites en pleine terre. D'un autre côté, les marcottes faites dans les plombs peuvent s'expédier facilement à de grandes distances dans leurs cornets. La transplantation des marcottes sevrées se fait d'ordinaire en octobre ou novembre; la température de notre climat ne permettant pas de livrer les OEillets à la pleine terre pendant l'hiver, sans risquer de les perdre, cette transplantation doit être faite en pots de 8 à 10 centimètres de diamètre et dans la terre diluée plus loin pour la culture en pots, puis on les arroses chaque fois qu'elles en auront besoin. Lors de la mise en pots, on développe avec précaution le godet de plomb, puis on coupe le talon ou partie non enracinée de la marcotte le plus près possible des racines, afin que la plaie causée par la petite épingle qui maintenait le cornet soit enlevée, sans quoi il pourrait en résulter un chancre qui exposerait la plante à périr. (Voyez, pour les autres soins à donner aux marcottes, l'article *Culture en pots*.)

» Les arrosements doivent être faits avec un arrosoir à pomme munie de trous très-petits, pour que l'eau tombe en forme de rosée, ce qui empêche l'inondation du pot et l'enlèvement de la terre des godets. Huit jours après le marcottage, le bourrelet est formé et la racine est près de se développer. Il faut entretenir constamment l'humidité; il faut bassiner ces godets trois ou quatre fois par jour dans les grandes chaleurs; une journée passée sans arrosage dans un temps de hâle dessécherait les racines, et tout serait perdu.

» Un autre procédé pour marcotter peut convenir davantage aux amateurs qui ne pourraient donner les fréquents arrosements que la multiplication par le godet exige. Pour les OEillets cultivés en pots, on fait hausses de papier à registres en le doublant en forme de bande; ensuite on ajuste les deux bouts maintenus par deux épingles, et l'on prend la mesure de la hauteur convenable. Après avoir fait l'incision comme pour les godets, ou ligature les marcottes sur la tige; on emplit la hausse de terre très-fine. S'il y a un second étage de marcottes, on introduira une deuxième hausse placée sur la première, d'un calibre plus petit, et les marcottes du premier étage sortiront de terre à la hausse du deuxième. Un troisième peut être pratiqué de même. Par ce procédé on évite les arrosements fréquents.

» Pour les OEillets cultivés en pleine terre, le marcottage se fait avec beaucoup plus de facilité : l'incision pratiquée, et si les marcottes sont trop élevées au-dessus du terrain pour pouvoir les coucher sans danger, on rapproche au pied de la terre préparée; on en forme une espèce de petit monticule disposé en plate-forme à rebord, ou sorte de petit bassin, de façon que l'eau des arrosements ne soit pas perdue, et c'est dans cette terre qu'on fait les marcottes. On se procure de l'osier fendu que l'on coupe par morceaux de 10 à 12 centimètres de longueur; pour incliner le talon de la marcotte en terre, on ploie en deux cet osier en forme de crochet ou de fourche, que l'on fiche en travers ou à cheval sur la marcotte, ce qui la maintient; on rehausse légèrement la partie couchée et fendue de la marcotte avec de la terre, puis on arrose aussitôt l'opération terminée, et l'on continue les arrosements de façon à entretenir constamment la terre légèrement humide. »

Les variétés d'OEillets de collection ne tardent pas, au bout de quelques années de multiplication par marcottes ou par boutures, à se fatiguer, à dégénérer; les plantes languissent, donnent des fleurs en moins grand nombre, moins belles et de coloris moins vifs; certaines couleurs, et notamment le blanc pur du fond, disparaissent alors et sont remplacées par les teintes

secondaires qui déteignent sur le fond et l'envahissent parfois entièrement: on dit alors que ces OEillets sont *enivrés* ou *rentrés*. Il arrive aussi quelquefois, soit accidentellement, sans cause appréciable, soit parce que la terre dans laquelle ils sont cultivés est trop riche ou ne leur convient pas, que les OEillets produisent des fleurs à coloris *rentrés* et *enivrés*: ils reprennent d'ordinaire leur teinte normale, lorsque, après les avoir marcottés ou bouturés, ils sont cultivés dans des conditions et dans une terre convenables. Aussi doit-on chercher à renouveler fréquemment sa collection et obtenir de nouvelles variétés; on y parvient par le semis des graines récoltées de préférence sur les plantes d'élite.

Le *semis* est de tous les procédés de multiplication le plus généralement employé; c'est le plus simple et celui qui produit le plus rapidement le plus grand nombre de plantes. Il est vrai qu'il se trouve toujours dans les plantes qui en proviennent une certaine proportion de sujets insignifiants, à fleurs simples, semi-doubles, mal faites ou de coloris médiocre; mais on en est *dédommagé* par les nouvelles variétés qu'on ne manque jamais d'obtenir; en outre, les plantes de semis sont plus rustiques, plus vigoureuses et plus florifères. Dans tous les semis d'OEillets, on rencontre en outre des plantes dont les fleurs crèvent ou sont unicolores: on les arrache, en ne conservant que celles qui sont remarquables.

Les graines d'OEillet se sèment, sous le climat de Paris, d'avril en mai, en pépinière en planche à bonne exposition, et en terre saine, profonde, légère, *argilo-sableuse* de préférence. On peut aussi semer dans des caisses, des baquets, des terrines ou des pots à fond percé de trous, et drainer, pour militer l'écoulement de l'eau.

On doit égaliser et tasser légèrement la terre, et recouvrir au plus de millimètres de terreau mêlé de terre sableuse. Dès que les plants ont de 6 à 8 ou 10 feuilles, on les repique, en les espaçant d'environ 12 à 15 centimètres en tout sens, en pépinière en planche saine et bien exposée, où ils assent l'hiver. Comme les plants de semis sont plus rustiques que les *marottes*, il suffira, pour les garantir contre les effets de la gelée, du dégel et des coups de soleil, de répandre quelques brins de paille longue sur la planche, ou de les couvrir d'une toile à espalier, disposée sur un cadre, à quelques pieds de hauteur; toutefois cette couverture est d'ordinaire inutile aux environs de Paris.

Au printemps, c'est-à-dire vers le mois de mars, on repique les plants en place, en les espaçant cette fois d'environ 25, 30 ou 35 centimètres en tout sens. Si l'on repique par un temps couvert et humide, les plantes souffriront moins. On entretiendra la terre propre, on paillera avec de vieux fumier court, ce qui dispensera des arrosements lors de la floraison, si a lieu en juin-juillet de l'année qui suit le semis (1); on enlèvera les mauvaises plantes, puis on marquera celles qui auront été jugées dignes d'être conservées pour les multiplier en temps convenable.

Sous notre climat, l'OEillet cultivé en pleine terre vit peu: au bout de six ou trois années, les pieds se dégarnissent et pourrissent, à moins qu'ils ne se trouvent placés dans des conditions exceptionnellement favorables. Ce qui nuit surtout à l'OEillet, ce n'est pas le froid sec, mais l'humidité, la sécheresse, le verglas, et surtout les alternatives de gel et de dégel de la fin de l'hiver; c'est donc contre ces effets qu'il faut lutter, et l'on y arrive surtout par la culture en pots.

Culture en pots. — L'OEillet est une des plantes qui se plaisent le mieux

1) Lorsqu'on sème les OEillets remontants de bonne heure au printemps, ils fleurissent parfois en septembre-octobre de la même année.

cultivées en pots, aussi est-ce une de celles qui sont le plus **généralem** cultivées sur les fenêtres, les balcons, les terrasses, etc.

Tous les amateurs et collectionneurs d'**OEillets** ne les cultivent qu'en pot par ce moyen, on a l'avantage de pouvoir grouper les variétés à volonté pour produire le plus d'effet, de pouvoir les transporter où l'on veut, soit pour les préserver du soleil pendant les grandes chaleurs, soit pour les mettre l'abri des effets pernecieux de nos hivers.

« Le rempotage des **OEillets** se fait en deux saisons : — 1° Un rempotage général à la fin de mars et en avril, pour les plantes mères et pour les marcottes sevrées et empotées à l'automne précédent, et l'on emploie alors des pots d'environ 20 à 23 centimètres de hauteur, et 15 à 18 de diamètre la partie supérieure, et 10 à 12 centimètres à la base, suivant la vigueur des plants. — 2° En octobre, pour l'empotage des marcottes que l'on vient de sevrer, c'est-à-dire de séparer des pieds mères.

» La terre qui convient le mieux pour la culture en pots des **OEillets** est, d'après M. Gauthier, une terre franche (terre à blé ou terre de pré ou de gazon, plutôt sableuse qu'argileuse, ce qui se **reconnaitra** à ce qu'elle sera douce au toucher et se divisera facilement entre les doigts; toute terre qui serait compacte, qui se tasserait et qui ferait patte, devrait être exclue.

» Cette terre devra être bien amendée huit à dix mois à l'avance avec du fumier de vache (1) ; on en formera un tas que l'on remaniera pour l'aérer et la bien mélanger trois ou quatre fois avant de la passer à la claie ou de la tamiser. On se trouvera bien d'y ajouter un peu de terreau de fumier ; à son défaut, on peut employer une bonne terre de potager toujours bien amendée: une terre trop sableuse pour le rempotage de printemps serait nuisible. Si au moment de faire le rempotage, on n'avait pas une terre convenablement amendée, on pourrait y remédier en y ajoutant un quart de terreau bien consommé. Il sera bon que cette terre soit mise à l'abri, Min qu'elle ne soit pas trop humide au moment de l'employer; on devra eu outre la fouler dans les pots de façon qu'elle soit ferme et ne s'enfonce pas sous les doigts une fois le rempotage terminé, et que le pied de la plante soit bien assujetti et ne vacille point.

» Chaque pot doit avoir une écaille d'**huître** ou quelques tessons (morceaux de pots cassés) ou un lit de gravier dans le fond, pour faciliter l'écoulement de l'eau et l'introduction de l'air dans la terre du vase, tout en n'y laissant pas pénétrer les insectes nuisibles.

» Chaque marcotte doit être munie d'une baguette ou tuteur de 1 mètre de haut, que l'on coupera à la hauteur voulue lors de la floraison, et sur lequel on fixera la tige au moyen de ligatures faites avec du jonc, de la laine, etc.; on se seit quelquefois à cet effet d'anneaux brisés qui pincnt les tuteurs et qui soutiennent les tiges florales sans les serrer. Certains amateurs, qui recherchent avant tout des fleurs d'**OEillet** très-grandes et bien faites, ne laissent se développer sur chaque pied qu'une seule tige florale; ils vont même quelquefois jusqu'à supprimer tous les boutons secondaires, pour ne laisser fleurir que le bouton principal ou terminal. On place les pots sur un gradin élevé de 50 à 60 centimètres, et disposé dans un **endroit** bien aéré. Cette élévation **protège** beaucoup les plantes contre l'invasion des insectes nuisibles, tels que Staphylins, Perce-oreilles, Fourmis et Vers de terre. Lors de la floraison, on compose son gradin par degrés de taille, en variant et en assortissant les couleurs. On dissimule les poteries au moyen de planches ou de toiles peintes ; on remplit les intervalles laissés entre les pots,

(1) En Belgique, on mélange quelquefois à cette terre des vidanges liquides.

et l'on en couvre la terre avec de la mousse naturelle (mais non teinte), qui entretient la fraîcheur : on évite ainsi des arrosements trop fréquents.

» On doit attacher les tiges au fur et à mesure qu'elles se développent, pincer ou étêter celles qui seraient faibles pour les faire ramifier. Cette opération de l'étêtage et du pincement, faite lorsque les tiges florales se sont déjà trop développées et qu'elles commencent à marquer (c'est-à-dire à montrer les boutons k fleur), prive la plante de ses fleurs, mais elle favorise la production de ramifications feuillées propres au marcottage.

» Vers le commencement de novembre, les OEillels demandent à être mis à l'abri des pluies et de l'humidité. On place les pots, soit sous châssis, soit en orangerie, ou dans tout autre bâtiment bien aéré et près du jour. Le châssis est ce qu'il y a de mieux.

» Les pots sont placés sur un plancher, sur une maçonnerie ou un briquetage en relief de quelques centimètres au-dessus du sol environnant, afin d'empêcher que les vers de terre ne s'y introduisent. Au lieu de bâches, les châssis de M. Gautier sont posés sur des tringles clouées sur des piquets à la hauteur d'une bâche; ces châssis sont entourés de planches mobiles qui forment un coffre. Lorsqu'il fait doux, on rabat les deux côtés, ce qui donne grand air aux plantes, qui se trouvent pour ainsi dire à l'air libre. Quand le soleil est vif, on peut pailler les châssis légèrement.

» En décembre, et si l'on a mis les OEillels sous châssis, on garnit ou l'on entoure les coffres de fumier, on couvre les châssis de paillasons ou de litière, afin d'éviter l'es plus forts degrés de gelée. Tant qu'il ne gèle pas, on doit donner du jour et du grand air (quand le temps est doux et non brumeux), puis visiter les plantes de temps à autre pour voir si elles ont besoin d'être arrosées. L'OEillet peut supporter d à 5 degrés de froid sans que cela puisse lui nuire. Quand l'hiver se prolonge et qu'il gèle jour et nuit, les plantes peuvent rester très-longtemps couvertes en état de congélation; autrement, étant privées d'air et de lumière, l'humidité les ferait pourrir en peu de jours. Lorsque la gelée n'a pas pénétré la couverture, on découvre tous les jours quand il ne gèle pas; si le temps est doux et sec, on devra donner un peu d'air pour absorber l'humidité. Vers le mois de février, et lorsque le soleil commence à devenir un peu ardent, on doit pailler les châssis, les couvrir de toiles à ombrer, de clayons à jour, ou donner au vitrage une couche de blanc d'Espagne: cette opération se fait en dessous. On visite les marcottes et les jeunes plantes ; et l'on pince ou l'on étête les plus élancées ou étiolées, afin de les faire ramifier et d'obtenir ainsi en saison des plantes mieux faites et une floraison plus abondante.

» En mars, on devra couvrir, s'il y a lieu, et découvrir les plantes lorsque le temps le permettra. Si les vitraux des châssis ou panneaux sont passés au blanc d'Espagne, on devra étendre du paillis sur eux pendant la force du soleil, afin de tempérer la chaleur à l'intérieur. On dépauvera dans le jour, lorsque le temps sera doux et frais; on arrosera les plantes si besoin en est, mais avec modération, puis on les habituera de plus en plus à l'air, jusqu'à ce qu'elles se soient assez fortifiées pour n'avoir plus besoin d'aucune couverture, et qu'elles ne risquent pas d'être grillées par le hâle ou par le soleil. Les variétés remontantes pourront être pincées plus fréquemment que les autres, afin d'obtenir une ramification plus garnie et une floraison plus abondante et plus tardive, ce qui est leur grand mérite.

» C'est d'ordinaire vers la fin de mars et en avril que les OEillels sont mis à l'air libre; on peut alors livrer en pleine terre ceux qu'on destine à cet usage.

» Pendant les chaleurs et dès juin, on doit arroser fréquemment. A cette époque, on compose des arrosements gras, faits de bouse de vache (environ

une demi-brouettée dans un tonneau rempli d'eau, qu'on laisse ferme deux ou trois jours avant d'en faire usage); quelques personnes, notamment les cultivateurs flamands, recommandent pour ces tourteaux de colza, en place de fumier de vache. Ces ordinaire, ou tien avec de celle dont il est question plus haut, mais que l'on ne remuera pas. Comme les croûte sur la terre du pot, vers le mois de juillet on enlève cette et l'on remplace le vide avec du terreau. Pour prolonger la floraison d OEillets et conserver aux coloris tout leur éclat, on doit les ombre pendant les fortes chaleurs, surtout aux heures de grand soleil, avec des toiles, etc.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les OEillets ; nous nous sommes attachés à indiquer les points essentiels de cette culture, renvoyant de plus amples détails aux diverses publications spéciales. -

Nous recommanderons, en terminant, aux amateurs qui ont des colitions nombreuses, la plantation, le long des sentiers de leur jardin, pieds de jonc fin placés de distance en distance, en sorte qu'ils auront toujours sous la main, et en toutes saisons, des liens frais et peu coûteux. Nous avons remarqué cette pratique chez M. Gauthier, qui s'en trouve très-bien.

2. OEillet Mignardise. — D. PLUMARIUS, Lin.

Syn. lat. — Dianthus moschatus, Hort.

Syn. franç. — Mignardise à plumet, OEillet de plume, OE. frangé, OE. mignardise, OE. Mignonnette, OE. nain, OE. à pétales plumeux.

Europe sept. — Vivace. — Tiges nombreuses, rameuses, et formant sur terre de larges touffes feuillées et très-compactes. Tiges florales, atteignant environ 20 à 30 centimètres de hauteur, quelquefois



OEillet Mignardise.

plus souvent uniflores. Feuilles opposées, très-glaucques, fines, lancéolées-aiguës. Fleurs nombreuses et très-odorantes, tantôt simples, tantôt doubles, à divisions presque entières, ou plus souvent diversément et élégamment fimbriées, de couleurs peu variées, ordinairement blanches ou roses, tantôt uniformes, ce qui est assez rare, tantôt nuancées de cramoisi, de cerise ou de brun noir, ou présentant au centre un mil, ou sur les bords du limbe une élégante couronne purpurine, qui contraste agréablement avec le reste de la fleur.

Var. d'Écosse. — D. MOSCHATUS var. SCOTICUS, Hort.

Tiges n'excédant pas 25 centimètres de hauteur, à fleurs plus grandes que dans l'espèce type. Les semis produisent des variétés assez nombreuses et assez remarquables. Les fleurs, le plus souvent simples ou à peine semi-doubles, sont frangées et présentent généralement au centre un œil purpurin plus ou moins étendu, et qui produit un très-joli contraste sur le blanc du reste de la fleur; quelquefois les pétales sont blancs bordés de pourpre, ou

bien encore le *pourpre* ne fait qu'une couronne dans la partie moyenne de la fleur, dont le reste est *blanc*.

La Mignardise fleurit de la fin de mai ou du commencement de juin en juillet; elle forme des bordures d'une grande élégance. Ses fleurs, qui répandent au loin une délicieuse odeur, sont très-recherchées pour la formation des bouquets. On la multiplie aisément d'éclats qu'on fait de préférence en août, et que l'on peut continuer eu automne et jusqu'au printemps dans les régions tempérées. On la multiplie également de boutures que l'on fait d'ordinaire au commencement de juin, de préférence sous cloches à demi-ombre. Peu délicate, elle prospère cependant mieux dans les sols légers, secs et pierreux, que dans les terres fraîches, compactes ou humides. On peut aussi la multiplier par le semis, qui se fait comme pour l'espèce précédente, mais qui ne donne ordinairement qu'une très-faible proportion de fleurs doubles; la plupart sont simples ou semi-doubles. Les Mignardises doubles produisent habituellement fort peu de graines.

Les variétés d'*OEillet* Mignardise les plus ordinairement cultivées dans les jardins sont: la *ose semi-double*, appelée aussi *Mignardise de Saint-Laurent*, qui est la plus précoce; la *petite blanche à œil pourpre*, dont les fleurs, assez doubles et pesantes, se couchent facilement; la *petite rose à œil cramoisi*, dont les pétales sont très-dentelés et presque frisés; la *rose tendre* ou *carnée à œil brun*, qui est plus vigoureuse, et dont la fleur moins double, mais jolie cependant, s'élève davantage et n'est point aussi sujette à se coucher que la précédente; la *blanche pure*, qui est un peu tardive et très-odorante, etc.

Les Anglais, qui s'occupent beaucoup et avec grand succès de la culture des *OEillets*, et en particulier des *OEillets* Mignardises, en ont obtenu par le semis des variétés très-remarquables que l'on désigne ordinairement sous le nom de *Mignardises anglaises*. Leurs fleurs sont grosses, doubles et larges, et elles ont pour la plupart des pétales parfaitement entiers. Ce sont des plantes le plus souvent basses, mais s'élevant parfois tout autant que les *OEillets* des fleuristes, formant des touffes assez compactes, mais à tiges faibles et supportant d'ordinaire assez difficilement le poids des fleurs, qui ont besoin d'être *soutenues*. Les coloris de ces *OEillets* sont très-remarquables : les uns sont *blanc uni*; d'autres sont *blancs* au centre et bordés de *lie de vin*, de *cerise* ou de *cramoisi*. Tantôt le cœur ou le fond de la fleur (œil) est *cramoisi foncé* ou *brun marron pourpré*, et s'étend presque au point d'envahir toute la fleur; tantôt le centre est *blanc* et présente, vers le milieu des pétales, une couronne *cramoisi* ou *pourpre*, le tour, ou marge, étant également *blanc*; quelquefois toute la fleur est *blanche*, et le contour seul des pétales est coloré *pourpre*. Toutes ces dispositions de coloris sont très-bizarres, et font de ces *OEillets* des plantes intéressantes, qui méritent d'être plus cultivées qu'elles ne le sont. Comme l'espèce précédente, les Mignardises (les variétés anglaises surtout) redoutent l'humidité; il conviendra donc de les cultiver en pots, comme il a été dit pour le n° 1, en se servant de la même terre, mais un peu plus sableuse.

Parmi les Mignardises anglaises, il faut mentionner particulièrement *A nna Boleyn*, variété qui paraît être intermédiaire entre l'*OEillet* des fleuristes et l'*OEillet* Mignardise, et comme un hybride de ces types : elle a la fleur d'une Mignardise à pétales dentés et déchiquetés, et crève un peu, mais le port, le feuillage et la hauteur sont ceux d'un *OEillet* des fleuristes; la fleur a le fond d'un *rose violacé* ou *lie de vin rosé*, avec le cœur *pourpre foncé*. Il existe aussi plusieurs variétés d'*OEillets* Mignardises ayant une tendance à remonter; dans le nombre il faut surtout mentionner la variété appelée *Reine Victoria*, à grandes fleurs *violet lilas* avec le centre *pourpre*, qui remonte d'autant mieux à la fin de l'été et en automne qu'on l'aura plus empêchée

de fleurir au printemps ou en été. Toutes ces variétés, qui ne donnent pas de graines ou que le semis ne reproduit pas, se multiplient quelquefois d'éclats, mais principalement par marcottes ou par boutures, comme il a été dit pour le n° 1.

3. Millet de poste. — *D. BARBATUS*, *Lin.*

Syn. franç. — Millet barbu, Bouquet parfait, Doux Guillaume, Doux Jean, Jalousie.

Indigène. — *Bisannuel, vivace.* — Tiges couchées ou étalées, puis dressées, noueuses, disposées en touffe, hautes de 30 à 110 centimètres et plus,



Œillet de poste.

stériles très-feuillues. Feuilles opposées, glabres, d'un vert sombre, vertes ou rougeâtres, lancéolées, les radicales atténuées en pétiole, les caulinaires embrassantes. Fleurs très-nombreuses, réunies en cyme corymbiforme, larges souvent de 8 à 12 centimètres et formant un bouquet parfait; le calice est accompagné de longues bractées linéaires, vertes, ou parfois teintées de rougeâtre, entremêlées aux fleurs qu'elles dépassent; les 5 pétales de la corolle sont étalés en roue et présentent un limbe en éventail très-finement dentelé. Ces fleurs revêtent des nuances très-belles et très-variées, depuis le *rose carné* au rouge ou sang le plus intense, souvent *cramoisi* ou *pourpre*, parfois *violettes* ou *blanches*, et presque toujours striées ou maculées de points plus foncés et de taches disposées en couronne. Il y en a d'oculées, de panachées, de bordées ou de marginées d'un très joli effet.

Var. à fleurs panachées.

Cette race ne diffère guère du type qu'en ce que ses fleurs ont une plus grande tendance à se panacher que dans le type. Le semis reproduit assez franchement cette particularité.

Var. à fleurs oculées et marginées. — *D. BARBATUS OCVLATUS MARGINATUS*, *Hort.*

Syn. lat. — *Dianthus barbatus auriculæflorus*, *Hort.*, *D. barbatus pictus marginatus*, *Hort.*

Cette variété est remarquable en ce que les fleurs, qui peuvent revêtir toutes les couleurs des Œillets de poste ordinaires, présentent en outre une tache blanche à la gorge et une petite bande ou marge également blanche sur le pourtour de la corolle. Cette disposition est fort jolie, surtout chez les fleurs dont la couleur de fond est foncée.

Var. à fleurs doubles. — *D. BARBATUS FLOR. DUPL.*

Les Œillets de poète à fleurs doubles, comme ceux à fleurs simples, présentent des coloris très-variés; malheureusement le semis ne les reproduit qu'en partie. On obtient parfois par le semis des sujets à fleurs pleines et qui ne produisent pas de graine. On peut les perpétuer d'éclats et de boutures faits à la fin de l'été ou au printemps. Les variétés doubles ou pleines ont sur les simples l'avantage de rester en fleur plus longtemps, ce qui devra dans certain cas leur faire donner la préférence.

L'Œillet de poète est un des plus beaux ornements de nos parterres, et

ses fleurs, groupées en capitules soutenus par des tiges fermes, sont précieuses pour la formation des bouquets. Il est très-rustique, d'une culture facile, et prospère dans tous les terrains et à peu près à toutes les expositions; il vient même assez volontiers dans les jardins au bord de la mer. On le sème de mai en juin, ou aussitôt après les graines mûres, en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place de septembre en octobre en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres. La floraison a lieu de la fin de mai ou du commencement de juin en juillet de l'année qui suit le semis; les variétés à fleurs doubles sont un peu plus tardives, durent plus longtemps et fleurissent de juin en août. On peut également les multiplier d'éclats ou de boutures, que l'on fait après la floraison ou après la maturité des graines; mais ce mode n'est guère pratiqué que pour perpétuer quelques variétés hors ligne, ou pour multiplier en grande quantité certaines nuances destinées à former des bordures nuancées ou des contrastes.

Bien que cet OEillet soit vivace, c'est plutôt comme plante bisannuelle qu'il est ordinairement cultivé, les plantes se dégarnissant promptement après la première floraison, qui est toujours la plus belle. Dans certains départements, les OEillets de poète se ressèment naturellement, et les plants qui en proviennent sont d'ordinaire très-vigoureux.

Cet OEillet convient particulièrement pour orner les plates-bandes et les corbeilles, ou pour composer de grandes bordures autour des massifs d'arbustes ou de plantes hautes dans les grands jardins.

4. OEillet de Chine. — *D. SINENSIS*, Lin.

(*Alb. Vilmorin*, n° 8, 1858.)

Syn. franç. — OEillet de la Régence.

Chine. — *Annuel et bisannuel.* — Tiges noueuses, très-rameuses, un peu étalées, puis dressées, hautes de 20 à 30 centimètres, feuillées jusqu'en haut. Feuilles opposées, linéaires-lancéolées, d'un vert gai ou glaucescent. Fleurs nombreuses, assez grandes, solitaires au sommet de toutes les ramifications; calice un peu renflé, accompagné de bractées linéaires-aiguës dépassant un peu la longueur de son tube; pétales à limbe un peu barbu, irrégulièrement incisé-denté au sommet, de couleurs variées, veloutées, moirées, présentant des macules, des punctuations, des chamarrures qui forment des dessins bizarres très-variés et des plus jolis. Très-souvent les nuances secondaires sont disposées en couronnes ou lignes concentriques sur la partie moyenne de la fleur; quelquefois ces nuances sont groupées au centre, de façon à former un œil.



OEillet de poète à fleurs oculées et marginées.



OEillet de Chine.

Var. à fleurs doubles.— **D. SINENSIS FLOR. DUPL.**

Fleurs grandes, semi-doubles ou doubles, de forme et de tenue parfaites de coloris variant à l'infini, du blanc au rouge pourpre velouté passant par le violet, et offrant, comme dans les variétés à fleurs simples, des dessin bizarres et très-variés.

Var. à fleurs blanches. — **D. SINENSIS ALBUS, Hort.**

Variété à fleurs semi-doubles ou doubles, blanches, formant des touffe assez basses et compactes, qui produisent un très-joli effet en mélange avec les autres variétés.

Var. à fleurs blanches panachées. — **D. SINENSIS VARIEGATUS, Hort.**

(*Alb. Vilmorin, no 4, 1854.*)

Fleurs semi-doubles ou doubles, à fond blanc, panachées et lignées violet et de rouge.

Var. à fleurs carnées. — **D. SINENSIS CARNEUS, Hort.**

Variété à fleurs semi-doubles ou doubles, d'un coloris qui permet d'en tirer bon parti, mélangé aux autres nuances.

Var. très-naine. — **D. SINENSIS NANUS, Hort.**

Variété en touffes compactes n'excédant pas 10 à 15 centimètres, très-lififère, à fleurs semi-doubles ou doubles, violettes nuancées de violet pl foncé.

Var. très-naine panachée. — **D. SINENSIS NANUS vel PUMILUS, Hort.**

Race intéressante, formant des touffes compactes, tout à fait nain n'excédant pas 10 à 15 centimètres, et renfermant des variétés nombreuses très-florifères, à fleurs simples ou doubles, et diversement panaché maculées ou pointillées comme dans le type. Elle convient tout particulièrement pour bordures très-basses.

Var. naine très-ronge. — **D. SINENSIS NANUS ATROSANGUINEUS, Hort.**

Variété naine à fleurs rouge brun, particulièrement convenable pour bordures.

Var. Millet de Chine à larges feuilles. — **D. SINENSIS LATIFOLIUS, Hort.**

Syn. lat. — *Dianthus Sinensis hybridus corymbosus, Hort.*

Jolie race, à tiges plus élevées que dans l'OEillet de Chine ordinaire (25 à 30 centimètres environ), plus roides, moins nombreuses et moins ramifiées dès la base. Feuilles longues de 15 centimètres, plus larges (2 centimètres environ), d'un vert plus foncé, intermédiaires par la forme entre celles de l'OEillet de Chine et de l'OEillet de poète. Fleurs moins grandes, solitaires ou parfois groupées au sommet des tiges et des rameaux, un peu à la façon de l'OEillet de poète, mais elles sont plus grandes et bien moins serrées et nombreuses que chez ce dernier. Le limbe des pétales est en éventail, irrégulièrement dentelé. Certaines variétés ont des coloris veloutés et éclatants du plus bel effet.

L'OEillet de Chine à larges feuilles est un peu tardif; il ne commence pas à fleurir aussitôt que les autres variétés, mais aussi il fleurit plus longtemps et remonte parfois jusqu'à l'approche des gelées.

Les variétés d'OEillets qu'on trouve annoncées fréquemment sous les noms de *Dianthus imperialis* et *D. corymbosus*, *D. pictus*, *D. hybridus*, etc., et que l'on désigne aussi sous le nom d'OEillets parisiens, d'OEillets de Rueil, etc., ne sont le plus souvent que des formes voisines de l'OEillet de Chine à larges feuilles, résultant probablement comme lui de jeux et de croisements entre les différentes races ou variétés d'OEillets de Chine, d'OEillets de poète, comme c'est le cas pour l'OEillet Flon, l'OEillet d'Espagne, l'OEillet hybride de Brown, et variétés analogues dont il est question plus loin.



OEillet de Chine var. à larges feuilles.

var. à larges feuilles à fleurs peintes. — *D. SINENSIS LATIFOLIUS PICTUS*, Hort.

Fleurs de grandeur moyenne ; pétales à limbe largement obové, denté, blanc carné lavé et pointillé de pourpre rosé sur toute sa surface, muni en outre sur l'onglet de quelques points plus foncés, qui forment une sorte de marbrure rouge rosé en cercle autour du centre ou gorge de la fleur.

Var. do Heddewig ou Hedwig. — *D. SINENSIS HEDDEWIGII*, Hort.

Syn. lat. — *Dianthus Heddewigii*, Regel, *D. giganteus*, Regel, *D. Japonicus*, Hort.

(*Alb. Vilmorin*, n° 11, 1861.)

Japon. — Annuel et bisannuel. — Plante trapue, très-glaucue, variant de 20 à 30 centimètres de hauteur. Feuillage très-glaucue, plus ou moins teinté de violacé bleuâtre, assez variable de largeur et un peu roide. Fleurs solitaires au sommet de chaque rameau, de 5 à 8 centimètres de diamètre; pétales à limbe parfois un peu barbu, généralement bien ouvert, large et régulièrement étalé, fortement denté et frangé sur les bords. Le coloris de ces fleurs est très-variable : tantôt rouge très-éclatant, ou mêlé de brun et de reflets sombres ; tantôt k pétales bordés, flammés, fouettés, marbrés, moirés ou maculés de blanc, et plus ou moins généralement marqués vers le centre d'un œil, et parfois d'une ou de plusieurs zones plus ou moins larges et régulières, de couleur plus foncée. Il en existe des variétés à fond blanc, blanc pur, d'autres tirant un peu sur la couleur ardoise



OEillet de Chine ver. de Heddewig.

ou 'lie de vin, mais qui ne se reproduisent pas très-franchement par semis, en sorte qu'il faudra les perpétuer par le bouturage des drageo et rameaux feuillés faits en pots ou terrines à la fin de l'été et en automne/ en les hivernant sous châssis.

Quant aux variétés à fleurs doubles et pleines, elles se rapprochent des OEillets de Chine double, et font par conséquent double emploi ; pour ces raisons, elles sont bien moins intéressantes que celles à fleurs simples : si par hasard quelque variété méritait d'être perpétuée, on devrait également la multiplier par le bouturage plutôt que par le semis.

Var. à fleurs laciniées. — *D. SINENSIS LACINIATUS, Hort.*

Syn. lat. — *D. laciniatus, Regel.*

(*Alb. Vilmorin, n° il, 1861.*)

Japon. — *Annuel et bisannuel.* — Cette variété a beaucoup d'analogie avec la précédente, mais elle est généralement un peu plus haute et moins compacte. Le feuillage, plus délié, est très-glaucue, parfois teinté violacé sur



OEillet de Chine var. à fleurs laciniées.

quelques pieds. Les fleurs sont également très-grandes (6 à 8 centimètres de diamètre), mais les pétales sont plus profondément frangés, laciniés et presque déchiquetés parfois jusque vers la moitié de la longueur du limbe. Ces pétales, au lieu de se toucher par leurs bords comme dans le *Dianthus Heddewigii*, sont souvent plus étroits, plus espacés, et se tiennent moins bien étalés. Les coloris sont ici analogues à ceux que l'on remarque chez la variété précédente, mais les teintes claires et fond blanc s'y présentent un peu plus fréquemment.

De même que dans la race précédente, la culture a fait promptement doubler celle-ci; mais les fleurs doubles et pleines en sont bien moins intéressantes que les simples, auxquelles on devra donner la préférence. Pour ce qui

est des variétés simples ou doubles que l'on voudra perpétuer, on devra avoir recours au bouturage, comme il a été dit pour la race de *Heddewig*.

Lorsque ces deux dernières variétés firent, il y a quelques années (1856-57), leur apparition dans les jardins d'Europe, elles étaient simples, et leurs fleurs présentaient des dimensions vraiment étonnantes et des coloris très-remarquables. A peine cultivées depuis une année, on en obtint déjà des variétés à fleurs doubles, mais alors moins larges. Depuis lors ces OEillets ont tellement varié et joué dans les cultures, qu'ils sont devenus méconnaissables, avec des fleurs analogues à celles de nos anciens OEillets de Chine, mais à coloris moins beaux et moins variés. Non-seulement ces belles variétés, telles que nous les avons décrites, ne se sont maintenues que très-peu de temps par le semis, mais cultivées dans le voisinage des OEillets de Chine anciens, elles les ont modifiés peu avantageusement, et ont apporté dans leurs coloris, leurs formes et leurs dimensions, des perturbations notables. Nous ne serions donc pas éloignés de penser, d'après ces faits, que les deux variétés ci-dessus, qui paraissent être sorties d'un

même type, sont peut-être le point de départ (déjà perfectionné et modifié) de nos OEillets de Chine, ou qu'ils sont un perfectionnement du type de nos OEillets de Chine, poursuivi dans un sens différent de celui adopté pour sa sélection dans nos cultures.

Il ne nous a été possible de conserver à ces deux variétés leurs caractères originaux que par une sélection très-sévère des porte-graines et en les isolant des autres races, ou bien en propageant les variétés de choix par boutures tenues en pots et hivernées sous châssis.

L'OEillet de Chine et ses nombreuses variétés sont des plantes très-précieuses pour l'ornementation des jardins, par leur rusticité, la facilité de leur culture, l'abondance de leurs fleurs et la beauté de leur coloris. Leur port et leur hauteur, ainsi que les innombrables variétés qui en existent, permettent d'en tirer parti dans des conditions très-variées, et d'en mettre, pour ainsi dire, à profusion dans un jardin, sans craindre pour cela la monotonie.

Les OEillets de Chine sont tout particulièrement propres à la formation des bordures dans les grands et les petits jardins ; il suffira de choisir les variétés. On peut aussi en composer de jolis groupes, des massifs, en orner les plates-bandes, ou bien les cultiver en pots. Les fleurs coupées sont très-convenables pour la confection des bouquets.

Les OEillets de Chine se sèment à quatre époques distinctes : — 1° Fin août, en pépinière; on repique en planche au pied d'un mur au midi, en les abritant en cas de neige ou de grands froids, et l'on plante à demeure en avril, en espaçant les pieds de 25 à 30 centimètres. — 2° En- avril, sur couche; les jeunes plants, repiqués en pleine terre à une bonne exposition, sont mis en place en mai, à 20 ou 25 centimètres. — 3° En avril-mai, en pépinière, pour mettre en place lorsque les jeunes pieds se sont suffisamment développés. — 4° En avril-mai, en place, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement d'environ 15 à 20 centimètres. Par ces semis ainsi effectués, on peut se procurer une succession presque non interrompue de fleurs depuis la fin de mai ou le commencement de juin, jusqu'en septembre et même jusqu'à l'approche des gelées, pour l'OEillet de Chine à larges feuilles.

Ces OEillets se lèvent très-bien en motte, ce qui permet de les élever en pépinière d'attente, et de les transplanter à demeure, alors que les pieds sont déjà forts et près de fleurir.

Bien qu'ils soient bisannuels, les OEillets de Chine ne sont guère cultivés que comme plantes annuelles, parce qu'ils sont sujets à périr la seconde année, étant en pleine végétation, des suites de la pourriture des racines.

5. OEillet hybride de Brown.

Syn. angl. — Brown's mule Pink.

Origine inconnue. — *Annuel, bisannuel.* — Joli petit OEillet à fleur simple, rouge et rose, à cœur pourpre, à pétales légèrement et finement dentés. Plante haute de 25 à 30 centimètres, paraissant intermédiaire entre l'OEillet de Chine ordinaire et celui à larges feuilles, mais se rapprochant beaucoup plus de ce dernier. — Culture de l'OEillet de Chine.

6. **œillet de Gardner.** — *D. GARDNERIANUS, Hort. (D. SINENSIS, Lin., var.).*
(*Alb. Vilmorin, n° 2, 1852.*)

Origine douteuse. — *Annuel et bisannuel.* — Plante robuste, à feuilles larges, les radicales en rosette, d'où partent des tiges élevées de 30 à 35 cen-

timètres et plus, ramifiées, surtout vers le sommet. Fleurs un peu odorantes, semi-doubles ou doubles, rarement très-pleines, ordinairement solitaires au sommet des tiges et des rameaux; bractées calicinales, ou divisions du calicule, foliacées, en nombre variable, mais le plus souvent 4 à 6, linéaires-aiguës, atteignant parfois la longueur du calice, et le dépassant même quelquefois; pétales à limbe arrondi, presque flabelliforme ou eu éventail, assez profondément laciniés et irrégulièrement déchiquetés, de couleurs très-variables : tantôt d'un violet rougeâtre pointillé de pourpre, et un peu barbus sur le milieu et à la base du limbe; de couleur claire et uniforme au sommet, parfois à bords blanc rosé, rose foncé et pointillé de pourpre au centre. Il en existe beaucoup d'autres nuances, toutes plus ou moins remarquables et intéressantes.

Il est peu de plantes qui, depuis leur introduction dans les jardins, se soient aussi profondément modifiées que l'Œillet de Gardner. Originellement c'était une plante à tiges hautes d'environ 50 centimètres, plus ou moins couchées et géniculées à la base, puis dressées, rameuses à partir du milieu, et formant à peu près un corymbe très-liche à leur partie supérieure; toutes les tiges se terminaient par une ou deux fleurs, rarement par trois, de grandeur moyenne, très-odorantes, simples, à pétales assez profondément incisés et laciniés; leur couleur variait du rose pourpre au blanc rosé à peu près unicolore. Aujourd'hui l'Œillet de Gardner est devenu plus nain, plus ramifié, plus touffu; ses fleurs ont diminué de grandeur, mais elles sont devenues plus nombreuses et ont doublé; leurs pétales, bien qu'encore découpés et déchiquetés, ne le sont plus autant, mais ils se sont, par contre, enrichis de teintes nouvelles et nombreuses, qui font maintenant ressembler beaucoup cet Œillet à celui de Chine à larges feuilles, avec lequel il rivalise d'éclat et de beauté. Cependant les Œillets de Gardner sont toujours un peu plus élevés; leurs rameaux floraux



Œillet de Gardner.

sont plus grêles, plus allongés, plus écartés et de hauteur plus irrégulière, et leurs pétales sont plus laciniés que ceux de l'Œillet de Chine à larges feuilles; ils sont en outre bien moins variés de couleurs et les teintes de leurs fleurs sont généralement moins vives que chez ces derniers.

Cet Œillet peut se semer à trois époques différentes : — 1° En septembre ou mieux à la fin d'août, en terre ordinaire; on repique en pépinière, à une exposition plus chaude, et l'on met en place fin mars-avril, en espaçant les pieds d'environ 30 à 35 centimètres. — 2° En avril, sur couche; après avoir été repiqués en pleine terre, les jeunes plants sont placés à demeure vers la fin de mai. — Et 3° en avril, en pépinière à bonne exposition; on fait également un repiquage en pleine terre, et l'on plante à demeure fin mai-juin : dans les deux premiers cas, les fleurs se succèdent de juin en août et quelquefois plus longtemps, et dans le dernier, de juillet en octobre et jusqu'aux gelées.

Propre à l'ornement des corbeilles et à la formation des bordures, on peut aussi en composer de jolis massifs et le cultiver en pots. Ses fleurs coupées servent très-bien à la confection des bouquets.

7. **Œillet d'Espagne.** — D. **HISPANICUS**, *Hort.*

Syn. lat. — *Dianthus Sinensis?*, *Lin.*, *var.?*

Syn. franç. — Œillet Badin, Œillet de Paris, appelé aussi quelquefois Œillet de mai.

* *Origine douteuse.* — *Vivace.* — Plante paraissant intermédiaire par le port et le feuillage entre les Œillets de Chine à larges feuilles, les Œillets de poète; mais elle est plus touffue. Ses tiges sont plus régulières et dépassent à peine 20 à 25 centimètres de hauteur. Ses fleurs, légèrement odorantes, sont très-doubles, et d'un *rouge rosé et pourpré*. Il est en outre franchement vivace, et surtout recherché à cause de sa floraison *hâtive*, qui commence à la fin de mai et se continue en juin. Il est très-propre à la formation des bordures, à confectionner des massifs, à orner les plates-bandes. Ses fleurs coupées conviennent pour bouquets.

Cet Œillet est très-anciennement cultivé dans les jardins, oh il commence à devenir moins commun qu'autrefois; ce fait est regrettable car cette espèce est rustique, jolie et florifère, surtout lorsqu'elle est cultivée en terrain sain et bien exposé. Comme il ne donne pas habituellement de graines ou seulement fort peu, on multiplie d'ordinaire l'Œillet d'Espagne par la division des pieds ou d'éclats des tiges stériles ou feuillées qui se font à la fin de l'été et en automne, ou bien au printemps, et que l'on plante en les espaçant de 30 à 35 centimètres. Cet Œillet supporte la transplantation sans en souffrir, même pendant sa floraison; il suffira de le lever en motte, de l'arroser copieusement, et de l'ombrager pendant quelques jours. Il réussit assez volontiers dans les jardins au bord de la mer.

L'origine de cet Œillet est très-problématique, et ses analogies pourraient faire supposer qu'il est sorti de l'Œillet de Chine ou du croisement de l'Œillet de Chine avec l'Œillet de poète ou., quelque'une des variétés de ce dernier,

9. **Œillet Fion.** — D. **SEMPERFLORENS**, *Hort.*

Syn. lat. — *Dianthus Sinensis*, *Lin.*, *var.?*; *D. hybridus multiflorus*, *Hort. angl.*

Syn. franç. — On l'appelle quelquefois Œillet de mai et Œillet de la Saint-Jean.

Bisannuel, vivace. — Cet Œillet se rapproche beaucoup du précédent. Il s'en distingue par ses tiges plus élevées et de hauteur variable (environ 35 à 40 centimètres, quelquefois plus); en outre, ses fleurs, disposées en bouquets volumineux, sont plus grandes, également un peu odorantes et d'un *rouge rosé* tenant un peu du *cerise* et du *carmin*.

On n'est pas parfaitement fixé sur l'origine exacte de cet Œillet (1), qui est très-élégant, en même temps que l'un des plus florifères et des plus

(1) Par suite de modifications incessantes (résultat ordinaire d'une culture horticole générale et de longue date), les espèces et les variétés du genre Œillet sont devenues d'une nature excessivement polymorphe; elles sont même tellement variables, qu'on en est arrivé aujourd'hui à ne plus pouvoir distinguer d'une manière certaine les affinités de plusieurs des sortes d'Œillets cultivées actuellement dans les jardins. La difficulté augmente en particulier pour les variétés ayant comme feuillage, fleurs et mode de végétation, quelque analogie avec les Œillets de poète, les Œillets de Chine, l'Œillet superbe, etc.: tels sont les Œillets d'Espagne, de Chine à larges feuilles, de Gardner, les Œillets Fion, *Brown's mule Pink*, *Maule's forcing*, *Maulei*, l'Œillet Napoléon III, le *Dianthus hybridus corymbosus*, l'Œillet superbe nain, etc., et toute cette légion d'Œillets de parenté douteuse que l'on obtient maintenant, lorsqu'on sème des graines recueillies sur des plantes des races susdites, surtout lorsqu'elles ont été cultivées en mélange ou dans le voisinage les unes des autres.

rustiques que l'on connaisse. Son introduction dans les jardins est de date toute récente. Il y a quelques années, il fut exposé pour la première fois par M. Flon, horticulteur d'Angers, qui paraît en être l'obteneur, et dont il porte le nom. Les qualités de cet



OEillet Flan.

OEillet le firent promptement apprécier, et depuis lors sa culture se généralise chaque année davantage. Cet OEillet fleurit, pour ainsi dire, toute l'année, ou plutôt pendant toute la belle saison, depuis mai jusqu'aux gelées; ses rameaux fleuris se conservent longtemps dans l'eau, et conviennent particulièrement pour la confection des bouquets.

La culture de l'OEillet Pion est des plus simples : toute terre de jardin paraît lui convenir, pourvu qu'elle soit meuble et un peu fraîche, mais non humide. La multiplication en est très-facile par la division des pieds ou par drageons éclatés à la fin de l'été ou au printemps, et qui s'enracinent presque sans soin. On peut également le mul-

tiplier de boutures à peu près en toutes saisons, mais principalement en mai-juin.

Cet OEillet ne donne pas ou ne produit que fort peu de graines; d'ailleurs le semis n'est guère pratiqué que dans le cas où l'on cherche à obtenir des variétés nouvelles, et il reproduit alors une majeure partie de plantes à fleurs simples, lesquelles donnent parfois un peu plus de graines. Lorsque par hasard on en aura des graines, on devra en faire le semis d'avril en juin, en pépinière; on repiquera le plant en pépinière, où on le laissera jusqu'à ce que la floraison permette de juger quelles plantes sont dignes d'être conservées. En général, les individus provenant de ces semis ont des fleurs dont la coloration est la même que chez le type, ou ne s'en écarte que fort peu. Quant aux variétés que l'on aura obtenues, le semis ne les reproduisant pas, on devra, si l'on tient à les conserver, les multiplier d'éclats ou de boutures. L'OEillet Fion convient particulièrement pour orner les plates-bandes, composer des groupes ou des massifs, et pour former de superbes bordures, particulièrement autour des massifs de Rosiers ou d'arbustes; les pieds doivent être espacés de 30 à 40 centimètres. Il se prête très-bien à la culture en pots, et, ce qui le rend surtout précieux, c'est qu'il supporte la transplantation, sans en souffrir, même pendant la floraison. On pourra donc le laisser en pépinière, et attendre qu'il soit fleuri pour le placer à demeure.

L'OEillet Fion présente une particularité horticole très-intéressante, c'est de produire quelquefois sur le même pied des rameaux ou des portions de rameaux qui donnent naissance à des fleurs d'un coloris différent du type; on rencontre même parfois des fleurs ou des pétales qui sont partie d'une couleur et partie d'une autre. M. Paré, l'habile horticulteur à qui l'on est redevable de la propagation en grand de cet OEillet, a eu l'idée de fixer ces coloris accidentels, et il y est parvenu en bouturant les rameaux ou parties de rameaux qui présentaient ces accidents de couleurs. C'est ainsi qu'il a obtenu :

1° En 1860, l'OEillet Fion Marte Paré, à fleurs d'un blanc pur, parfois, mais rarement, lamé de rose. Lorsque cette variété sera plus multipliée,

elle sera une des plantes les plus recommandables pour produire des contrastes de couleurs, soit en massifs, plates-bandes au bordures.

2° En 1861, l'**Œillet Flon Émile Paré**, à fleurs striées de *rouge* sur fond *rose*.

3° En 1862, l'**Œillet Fion Paulin**, k fleurs d'un *rose carné* uniforme.

4 En 1863 sans nom, à fleurs d'un *rose carné* strié de *rouge*.
sans nom, à fond *blanc pur* strié de *rouge*.

5° En 1865, l'**Œillet Flou, souvenir de Paulin**, à fleurs *saumon-rosé* clair.

6° En 1865, l'**Œillet Fion, Prince impérial**, à fleurs *blanc strié* ou *pointillé* de *rose*.

Var. Maule's forcing. — Ressemble à l'**Œillet Flon** ordinaire, dont il diffère un peu par ses feuilles plus étroites, par ses fleurs un peu plus petites et moins nombreuses ; elles sont d'une couleur *rose* plus ou moins foncée et ne remontent pas comme chez le précédent.

Var. Maulei. — Parait être la même plante que la variété précédente à fleurs de couleur plus pâle.

Il y a peu de temps encore, ces deux dernières variétés étaient assez recherchées pour l'ornementation de nos parterres ; mais depuis l'obtention de l'**Œillet Flon**, qui leur est préférable, elles sont moins cultivées. Elles fructifient peu ou point, mais on les multiplie aisément de drageons et de boutures. Leur floraison a lieu de la fin de juin à la mi-août.

Nous rapportons à cette race quelques variétés d'**Œillets** obtenus il y a déjà quelques années, mais qui ne font que commencer à se répandre dans les jardins sous les noms d'**Œillet Napoléon III**. d'**Œillet de Meaux** (*Dianthus Meldensis*, Hort.), etc.

Ces **Œillets** ont tous les caractères extérieurs de l'**Œillet Flon**, dont ils diffèrent par un moins grande abondance de tiges feuillées et par des fleurs d'un rouge pourpre éclatant chez le premier, et rouge rose cerise chez le second. Comme la plante est excessivement florifère, et que presque tous les bourgeons tournent à fleur, ces variétés remontent peu. On ne les multiplie que par la division des pieds, à la fin de l'été ou au printemps, ou, ce qui est plus sûr, de boutures faites de mai en juillet-août. Pour obtenir sûrement des rameaux feuilles propres à la multiplication, il sera prudent de cultiver à part quelques exemplaires que l'on empêchera de fleurir pour les obliger à produire un plus grand nombre de ramifications stériles ou feuillées.

9. Œillet deltoïde. — D. DELTOIDES, Lin.

Indigène. — *Vivace.* — Plante gazonnante, à ramifications grêles, couchées et radicantes, émettant des jets stériles allongés et des tiges fleurées ascendantes, pouvant atteindre 15 à 25 centimètres. Feuilles opposées, molles, planes ; les inférieures et celles des jets stériles rapprochées, atténuées à la base, *arrondies* au sommet ; les *caulinaires* plus longues et les supérieures linéaires-aiguës trinervées. Fleurs solitaires au sommet de la tige et des rameaux, et formant une panicule dichotome ; calice grêle, cylindrique, strié dans toute sa longueur, à divisions acuminées, subulées ; pétales *roses*, à limbe *oblong-obové*, denté au sommet et muni à sa base d'une ligne *purpurine* en forme d'un delta grec (A) ou V renversé (Λ), plus court que l'onglet.

Cet **OEillet** est assez répandu dans les parterres; il le doit à son mode de végétation, à sa rusticité et à la durée de sa floraison, qui a lieu de juin-juillet en août; parfois quelques fleurs apparaissent déjà en mai et même plus tôt, à bonne exposition; il s'en développe aussi quelquefois jusqu'en septembre. On en fait des bordures d'un bon effet et on l'emploie souvent



OEillet deltoïde.

pour l'ornement des tertres, des rochers et des rocailles. Sa culture est facile ; tout terrain léger, sablonneux et plutôt sec que frais lui est favorable. On le multiplie par la séparation des touffes, qui se fait au printemps ou à l'automne ; sa multiplication peut aussi s'opérer par semis d'avril en juin, en pépinière; on repique en pépinière ou, si l'on veut, en pots, jusqu'à la mise en place, qui s'effectue en automne ou au printemps, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres.

L'OEillet du Tymphreste (*D. Tymphresteus*, Heldr. et Sart.), dont il a été question dans la *Revue horticole*, est une assez jolie petite espèce *annuelle* et *vivace*, originaire de la Grèce, ne s'élevant guère à plus de 15 k 20 centi-

mètres, &tiges très-ramifiées et abondamment garnies de petites fleurs tantôt *rose pille* uni, tantôt *rose* marqué de lignes ou ponctuations plus foncées, qui forment comme une tache circulaire ou un anneau autour de la gorge et sur le limbe de la corolle.

Cette espèce n'existe pas encore dans le commerce. Quand on aura *des* graines, on devra les semer en août-septembre en pépinière; on repiquera les plants en pépinière ou en pots qu'on hivernera sous châssis, et on les mettra en place en mars-avril, soit en bordures, soit sur les rocailles.

10. OEillet bleuâtre. — *D. CAESIUS*, *Smith*.

Alpes. — *Vivace*. — Plante d'un vert glauque, gazonnante, à ramifications grêles, couchées ou radicales, émettant des jets stériles et des tiges fleuries dressées, hautes de 10 k 15 centimètres, terminées par une, rarement deux fleurs. Feuilles opposées, linéaires, un peu roides. Fleurs grandes (plus de 2 centimètres de diamètre), *odorantes*, d'un *rose purpurin*, à pétales contigus, à limbe arrondi-cunéiforme, plus ou moins velu à la gorge, inégalement crénelé ou denté au sommet. — Sa floraison a lieu de mai en juin.

Cet **OEillet** fleurit généralement peu dans les cultures ; il est en outre un peu délicat, et ne végète bien qu'en terre de bruyère sableuse et à une exposition plutôt sèche que fraîche. On peut l'employer pour orner les rochers, les talus, les tertres, etc.

On le multiplie comme l'espèce précédente, par la séparation des pieds ou par semis.

11. OEillet de Montpellier. — *D. MONSPESSULANUS*, *Lin*.

Indigène. — *Vivace*. — Souche à divisions grêles, couchées et radicales, émettant des jets stériles et des tiges fleuries ascendantes et rameuses au sommet, qui atteignent de 20 à 25 centimètres. Feuilles opposées, molles,

linéaires-aiguës. Fleurs *blanches* assez grandes, solitaires au sommet de la tige et des rameaux, formant une panicule dichotome ; pétales à limbe orbiculaire dans la partie non divisée, fendu dans sa moitié supérieure et jusqu'au milieu en lanières étroites. — La floraison a lieu de juillet en août.

Cette espèce convient à l'ornement des rochers et des rocailles ; elle se cultive comme les deux précédentes.

1\$. Millet superbe. — **D.** SUPERBUS, *Lin.*

Syn. lat. — *Dianthus fimbriatus*, *Lamb*, *D. flexuosus*, *Hort.*,
D. multifidus, *Gilib.*, *Dianthus papillosus*, *Hort.*

Syn. franç. — Mignardise des prés.

Indigène. — *Vivace et bisannuel.* — Tiges nombreuses, ascendantes, hautes de 40 à 60 centimètres et plus. Feuilles opposées, étroites, linéaires-obtuses, un peu molles, d'un vert pâle, à bords finement denticulés. Fleurs *odorantes*, disposées en panicule *corymbiforme* ; calice en cylindre étroit, long de près de 3 centimètres, accompagné de 4 petites bractées inégales ; pétales 4 ou 5, d'une couleur variable, *lilas, violet clair, gris lilacé* ou *rose très-tendre* et presque *blanc*, marqués à l'onglet d'une jolie petite tache *verte* ; limbe oblong, divisé ou incisé dans tout son pourtour et au delà du milieu en lanières ou franges capillaires profondes et d'une grande délicatesse.



Œillet superbe.

Ce charmant Millet est remarquable, non-seulement par ses nombreuses **élégantes** fleurs, qui se succèdent de la fin de mai ou de juin en juillet ; ais encore par l'odeur agréable qu'elles exhalent. Il peut être cultivé dans ;corbeilles, les plates-bandes, aussi bien au soleil qu'à demi-ombre ; on **peut** également en faire des bordures sur plusieurs rangs autour des grands **massifs** d'arbustes et le planter sur les rocailles, grottes, etc. Il est assez **ruste** et vient bien en tous terrains sains, mais consistants, particulièrement dans ceux qui sont **argilo-siliceux** ou **silico-calcaires**. Les fleurs de **Œillet superbe** sont de celles qui gagnent à être vues de près et qu'on aime **à** **voir** à rencontrer ; il est donc regrettable que cette espèce ne soit pas **plus** **cultivée** davantage.

Les **graines** doivent être semées : 1° Au commencement d'avril, sur couche **de** ; on repique les jeunes plants en pleine terre, à une exposition

chaude, afin d'obtenir la floraison dans la même année. — 2° D'avril en juin et jusqu'en août, en pépinière ; on repique en pépinière d'attente, et l'on met en place en septembre-octobre, ou mieux en mars, en espaçant les pieds d'environ 30 à 40 centimètres. Les plantes provenant de ce dernier semis fleurissent l'année suivante, de juin en août, et celles du premier depuis août jusqu'en septembre. On peut également multiplier cette espèce par éclats, à la fin de l'été ou au printemps, mais ce procédé est peu usité.

Var. à tiges naines. — *D. SUPERBUS NANUS*, Hort.

Cette variété a pris le nom d'*Œillet superbe nain*, parce qu'elle est issue d'un semis de l'*Œillet superbe* (*Dianthus superbus*) ; mais elle en diffère tellement par le port, le *facies* et la forme des fleurs, que l'on serait plutôt tenté de la rapporter au *Dianthus ciliatus*, Guss. (de Calabre), ou au *D. arenarius*, Lin., ou bien au *D. fimbriatus*, Bieberst., de Géorgie, ou même encore au type simple de l'*Œillet Mignardise* (*D. plumarius* vel *moschatus*).

C'est un charmant petit *Œillet* vivace à bordures, à fleurs découpées, frangées d'un blanc lilacé ou lilas rosé clair, épanouissant de la fin de mai en juin et jusqu'en juillet. On le sème d'ordinaire d'avril-mai en juin, et la floraison n'a lieu que l'année suivante ; on peut également le multiplier d'éclats ou de drageons à la fin de l'été, ou de bonne heure au printemps.

13. Millet à pétales dentés. — *D. DENTOSUS*, Fisch.

Syn. lat. — *Dianthus dentatus*, Hort., *D. Seguieri*, Fenzl., non Vill.,
D. versicolor, Fisch.

Syn. franç. — *Œillet dentelé.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 15, 1865.)

Sibérie orientale. — *Annuel, vivace.* — Tiges rameuses dès la base, à ramifications étalées, puis dressées striées et glaucescentes, disposées en touffe rosulante et arrondie ; les tiges fertiles sont multiflores et noueuses, le tout

ne s'élevant guère à plus de 10-20 ou 25 centimètres. Feuilles linéaires, assez larges, parfois un peu ondulées, glauques, lavées de rougeâtre, surtout en automne. Calice à dents dressées, cuspidées, un peu membraneuses au sommet ; à sa base se trouvent les bractées, qui composent le calicule ; elles sont étalées et au nombre de 4, disposées par paires opposées et inégales, de moitié moins longues que le calice. Corolle large de 3 centimètres ; pétales à limbe étalé, d'un joli rose lilacé ou lilas violacé, denté aux bords ; la base du limbe de chacun des pétales est barbue et marquée d'une large tache régulière, formée par des stries pourpres : l'ensemble de ces taches simule



Billet à pétales dentés.

une jolie couronne ou un œil de 1 centimètre de large, qui occupe le centre de la fleur ; étamines ne dépassant pas le tube, à anthères violettes ; style à stigmates violets, atteignant la hauteur de l'onglet.

L'*Œillet* dentelé est remarquable par l'abondance et la durée de sa floraison, qui commence en mai juin et qui se prolonge jusqu'en septembre. Par

son mode de végétation, il peut être employé, soit à la formation de *char-*
*man*tes bordures dans les plates-bandes ou autour des massifs des jardins
paysagers, soit à la décoration des rocailles. Il se plaît dans les sols légers
et un peu frais, bien qu'il paraisse réussir en tous terrains sains. La mul-
tiplication s'opère facilement par le semis, qu'on effectue de mai en juin et
même jusqu'en août, en pépinière, en terre douce et légère ; on repique le
plant en pépinière, et on le met en place au printemps seulement, à envi-
ron 25 30 centimètres de distance ; en semant en pépinière en plein air
en mars-avril, et en repiquant les plants dès qu'ils ont quelques feuilles,
on obtient la floraison dès juillet-août de la même année.

On peut également le multiplier par boutures, drageons, éclats ou divi-
sions des pieds, de la fin de l'été en automne ou au printemps.

Var. hybride. — *D. DENTOSUS HYBRIDUS*, Hort.

A peine cultivé dans nos jardins depuis une année ou deux, l'œillet à
pétales dentés n'a pas tardé à jouer avec les diverses sortes d'œillets

annuels cultivés dans nos jardins, tels que l'œillet de Chine et ses variétés, et proba-
blement avec plu-
sieurs autres, et à se
modifier d'une ma-
nière notable; il en est
résulté une race parti-
culière, à fleurs plus
grandes, simples, se-
mi-doubles, doubles
ou pleines, qui, tout
en conservant à peu
près le mode de végé-
tation du type, pro-
duisait des fleurs ana-
logues pour les dimen-
sions et la variété des
coloris aux œillets
de Chine. Un certain
nombre des sujets de
cette race obtenus de
semis sont stériles et
ne produisent pas de
graines, d'où la néces-
sité, pour les conser-
ver, ainsi que les au-
tres variétés les plus
méritantes, de les mul-
tiplier par boutures,
drageons, éclats ou di-
vision des pieds



œillet à pétales dentés, var. hybride.

à la fin de l'été, en automne et au printemps; mais quel-
ques sujets produisant des graines permettent de semer, comme il a été dit
pour le type, et produisent un assez grand nombre de jolies variétés très-
propres à orner les massifs, les plates-bandes et à former des bordures.

- Œillet à bouquets.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 761.
- Œillet à carte.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 4, section II, p. 766.
- Millet allemand.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, a et e, p. 763 et 764.
- Œillet anglais.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, a, p. 763.
- Œillet à ratafia.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 762.
- Millet ardoisé.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, e, p. 764.
- Œillet avranchin.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, b, p. 764.
- Millet badin.** - V. OEILLET D'ESPAGNE, p. 783.
- Œillet bichon.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section F, p. 766.
- Œillet bicolore.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section C, p. 765.
- Œillet bizarre.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section C, p. 765.
- Œillet commun.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 761.
- Œillet crevard.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section H, p. 766.
- millet d'amateur.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section C, p. 764.
- Œillet d'amour.** - V. GYPSOPHILA PANICULATA.
- Millet de Belleville.** - V. XÉRANTHÈNE OU IMMORTELLE ANNUELLE.
- Millet de Bohême.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, a, page 763.
- Œillet de bois ou des bois.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section D, p. 766.
- Millet de Bleu.** - V. COQUELOURDE DES JARDINS.
- Œillet d'Ecosse.** - V. OEILLET MIGNARDISE, p. 771.
- Œillet de fantaisie.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section B, p. 762 h 764.
- Œillet de Janséniste.** - V. LYCHNIDE VISQUEUSE.
- Œillet de la régence.** - V. OEILLET DE CHINE, p. 777.
- œillet de la saint-Jean.** - V. OEILLET FLON, p. 783.
- Œillet de mai.** - V. OEILLET D'ESPAGNE, OEILLET FLON et NARCISSE DES POÈTES
- Œillet de Paris.** - V. OEILLET D'ESPAGNE, p. 783.
- Œillet de plume.** - V. OEILLET MIGNARDISE, p. 774.
- Œillet des dames.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section F, p. 766.
- Œillet des fleuristes double nain hâtif.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section A, a, page 762.
- Millet des Jardins.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 761.
- Millet des murailles.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 761.
- Œillet des prés.** - V. LYCHNIDE FLEUR DE COUCOU.
- Œillet de Verviers.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section E, p. 766.
- Millet de Vienne.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section A, a, page 762.
- Millet d'Inde.** - V. TAGÈTE.
- Œillet flamand.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section C, p. 764.
- Œillet frangé.** - V. OEILLET MIGNARDISE, p. 774.
- Œillet girofle.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 761.
- Millet grenadin.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, n° 1, p. 762.
- Œillet Mahony.** - V. OEILLET DES FLEURISTES, section D, p. 766.
- (Œillet Mignard.** - V. OEILLET MIGNARDISE, p. 774.

- Œillet Mignonnette.** — V. ŒILLET MIGNARDISE, p. 774.
- Œillet nain.** — V. ŒILLET MIGNARDISE, p. 774, et ŒILLET DES FLEURISTES, pages 762 et 766.
- Œillet perpétuel.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section D, p. 765.
- Œillet picoté.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section B, a, pages 662 et 763.
- Œillet prolifère.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section H, p. 766.
- Œillet quadricolore.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section C, p. 765.
- Œillet remontant.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section D, p. 765.
- Œillet rose.** — V. XÉRANTHÈME 011 IMMORTELLE ANNUELLE.
- Millet rouge.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section A, p. 761.
- Œillet sablé.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section G, p. 766.
- Œillet saxon.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section B, b, p. 764.
- Œillet tricolore.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section C, p. 765.
- Œillet verviétois.** — V. ŒILLET DES FLEURISTES, section E, p. 766.
- Œnothera.** — ÉNÔTHÈRE et GODETIA.
- Œuf de vanneau.** — V. FRITILLAIRE MÉLÉAGRE.
- Omphalodes linifolia.** — V. CYNOGLOSSE A FEUILLES DE LIN.
- Omphalodes verna.** — V. CYNOGLOSSE PRINTANIÈRE.
- Onagre.** — V. ÉNÔTHÈRE BISANNUELLE.
- Ongles du diable.** — V. MARTYNIA A TROMPE.

○ OCLÉE. — ONOCLEA, LIN.

Étymol. — De *ὄνος*, vase?, broc; *κλείω*, entourer, enfermer : allusion à l'apparence capsulaire de la membrane qui enveloppe les organes de la fructification.

Fam. des *Fougères*.

Onoclée sensible. — **O.** SENSIBILIS, *Lin.*

Amér. sept. — *Vivace.* — Souche rameuse et très-traçante, d'où naissent des frondes (feuilles) de deux formes : les unes, stériles, élevées d'environ 50 centimètres, sont pennées, à pennules incisées-crénées, les pennules inférieures plus allongées; les autres frondes (fertiles) ne consistent qu'en un long pétiole de 30 centimètres environ, portant à son sommet des corps arrondis disposés sur deux rangs opposés, qui ne sont autres que les organes de la fructification.

L'Onoclée est une de nos plus élégantes Fougères; elle convient moins à l'ornement des pelouses qu'à la décoration des rocailles, des rochers, des cascades et du bord des pièces d'eau. Un sol léger et tourbeux, frais, humide même, est préférable pour cette plante. L'Onoclée est presque aquatique, et il suffira de l'arroser fréquemment pour lui voir produire des sondes dépassant 60 et même 70 centimètres. On la



Onoclée sensible.

multiplie très-bien d'éclats en automne, mais mieux au printemps. Voyez le chapitre FOUGÈRES, dans la seconde partie de cet ouvrage.

Ononis — V. BUGRANE.

ONOPORDON. — ONOPORDON, VAILL.

1 tymol. — De ὄνα, âne, et men, pet pet-d'âne, nom vulgaire de lap lante.

Fam. des *Composées*.

1. **Onopordon à feuilles d'Acanthe.** — O. ACANTHIUM, Lin.

Syn. franç. — Chardon aux ânes.

Indigène. — *Bisannuel.* — Plante épineuse, recouverte sur toutes ses parties, notamment sur la tige et les feuilles, de longs poils aranéeux, blanchâtres ou grisâtres. Tiges robustes, dressées, rameuses, buissonnantes, dépassant souvent 1^m,50 de hauteur, fortement ailées par la décurrenente des feuilles, à ailes foliacées, ondulées ou crispées et épineuses. Feuilles grandes, sinuées, dentées et très-épineuses; les radicales atténuées en pétiole, les caulinaires alternes, plus petites et décurrenentes. Fleurs purpurines, en capitules volumineux, solitaires et terminaux; involucre à écailles nombreuses, imbriquées, entières, étalées et se terminant par une pointe acérée, triquètre. La floraison a lieu de juin-juillet en août.



Onopordon k feuilles d'Acanthe.?

— Culture et emploi du n^o 3.
La figure ci-contre peut s'appliquer indifféremment aux espèces suivantes, que le dessin ne saurait reproduire distinctement à cette échelle très-réduite.

2. **Onopordon d'Illyrie.** — O. ILLYRICUM, Lin.

Syn. lat. — *Onopordon elongatum*, Lamk, O. horridum, Viv.

France mérid. — *Bisannuel.* — Diffère du précédent, par sa teinte générale moins blanche, par ses tiges plus roides, plus rameuses, munies de décurrenentes plus saillantes et plus épineuses; elle en diffère encore par les écailles de l'involucre, qui sont réfléchies, et par les feuilles, qui sont beaucoup plus incisées et très-épineuses. — La floraison a lieu de juin-juillet en août. — Culture et emploi du n^o 3.

3. **Onopordon d'Arable.** — O. ARABICUM, Lin.

Europe mérid. — *Bisannuel.* — Tige atteignant près de 2 mètres, dressée, peu rameuse et recouverte d'un tomentum blanc. Les feuilles, tomentueuses sur les deux faces, sont oblongues ou lancéolées, sinuées ou pennatifides, à dents épineuses. Les écailles de l'involucre sont glabres, lancéolées, les extérieures plus courtes, et toutes appliquées contre les fleurs. — La floraison a lieu en juin juillet et août.

Ces divers *Onopordons*, y compris *P. Alexandrinum*, Hort., qui n'est probablement qu'une forme ou un jeu des deux premières espèces, sont des plantes à port essentiellement pittoresque, qui méritent une place dans les parties découvertes et accidentées des grands jardins. Ce sont de grands Chardons qu'il conviendra d'isoler ou de grouper sur les pelouses, les collines et les sites agrestes.

Peu délicates, ces plantes croissent dans tous les sols sains ou drainés, même dans ceux de qualité médiocre, et s'y ressèment naturellement. Quand il s'agira de semer, on devra y procéder à la fin de l'été, août-septembre, soit en place, en lignes ou bien en touffes ou poquets, soit en pépinière; dans ce dernier cas on éclaircira les plants, ou on les repiquera pour les mettre à demeure au printemps : toutefois les semis faits en place produisent d'ordinaire les plus beaux sujets. On pourrait bien semer sur place au printemps, mars-avril, mais on ne devra donner la préférence à ce procédé que dans le cas où l'on ne chercherait à avoir la première année que des feuilles radicales, qui ne seraient belles d'ailleurs qu'à l'automne seulement. On pourrait également semer à l'automne une ou deux graines dans de petits pots, et aussitôt que les plants auraient développé quelques feuilles, on les mettrait en place en motte, sans qu'ils aient le moins du monde à souffrir de la transplantation.

OPHIOPOGON. — OPHIOPOGON.

Étymol. — De ὄφι, ὄφις, serpent, et ἰών, barbe.

Fam. des *Liliacées*.

1. *Ophiopogon* du Japon. — *O. japonicus*, B. Reg.

Syn. franç. — Herbe aux turquoises.

Chine. — *Vivace*. — Petite plante herbacée, à rhizome très-rameux, peu développé, garni de nombreuses racines fibreuses assez menues. Feuilles toutes radicales, dressées, fermes et presque coriaces, d'un très-beau vert intense, linéaires, poussant en gazon touffu et serré, ne s'élevant guère à plus de 15 à 20 centimètres; ce feuillage, qui persiste et se maintient très-beau en hiver comme en été, ressemble, à s'y méprendre, à celui de certaines Graminées. Entre les feuilles et comme cachées sous elles, se développent vers la fin de l'été, en juillet-août, de petites hampes comprimées, vert clair, blanchâtres ou lilacées, de 5, 10 à 15 centimètres, terminées par un épi de petites fleurs lilacées, auxquelles succèdent des baies de la grosseur d'un pois, d'abord vertes et luisantes, puis se colorant, de la fin de l'automne au printemps, en un très-joli bleu d'outremer ou de turnoise, d'où son nom vulgaire.

Cette plante craint un peu le froid et ne peut guère être utilisée dehors sous le climat de Paris; mais dans le Midi, notamment dans la région des Oliviers et de l'Oranger, on en fait des bordures, des tapis et des pelouses d'une très-belle verdure permanente, même en plein soleil, mais surtout dans les parties un peu abritées et conservant de la fraîcheur. Multiplication d'éclats de préférence au printemps; ou de semis faits, aussitôt les raines mûres, en terrines exposées constamment à une température douce demi-ombre.

L'*Ophiopogon Jaburan*, que l'on cultive depuis quelques années, est une espèce très-voisine de celui du Japon, à feuilles plus larges et plus lon-

gues, qui a produit une variété à feuilles panachées, rubanées de *blanc jaunâtre*, très jolie et fort recherchée pour cultiver sur rocailles ou faire de petites potées charmantes pour serres miniatures et d'appartement.

L'*Ophiopogon spicatus*, Bot. Reg., est une autre espèce intéressante, originaire de la Chine, qui a produit aussi une variété à feuilles panachées, laquelle est assez curieuse pour mériter d'être cultivée de la même façon que les précédentes.

Ophrys. — Voyez l'article ORCHIDÉES.

OPUNTIA. OPUNTIA, DC.

Étymol. — De *Opus* ou (*Opontas*, ville chef-lieu du pays des *Opontiens* proche de la Phocide, en Grèce, où ces plantes croissent *abondamment*,

Famille des *Cactées*.

1. **Opuntia vulgaire.** — *O. VULGARIS*, Mill.

Syn. lat. — Cactus *Opuntia*, Lin.

Syn. franç. — Nopal vulgaire, Raquette, Figue de Barbarie, Figue d'Inde commune.

Europe méridionale et États-Unis du Sud. — Vivace, *suffrutescens*. — Tiges rameuses, *divariquées*, à ramifications formées par des pièces ou rameaux articulés, persistants, charnus, verts, comprimés, ovales ou *obovales*, parfois comme ridés ou flétris, *présentant* à leur surface, de distance en distance, des aréoles garnies de faisceaux de poils ou de soies (*sétules*) très-courts et très-nombreux, d'où sortent quelquefois d'assez rares aiguillons allongés, ordinairement solitaires. Fleurs d'un *jaune pâle satiné* assez grandes, ne s'épanouissant *complètement* qu'au soleil; corolle étalée en roue, au sommet de renflements charnus également épineux, de forme ovale turbinée, tronqués au sommet et disposés sur le bord supérieur des articles ou rameaux. Ce renflement, qui n'est autre chose que l'ovaire, de-



Opuntia vulgaire.

vient, avec le temps, charnu, rougeâtre ou violâtre, et jusqu'à un certain point comestible. Ce fruit est un de ceux que l'on commit sous les noms vulgaires de *figue d'Inde* et *figue de Barbarie*. — La floraison a lieu en plein air de juin juillet en août-septembre. — Culture et emploi du n° 2.

I. **Opuntia de Rafinesque.** — *O. RAFINESQUIANA*, Engelm.

Syn. lat. — *Opuntia Rafinesquei*, Engelm.

États-Unis et vallée du Mexique. — Autre espèce de Nopal, à tiges couchées, ramifiées, formées d'articles verts, qui, quoique charnus, sont moins épais, plus allongés en spatule ou en raquette que dans l'espèce précédente, et moins velus épineux, quoique cependant leurs aréoles soient assez nombreuses et munies aussi de faisceaux serrés de *sétules* ou poils épineux. Les fleurs, très-nombreuses, *jaune tendre satiné*, sont disposées sur le bord, supé-

rieur des raquettes, et le renflement ovarien est notablement plus étroit, plus allongé ou effilé que dans l'espèce précédente, et le plus souvent oblong un peu **arqué** et tronqué au sommet après la floraison. A la maturité, les fruits sont rougeâtres ou rouge pourpré, et passent pour comestibles étant crus, mais préférables pour confectionner certaines conserves. — La floraison a lieu dehors de juin juillet en **août-septembre**.

Ces *Opuntia* sont d'autant plus précieux pour nos jardins, qu'ils sont rustiques, et peuvent passer l'hiver dehors, même sous le climat de Paris, **sans** abri, ou seulement en jetant dessus un peu de feuilles sèches, de longue paille, ou en faisant un petit toit-abri de toile, paille, branchages ou planches. L'important sera de les planter en terrain très-sain et dans des endroits s'égouttant facilement et surtout hors de la portée de la main. La place la plus naturelle de ces plantes, celle où leurs formes singulières et leur part exceptionnel produiront le meilleur effet, sera d'en orner les rochers, les rocailles, les ruines, le sommet des vieilles murailles, la garniture des toits de chaume, les glacis et talus secs, *en plein soleil de préférence*, quoiqu'ils se maintiennent assez bien au nord, pourvu que le sol y soit très-égoutté. Le mode de multiplication le plus simple et le plus expéditif est le bouturage des ramifications **ou articles**, coupés ou détachés des pieds mères, que l'on plante soit en pots, soit en pépinière ou en place, après les avoir laissés se cicatriser et se flétrir pendant quelques jours à l'air et à la lumière, ce qui facilite et active leur reprise. On pourrait aussi les multiplier par le semis de leurs graines, fait en pots ou en terrines très-drainés et tenus sous châssis presque *à froid* ou sur les tablettes d'une orangerie ou d'une serre froide ; mais ce procédé est peu usité, à **cause** du temps nécessaire pour qu'un sujet de semis soit de force à produire un peu d'effet.



Opuntia de Rafinesque.

Il sera bon de manipuler ces plantes avec une certaine attention, si l'on veut se préserver des démangeaisons intenses, produites par l'**introduction** dans la peau des nombreux poils ou soies dont ces plantes sont garnies par places et par paquets qui simulent des sortes de taches, lesquels poils sont d'autant plus **traîtres**, qu'ils ont plutôt l'air de duvet que de piquants.

oranger de savetier. — Ce nom est donné à plusieurs plantes, notamment à l'**Amomon** (*Solanum pseudo-capsicum*), espèce d'orangerie, dont il ne peut être question ici, et très-fréquemment aussi au **BASILIC FIN VERT**.

Orangine. — V. **COLOQUINTE ORANGE**.

Orchidées. — Plusieurs espèces indigènes et terrestres de la famille des **Orchidées**, appartenant aux genres *Orchis*, *Ophrys*, *Satyrion*, *Serapias*, *Spiranthes*, etc., que l'on rencontre fréquemment à l'état spontané dans les prairies, les bois, et parfois sur les coteaux arides, mériteraient d'être introduites dans les jardins, comme on l'a fait pour le *Cypripedium Calceolus*, ou Sabot de Vénus (voy. cet article); malheureusement ces plantes se sont montrées jusqu'ici assez rebelles à la culture.

Nous engageons les personnes qui voudraient essayer de les cultiver, de se procurer des bulbes arrachés avec une large et épaisse motte, ou, ce qui vaudrait mieux, déterrés à l'époque où ils sont au repos, c'est-à-dire alors que leurs hampes et leurs feuilles se sont desséchées, ce qui serait chose facile, en ayant soin de marquer les places où on les aurait observés en fleur. On les enlèverait alors en motte sans en séparer ni briser aucune des racines ou aucun tubercule, et on les planterait en caisses ou en pots à fond drainé au moyen de charbon pilé, de débris de racines de terre de bruyère ou de morceaux de pots cassés, dans une terre composée de terre de bruyère, terreau de feuilles ou de terre de bois, de terre de prairie ou autre bonne terre franche argilo-siliceuse et de sablon. Ces pots ou ces caisses seraient tenus en hiver sous châssis k froid et bien aéré, avec les plantes des Alpes; puis l'été, enterrées dans le sol jusqu'aux deux tiers ou au trois quarts, en lieu abrité des grands vents, et à demi-ombre, puis à leur surface on étendrait un lit de mousse pour y entretenir la fraîcheur. Une fois la floraison passée et la végétation finie, on laisserait les choses aller leur train jusqu'à l'époque de la mise sous châssis pour y passer l'hiver en repos. Les personnes qui voudraient essayer la culture de ces plantes en pleine terre pourraient essayer de leur appliquer celle que l'on trouvera indiquée à l'article *CYPRIPEDIUM*. — Pour ce qui est du semis des *Orchidées*, il n'est pas assez pratique pour que nous jugions à propos de l'indiquer.

Oreille de souris. — V. *CÉRAISTE* COTONNEUX et *MYOSOTIS*.

Oreille d'ours. — V. *PRIMEVÈRE* AURICULE.

ORGE. — *HORDEUM*, LIN.

Étymol. — De *hordus*, pesant : allusion à la lourdeur du pain que l'on fait avec l'orge?. Ou mieux de *horridus*, hérissé : allusion aux arêtes de l'épi.

Fam. des *Graminées*.

Orge à épi en crinière. — *H. JUBATUM*, Lw.

Amér. sept. — *Annuelle*. — Tiges ou chaumes touffus, dressés, hauts d'environ 50 à 60 centimètres, munis jusqu'à leur sommet de feuilles molles,



Orge à épi en crinière.

d'un vert brillant, ressemblant à celles du froment, et terminés par un épi long de 10 à 12 centimètres, parfois dressé ou oblique, mais qui, le plus souvent, est gracieusement courbé et formé d'épillets distiques se terminant par une très-longue arête. Ces arêtes sont vertes à la base et légèrement rosées à leur sommet. La disposition arquée de l'épi fait que les arêtes extérieures sont un peu redressées, en sorte que cet épi est plus hérissé d'un côté et simule une crinière.

Cette belle Graminée doit être semée : — 1° En septembre, en pépinière ; les jeunes plants, repiqués au pied d'un mur au midi et dans un sol léger, se mettent en place en avril,

en laissant entre eux un espacement de 30 à 40 centimètres. — 2° En avril-mai, en place, ou bien en pépinière, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement d'environ 20 centimètres. Dans le premier cas, qui est préférable pour avoir de fortes plantes, le développement complet des épis a lieu de juin en juillet, et il peut s'en développer jusqu'en septembre-octobre, si l'on rabat la plante, une fois la première floraison passée. La floraison des plantes provenant des semis de printemps a lieu de juillet en août, et peut être prolongée si l'on opère comme il vient d'être dit pour le cas précédent.

On emploie avantageusement cette plante pour la formation des bordures dans les parties élevées ou découvertes des jardins pittoresques, et de préférence là où les vents sont susceptibles de régner; car on obtient alors, par suite de la mobilité des épis, des reflets ou des ondulations d'un assez bon effet. Quelques pieds disséminés dans les plates-bandes et dans les parties élevées des rochers ou des rocailles y produisent aussi un joli effet. Les épis, étant coupés jeunes, conviennent particulièrement pour bouquets et garnitures.

Ormenis nobilis. — V. CAMOMILLE ROMAINE.

Ormin. — V. HORMIN et SAUGE HORMIN.

ORNITHOGALE. — ORNITHOGALUM, LIN.

Étymol. — De *Ornithόγαλον*, nom donné par les Grecs à une plante bulbeuse.

Fam. des *Liliacées*.

1. Ornithogale en ombelle. — o. UMBELLATUM, Lin.

Syn. franç. — Belle d'onze heures, Dame d'onze heures.

Indigène. — *Vivace.* — Bulbe au-dessous de la moyenne, blanc, piriforme, un peu irrégulier. Feuilles linéaires, canaliculées, à nervure principale blanchâtre; elles sont d'abord dressées en faisceau, puis étalées, ordinairement desséchées en partie lors de la floraison. Hampe de 10 à 30 centimètres, terminée par des fleurs longuement pédonculées, disposées en ombelle. Corolle ou périanthe à 6 divisions oblongues, obtuses, longues de 15 millimètres, larges de 4 à 6 millimètres, d'un vert strié de blanc en dessous, d'un blanc satiné éclatant en dessus; étamines 6, à filets aplatis, recouvrant un ovaire à 6 angles, surmonté d'un style court.

Les fleurs de cette espèce offrent la particularité de s'épanouir le matin vers onze heures (d'où vient son nom), et de se refermer vers trois heures.

L'Ornithogale en ombelle fleurit en mai juin; elle peut servir à former des bordures, particulièrement sur les cotés et dans les terrains secs, ou bien à composer des groupes dans les plates-bandes. On la multiplie très-facilement, à la fin de l'été et jusqu'à la fin de l'automne, par la séparation des bulbes et de ses nombreux caïeux. Quant au reste de la culture, elle est identique avec celle des Jacinthes en pleine terre. Les bulbes, ne craignant pas le froid, peuvent rester en terre;



Ornithogale en ombelle.

il suffira même de ne les relever que tous les trois ou quatre ans, en les de place ou de terre et en les espaçant d'environ 20 centimètres

L'*Ornithogalum exscapum*, Ten., est une espèce assez voisine de la précédente, dont la hampe est très-courte, en sorte que les fleurs, d'un blanc éclatant, s'épanouissent presque ras de terre au milieu des feuilles étalées de tous côtés,

3. *Ornithogale pyramidale*. — O. PYRAMIDALE, Lin.

Syn. franç. — Épi de lait, Épi de la Vierge, Étoile de Bethléem.

Europe mérid. — Vivace. — Bulbe



Ornithogale pyramidale.

assez gros, blanc, piriforme-arrondi, un peu aplati, ressemblant à celui de certaines Jacinthes. Hampe élevée de 50 à 60 centimètres. Feuilles planes, linéaires, d'un vert gai. Fleurs nombreuses, disposées en grappe conique, longue de 15 à 20 centimètres; périanthe à divisions elliptiques, oblongues, d'un blanc pur, à stries dorsales vertes; étamines égales; style court.

Fleurit en juin ou juillet.

Cette plante est assez jolie, mais elle serait plus belle si ses feuilles, d'un beau vert, n'étaient pas en partie desséchées au moment de l'épanouissement des fleurs. On peut l'employer par groupes pour l'ornementation des plates-bandes; elle réussit assez bien à l'ombre et parmi les arbustes clair-semés.

Culture du n° 4, en espaçant les bulbes de 25 centimètres.

3. *Ornithogale des Pyrénées*. — O. PYRENAICUM, Lin.

Indigène. — Vivace. — Bulbe blanchâtre, moyen, piriforme. Feuilles linéaires, canaliculées, beaucoup plus courtes que la hampe, qui peut atteindre 70 centimètres. Cette hampe est dressée et porte un grand nombre de fleurs brièvement pédicellées, dont l'ensemble forme un épi long de 30 à 40 centimètres. Ces fleurs sont étalées, larges d'environ 1 centimètre, d'un vert jaunâtre, vertes ou d'un blanc verdâtre, marquées en dessous d'une raie verte plus foncée sur la partie médiane de chaque division.

Cette espèce fleurit la même époque que la précédente, et n'a guère d'autre mérite que celui de croître à l'ombre et de pouvoir être utilisée pour la décoration des taillis clair-semés, des bosquets, de la lisière des bois, du dessous des massifs d'arbustes, notamment dans les parties où le sol est profond et frais et même mouillé.

On la multiplie par la séparation des bulbes et des caïeux, à l'époque indiquée pour le n° 4, et par semis qu'on fait d'avril en juin, dans des pots tenus à mi-ombre. Lorsque les feuilles se sont desséchées, on arrache les jeunes oignons et on les plante en pépinière d'attente, qu'ils ne doivent quitter que lorsqu'ils sont devenus de force à fleurir; on les plante alors à environ 25 centimètres. Le semis est rarement pratiqué, à cause de sa lenteur.

4. Ornithogale d'Arable. — *O. ARABICUM*, Lin.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 4, 1862.)

Syn. franç. — Étoile de Bethléem.

Portugal, Arabie. — *Vivace.* — Bulbe gros, blanchâtre, piriforme-arrondi et un peu aplati. Feuilles un peu épaisses, linéaires, canaliculées, les supérieures plus étroites. Tige élevée de 30 à 40 centimètres, droite, roide, sillonnée. Fleurs nombreuses, grandes, ouvertes, d'un beau blanc, à divisions ovales-obtusées; au milieu de la fleur se trouve un ovaire proéminent, à 6 côtes arrondies et surmonté d'un style court : cet ovaire est d'un vert foncé et brillant, et produit un très-joli contraste sur le fond blanc de la fleur; 6 étamines, dont 3, à filet élargi et sagitté à la base, entourent l'ovaire, auquel elles forment comme une couronne; les anthères sont d'un beau jaune. Ces fleurs sont portées sur des pédoncules de 2 à 3 centimètres de long, accompagnés de bractées membraneuses ovales-aiguës; leur ensemble forme une large grappe corymbiforme assez compacte.



Ornithogale d'Arabie.

Cette plante n'est pas assez rustique pour être cultivée en pleine terre sous le climat de Paris, et elle fond ou périt même facilement dans les départements méridionaux. Si nous l'avons comprise dans cet ouvrage, c'est qu'elle se prête très-bien à la culture sur carafes et en appartement (voy. à JACINTHE l'article *Culture sur carafes*). Cultivée de cette façon, l'*Ornithogale* d'Arabie produit de l'effet par ses nombreuses et grandes fleurs blanches à œil vert noir luisant, disposées presque en ombelle. Elle fleurit de janvier-février-mars en mai, suivant la culture et l'époque de la plantation, qui peut s'effectuer depuis l'automne jusqu'à la fin de l'hiver: On peut également la cultiver avec succès dans des pots à fond drainé placés sur les tablettes d'une serre près des jours, ou sous châssis.

OROBE. — OROBUS, TOURN.

Étymol. — De *Οροβος*, nom donné par les Grecs à une sorte de Légumineuse croissant dans les montagnes, et fournissant un bon fourrage pour la nourriture des boeufs.

Fam. des *Papilionacées*.

1. Orobe printanier. — *O. VERNUS*, Lin.

Syn. lat. — *Lathyrus vernus*, *Wimm.*

Indigène. — *Vivace.* — Plante glabre, à tiges nombreuses, anguleuses, touffues, hautes de 20 à 25 centimètres, portant des feuilles alternes, composées de 2-4 paires de folioles ovales-aiguës, d'un vert brillant et accompagnées de 2 stipules de même forme. Pédoncules axillaires, longs de 8-12 centimètres, colorés supérieurement, portant de 5 à 7 fleurs disposées en grappe : ces fleurs, d'un bleu violet, sont entourées par un calice campanulé à 5 dents inégales; l'étendard est très-développé; les deux divisions latérales ou ailes sont aussi plus longues que la carène.

Var. à fleurs doubles. — **O. VERNUS FLOR. DUPLIC.**, Hort.

Var. à fleurs blanches. — **O. VERMIS FLOR. ALBIS.** Hort.

L'Orobe printanier est une jolie plante, remarquable par sa floraison précoce, qui a lieu d'avril en mai, et par la couleur peu commune de ses fleurs. En coupant les tiges après la floraison, on peut espérer d'en obtenir une seconde. Plante excellente pour la formation des bordures dans les grands jardins, la décoration des plates-bandes et pour l'ornementation des rocailles. Elle réussit en terre légère, un peu fraîche, et de préférence à une exposition demi-ombragée, même à l'ombre, comme toutes les espèces suivantes.



Orobe printanier.

Le semis s'effectue d'avril en juin, en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps, en terre fraîche, meuble et profonde, en espaçant les pieds d'environ 30 centimètres. Il arrive parfois que les graines ne germent qu'à la deuxième année.

On peut aussi en opérer la multiplication par la division des pieds, faite de préférence à l'automne, afin de ne pas se priver de la floraison très-hâtive de cette plante.

O. Grobe mou. — **O. FLACCIDUS.** W. et Kit.

Syn. franç. — **Orobe** à feuilles flasques.

Hongrie. — Vivace. — Diffère de l'Orobe printanier par sa taille un peu plus élevée et par ses feuilles longuement étroites, flasques et flexibles.



Orobe mou.



Orobe panaché.

Cette espèce fleurit à la même époque et peut servir aux mêmes emplois que la précédente; on la multiplie par semis et par la division des touffes, qui se font comme il a été dit pour le n° L

3. **Orobe panache.** — O. VARIEGATUS, Ten.

Syn. lat. — *Lathyrus variegatus*, Godr. et Gren.; *Orobis Pyrenaicus*, Scop.

Italie. — *Vivace.* — *Plante* herbacée, un peu pubescente. Tige simple, flexueuse, élevée de 25 à 30 centimètres. Feuilles alternes, à 2-3 paires de folioles ovales-acuminées; stipules ovales, semi-sagittées. Pédoncules axillaires, portant de 5 à 10 fleurs au plus, étalées, plus petites que dans l'espèce n° 1, réunies en grappe assez dense; elles sont d'un *blanc rosé* mélangé de *violet* sur les ailes et de *verdâtre* sur la carène.

Cette plante fleurit d'avril en mai. — Culture et emploi de l'espèce n° 1, à laquelle celle-ci ressemble assez à première vue.

4. **Orobe noir pourpre.** — O. ATROPURPUREUS, Desf.

Syn. franç. — Orobe à fleur pourpre foncé.

Algérie. — *Vivace.* — Tige grêle, dressée, simple ou peu rameuse, haute de 30 à 40 centimètres et quelquefois 50 centimètres à 1 mètre dans le Midi. Feuilles alternes, à 2-3 paires de folioles linéaires-aiguës; stipules semi-sagittées, petites et très-étroites. Fleurs d'un *rose purpurin*, et même d'un *violet foncé et pourpré*, penchées, unilatérales, réunies en grappes simples, lâches, sur des pédoncules filiformes très-allongés.

Cet Orobe fleurit d'avril en juin. C'est sans contredit une des plus élégantes espèces de ce genre. A Paris et plus au nord, il ne peut toujours résister aux rigueurs de l'hiver : il sera donc utile, dans ces localités, d'en rentrer par prudence quelques pieds en orangerie ou sous châssis, et de couvrir ceux qu'on laisse dehors avec de la litière, des feuilles sèches, etc. Dans le Midi, les tiges sont susceptibles d'atteindre 1 mètre de hauteur, et les grappes de fleurs, qui y sont alors plus serrées et plus nombreuses, en font une belle plante vivace pour la décoration des grands jardins de ces régions. Culture du no 1, en espaçant les pieds d'environ 40 centimètres.

5. **Orobe h feuilles ou à port de Gesse.** — O. LATHYROIDES, Lin.

Sibérie. — *Vivace.* — Tige élancée, haute de 40 à 50 centimètres, portant des feuilles à 3-5 folioles ovales-lancéolées aiguës, d'un vert terne. Fleurs petites et nombreuses, d'un beau *bleu violacé*, brièvement pédicellées sur des pédoncules longs de 4 à 5 centimètres.

La floraison de cette espèce alleu de juin en juillet. Elle est propre à l'ornement des plates-bandes, surtout de celles qui sont placées à l'ombre. On la multiplie de semis et d'éclats comme le n° 1.

O. **Orobe Jaune.** — O. LUTEUS, Lin.

Syn. lat. — *Lathyrus montanus*, Godr. et Gren.; *Orobis montanus*, Scop.

Indigène. — *Vivace.* — Tiges anguleuses, élevées de 40 à 60 centimètres. Feuilles alternes, à 6-8 paires de folioles ovales-elliptiques aiguës. Pédoncules dressés, égalant les feuilles (8-12 centimètres), et portant de nom-

breuses et grandes fleurs d'un *jaune clair*, puis *orangé*, disposées en grappe spiciforme.

La floraison de cette espèce a lieu en avril-mai. On peut l'employer à l'ornement des plates-bandes et des rochers. Elle vient très-bien à l'ombre. — Culture du n° 1, en espaçant les pieds de 40 centimètres.



Orobe doré.

L'**Orobe doré** (*Orobus aureus*, Stev.), originaire de la Tauride, que l'on rencontre quelquefois dans les collections est une belle espèce fleurissant de mai en juin; à tiges élevées de 50 à 60 centimètres; à feuillage ample et d'un vert blond; à fleurs assez grandes, en grappes unilatérales peu fournies, corolle *jaune ocreux* tournant au *jaune fauve*.

Il faut la cultiver en terre de bruyère ou terre de bois fraîche et à l'ombre projetée, au nord. Pour le reste de la culture, voyez le n° 1.

3. **Orobe noir.** — O. NIGER, Lin.

Syn. lat. — *Lathyrus niger*, Wimm.

Indigène. — *Vivace.* — Tiges effilées, flexueuses et rameuses, élevées de 70 centimètres à 1 mètre. Feuilles alternes, dressées, à 8 paires de petite



Orobe noir.

folioles *pétiolulées*, ovales-oblongues d'un vert glauque. Pédoncules dressés plus longs que les feuilles, terminés par 8-12 fleurs petites et serrées, d'un *rouge violacé*, groupées en grappe dense et peu allongée.

Plante curieuse par son feuillage gracieux, léger et d'un vert tendre, qui noircit par la dessiccation. Ses jolies fleurs se succèdent de juin en juillet.

Propre à l'ornement des plates-bandes, des massifs et des bosquets de grands jardins; elle réussit très-bien à l'ombre. — Culture du n° 1.

L'*Orobus roseus*, Ledeb., des collections, est une jolie espèce vivace, originaire du Caucase, qui ressemble beaucoup à l'*Orobe noir*, mais qui est peut-être un peu plus délicate et un peu

plus jolie. — Culture du n° 1; mais la tenir de préférence en terre de bruyère au nord, c'est-à-dire à l'ombre projetée.

Orontium Japonicum. — V. RHODEA.

Orpin. — V. SEDUM.

Orthosolis pilosa. — V. HÉLIOPHILE.

ORTIE. — URTICA, LIN,

Étymol. — Composé de *urere*, brûler; *tactus*, le toucher : c'est-à-dire, plante qui brûle quand on y touche,

Fam. des *Urticées*,

ortie cotonneuse, — *U. NIVEA*, Lin.

Syn. lat. — *Boehmeria nivea*, *Hook*, et *Arn.*

Syn. vulg. — Ortie de Chine, O. argentée, *China-grass*, *Tschou-ma*.
Ramie, *Ramieh*.

Chine. — *Vivace.* — Plante herbacée, plus ou moins velue, hérissée, non brûlante. Tiges se développant en touffe haute de 4d¹,50 et plus, à feuilles alternes, pétiolées, larges, ovales, entières, faiblement dentées aux bords, vertes en dessus, d'un blanc de neige en dessous. Fleurs se développant tard et assez rarement sous le climat de Paris; elles sont disposées en petites grappes *verdâtres* ou *vert rougeâtre* à l'aisselle des feuilles supérieures, et d'ailleurs tout k fait insignifiantes au point de vue ornemental. Le développement assez considérable que prennent en été et en automne les touffes de cette plante l'ont fait adopter quelquefois pour la décoration des jardins paysagers et des pelouses, où son large feuillage à revers blanc produit un assez bon effet.



Ortie cotonneuse.

On cultive de même l'*Urtica candidans*, autre espèce chinoise, qui en est excessivement voisine, puis l'*Urtica utilis* de Java (mais plus délicate), toutes deux vivaces. Mais le principal mérite de ces plantes réside dans leurs fibres textiles, très-connues et usitées dans le commerce sous le nom de *China-grass* : c'est là ce qui rend ces plantes utiles et précieuses et les fait cultiver en grand, dans les climats plus méridionaux, surtout comme plantes industrielles. Sous le climat froid, humide et inconstant de Paris, ces Orties souffrent parfois en hiver, et poussent assez tard, en sorte qu'il sera prudent, une fois les premières petites gelées d'automne passées, de couper les tiges de l'année et de couvrir la souche avec de grandes cloches ou bien avec des feuilles sèches, des nattes ou de la paille. La multiplication se fait tous les trois, quatre ou cinq ans, par la division ou éclat des vieux pieds, munis d'une partie du collet et de longues racines analogues k celles de la Guimauve et de la Luzerne. La meilleure époque pour faire cette opération à Paris est d'avril-mai en juin, en bonne terre profonde, fraîche, mais très-saine, en plein air et en plein soleil. Le semis s'effectue d'avril en juin, en pots, terrines h fond drainé, sur couche tiède ou en pépinière bien exposée et en recouvrant très-peu la graine; on repique les plants en pots qu'on hiverne la première année sous châssis à froid ou en orangerie, et l'on met en place au printemps suivant. La graine semée en mai-juin, dans le sable d'une allée au midi, lève quelquefois mieux que celle qu'on soigne beaucoup.

Ortie blanche panachée. — V. LAMIER.

Ortie Jaune. — V. GALÉOBDOLOÏON.

Ortie tachée ou maculée. — V. LAMIER.

Orvala lamioides. — V. LAMIER ORVALE.

Orvale. — V. SAUGE SCLARÉE et LAMIER ORVALE.

OSEILLE. — RUMEX, LIN.

Étymol. — De *rumex*, pique : de la forme des feuilles de quelques espèces. Ou bien de *rumo*, sucer, *teter* : par allusion à l'usage que les Romains des feuilles de plantes de ce genre pour calmer la soif.

Fam. des *Polygonées*.

1. Oseille à longues feuilles. — R. *HYDROLAPATHUM*, Huds.

Indigène. — *Vivace, amphibie.* — Tige cannelée, rameuse supérieurement, s'élevant de 1^m,50 à 2 mètres. Feuilles alternes : les radicales très-grandes, dressées, atteignant plus de 80 centimètres, coriaces et d'un vert brillant, obscurément ondulées sur les bords, longuement pétiolées, amincies aux deux bouts, se prolongeant inférieurement sur le pétiole; les caulinaires sont lancéolées-aiguës et les florales presque nulles. Fleurs petites, verdâtres, très-nombreuses et tout à fait insignifiantes au point de vue ornemental, formant par leur réunion une grande panicule compacte et pyramidale: ces fleurs sont formées de 6 divisions, dont 3 internes un peu plus grandes; de 6 étamines placées 2 à 2 devant les divisions extérieures de la fleur, et enfin de 3 styles filiformes qui surmontent des fruits trigones.

Culture et emploi du n° 2.

e. Oseille Patience. — R. *PATIENTIA*, Lin.

Syn. franç. — *Patience.*

Indigène. — *Vivace.* — Tige robuste, cannelée, peu rameuse, élevée de 2 mètres et plus. Feuilles alternes, amples, minces, à peine sinuées-ondulées sur les bords; les radicales et les caulinaires inférieures sont ovales-lancéolées, acuminées. Fleurs verdâtres, ressemblant aux précédentes et également réunies en panicule dense et rameuse.



Oseille Patience.

Ces deux plantes sont remarquables par l'ampleur de leur feuillage. La première est aquatique, et peut orner les étangs, les bassins et les rivières des jardins anglais; la seconde se plaît dans les lieux humides, et peut concourir à la décoration des pelouses et des perspectives, ainsi que des parties avoisinant les cours d'eau, les rivières, les cascades, les grottes, etc. Leurs feuilles sont dans leur plus grand développement de mai-juin en août.

Un sol argileux et profond convient particulièrement à ces Oseilles, dont

la multiplication s'opère d'éclats, soit en automne, ou, ce qui vaut mieux

au printemps. On peut également les multiplier de graines semées d'avril en juin et même jusqu'en automne, en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne, ou de préférence au printemps, en espaçant les pieds d'environ 60 centimètres.

Osier fleuri. — V. *ÉPILOBE* A u PI.

OSMONDE. — **OSMUNDA**, LIN.

Étymol. — De *Osmunder*, un des noms de *Thor*, divinité celtique.

Fam. des *Fougères*.

Osmonde royale. — O. REGALIS, Lin.

Syn. franç. — Fougère fleurie, Fougère royale.

Indigène. — *Vivace.* — Souche volumineuse et *cespiteuse*, d'où naissent des frondes (feuilles) qui s'élèvent de 1. mètre à m,50. Ces frondes sont soutenues par de longs pétioles fermes et robustes, et leur limbe est deux fois *pennatiséqué*; les *pennules* sont presque opposées, et les folioles qui les composent sont oblongues-lancéolées, brièvement *pétiolulées* et obscurément dentelées. Les fructifications forment une grande panicule à l'extrémité des frondes, et donnent à cette belle Fougère un certain cachet d'originalité. C'est surtout de mai en septembre qu'elle est dans toute sa beauté.



Osmonde royale.

Par l'ampleur de son feuillage et par l'élégance de son port, l'*Osmonde* peut être considérée comme une plante de haut ornement. Pour l'avoir belle, il faut la placer dans un terrain qui soit à peu près analogue à celui dans lequel elle croît naturellement; par conséquent, un sol tourbeux, profond, humide et une exposition demi-ombragée sont les conditions essentielles que réclame l'*Osmonde*. Dans nos jardins on doit la placer dans les vallons humides et un peu boisés; là, en effet, elle acquiert des proportions gigantesques, qui justifient bien le nom qu'on lui a appliqué. Elle réussit même assez bien les racines dans l'eau, ce qui permet d'en orner les rivières, les cascades, etc. Nous la signalons particulièrement aux amateurs, pour la décoration des pelouses, des abords des rivières et des parties ombragées et humides des jardins d'hiver et des serres froides. Elle vient très-bien en

pleine terre de bruyère pure, derrière un mur au nord et sans couvert; e réussit même assez volontiers en plein soleil, pourvu que ses racines soi dans un sol constamment frais, poreux et moussé, un peu abrité des gran courants d'air.

Le seul moyen qu'on puisse mettre en pratique pour la multiplication l'*Osmonde* consiste à séparer au printemps les pieds ou *œilletons* qui développent parfois autour des fortes souches. On pourrait bien la *multipl* aussi par le semis de ses *spores*, mais il est bien peu de personnes qui ré sissent par ce procédé.

Il existe aujourd'hui dans le commerce plusieurs variétés d'*Osmon* royale à frondes plus ou moins développées ou plus ou moins monstrueuse , on trouvera les plus intéressantes (notamment l'*Osmunda regalis cristat* mentionnées plus loin au chapitre *Fougèraie* et *Choix de fougères de plei* terre.

Osmunda Struthiopteris. — V. STRUTHIOPTERIS D'ALLEMAGNE.

OXALIDE ou SURELLE. — OXALIS, LIN.

Étymol. — De ὄξύς, aigre; ἄλις; sel : allusion à l'acidité des feuilles.

Fam. des *Oxalidées*.

1. Oxalide à fleurs roses. — O. ROSEA, Jacq.

(*Alb. Vilmorin*, n° 4, 1854.)

Syn. *franç.* — Surelle à fleurs roses.

Chili. — *Annuelle.* — *Plante* glabre, succulente, fragile, d'un vert gai, rameuse dès la base, à ramifications étalées puis dressées, hautes de 15 à 25 centimètres. Feuilles alternes, à 3 petites folioles *obcordées*, échancrées, portées par un pétiole long de 2 à 3 centimètres. Pédoncules axillaires, dressés et nus, longs de 8 à 10 centimètres, à ramifications *divariquées* et terminées par des fleurs disposées en grappes lâches, *œ* *rymbiformes*, s'épanouissant surtout au soleil: calice petit, 5 divisions persistantes; corolle formée de 5 pétales réunis à leur base, longs de 6 à 8 millimètres, entiers ou faiblement échancrés, d'un *beau rose*, marqués d'un point *verdâtre* à leur base; au centre, 10 étamines dont 5 plus courtes, et un ovaire à 5 côtes saillantes, surmonté d'un stigmate à 4-5 par. ties.



Oxalide à fleurs roses.

Cette charmante plante se sème : — 1° En septembre, en pépinière; on repique le plant en pots à fond bien drainé, qu'on hiverne sous châssis ou en serre près de la lumière, en arrosant très-modérément et en aérant le plus possible, et on le met en place vers *la fin* d'avril, ou, ce qui vaut mieux, en mai, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres; on peut aussi repoter encore une fois le plant à la fin de l'hiver et le laisser fleurir en pots : on obtient ainsi, en avril-mai, des potées fleuries très-désirables en cette saison. — 2° On sème aussi d'avril en juin, *en place*, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un *espa-*

cement d'environ 15 h 20 centimètres : le premier semis fleurit de mai en juillet et le second de juillet en août. On pourrait aussi semer à pleine potée sur couche en avril, pour obtenir une floraison basse en juin ou juillet; semée également en pots tenus à demi-ombre, du 15 juin au 1^e juillet, on arrive parfois à avoir en septembre-octobre une floraison qui peut être parfois très-désirable.

Par sa végétation et l'élégance toute particulière de ses fleurs et de son feuillage, cette plante est spécialement propre à la formation des bordures ou des corbeilles; elle peut aussi concourir à l'ornement des rochers et des plates-bandes.

2. Oxalide corniculée à feuilles pourpres. — *O. CORNICULATA*, *Lin.*,
var. *FOUIS ATROPURPUREIS*, *Hort.*

Syn. lat. — *Oxalis tropæoloides*, *Hook.*

Syn. franç. — Surelle corniculée à feuilles pourpres.

Indigène. — *Annuelle, vivace.* — Tiges radicales, très-rameuses, formant d'épais gazons, ras de terre, ne s'élevant pas à plus de 10 à 12 centimètres. Feuilles à 3 folioles imitant celles du Trèfle, obcordées, marbrées de pourpre brunâtre, souvent entièrement pourpres. Fleurs petites, d'un jaune doré très-vif; étamines et pistil d'un blanc jaunâtre.

Le coloris bizarre du feuillage de cette plante permet d'en obtenir de jolis effets de contraste, ce qui lui a valu son introduction dans les jardins, où elle peut servir pour l'ornement des rocailles, des terrains secs, des grottes et des ruines, ainsi que pour la formation de bordures très-élégantes, qu'il faut renouveler tous les ans ou tous les deux ans au moins, car cette plante trace et se déplace rapidement. On l'emploie quelquefois à tapisser la terre des plantes cultivées en pots ou en caisses; on parvient aussi quelquefois à produire d'assez bons effets de son mélange à d'autres plantes cultivées en suspensions. Elle se sème sur place de mai en juin, fleurit l'année suivante, de juin en octobre, et se multiplie facilement d'elle-même par ses traces et surtout par ses graines, qui sont lancées de la capsule avec élasticité et qui germent ensuite partout, et bien mieux souvent que celles qu'on sème avec précaution. On peut aussi la semer en plein air, mais en recouvrant très-peu la graine, en pépinière ou en place; en mars-avril, pour obtenir la floraison dès l'été de la même année. Elle réussit également bien h l'ombre et dans les sols un peu humides; elle s'élève alors un peu plus. Les pieds doivent être espacés d'environ 15 à 25 centimètres.



Oxalide corniculée à feuilles pourpres.

3. Oxalide de Valdivia. — *O. VALDIVIANA*, *Hort. Veitch.*

Annuelle. — *Vivace en serre.* — Plante herbacée, aqueuse et succulente, fragile, glabre, glaucescente: Tige très-ramifiée dès le sol en touffe basse,

ne dépassant guère 15 à 30 centimètres de hauteur. Feuille composée trifoliolée, à folioles en cœur renversé, d'un vert tendre, longuement pétiolées. Pédoncules floraux axillaires, à base articulée; ils sont cylindriques, d'environ un tiers à moitié plus longs que les feuilles, au-dessus desquelles se détachent les cimes florales à deux branches formant un angle plus ou moins aigu et un peu arquées. Fleurs pédicellées d'abord dressées ou éta-



Oxalide de Valdivia.

lées, puis réfléchies sur leur pédicelle qui s'allonge sensiblement, et rougit un peu à la maturité; chacune des deux branches de la cime porte de 12 à 15 fleurs, soit 24 à 30 par inflorescence, s'épanouissant successivement, ce qui fait durer la floraison très-longtemps. Corolle à 5 divisions en roue tordue, s'épanouissant surtout au soleil, d'un *jaune foncé* assez vif, sur lequel on aperçoit (en regardant de près) de petites veines *rouge pourpre* à la base et surtout en dehors: ces fleurs ressemblent assez à celles du Linon *flavum*. Calice *campanulé*, à 5 pièces lancéolées, appliquées, accrescentes; 10 étamines *jaunes*, soudées par leur base, dont 5 plus grandes; pistil à 5 branches papilleuses

étalées sur l'ovaire, qui est à 5 angles correspondant à 5 loges, s'ouvrant avec élasticité à la maturité, et lançant les graines au loin autour de la plante mère.

Plante nouvelle, remarquable par l'abondance de son feuillage et de ses tiges florales au nombre de plusieurs centaines par pied bien cultivé, et par la longue durée de sa floraison, qui se prolonge sans interruption de mai jusqu'aux gelées. Ce sera une bonne plante pour bordures; qui rendra service comme ornement, et qui sera utile en outre eu ce que l'on pourra l'employer comme l'Oseille, dont elle a le goût et les qualités.

Semer en recouvrant très-peu la graine, en mars-avril, en terre légère, drainée, en terrines ou pots sur couche, d'où les plants seront levés pour être mis en pleine terre en mai. Si l'on en juge par les pieds qui poussent de *ressemis* naturel, il y a lieu de supposer qu'on pourra aussi la semer en pépinière ou même en place de fin avril en mai; car les graines qui se répandent à la fin du printemps et en été autour des pieds mères germent assez volontiers et fleurissent dès la fin de l'été et en automne.

4. Oxalide de Deppe. — O. DEPPEI, Sweet.

Syn. franc. — Surelle de Deppe.

Mexique. — *Vivace.* — Racines pivotantes, charnues comme un petit navet, blanchâtres, presque transparentes, surmontées de nombreuses petites tiges souterraines, courtes et blanches, qui se terminent par autant de petits tubercules ou bulbes écaillés, de forme arrondie, un peu atténués en pointe au sommet. Ces bulbes sont recouverts de fibres roussâtres, réticulées et laineuses; de leur base et à leur aisselle naissent des pétioles ayant près de 20 centimètres de long, quelquefois plus, terminés par 4 folioles *ayan*

la forme d'un cœur renversé, vaguement échancré au sommet. Ces folioles sont d'un vert gai, et offrent chacune, un peu au-dessous de leur moitié supérieure, une bande purpurine d'un dessin particulier; lorsque ces folioles sont étalées, cette bande forme une auréole assez jolie. Des hampes radicales, nues, de 25 à 30 centimètres de hauteur, sont terminées par des fleurs au nombre de 10 à 15, disposées en ombelle : ces fleurs sont plus ou moins longuement pédicellées; le calice égale d'environ le tiers de la longueur des pétales, qui sont d'un rouge cuivré et jaune verdâtre à la base.

La culture de cette plante est si facile et elle peut servir dans certains cas à former de si jolies bordures, que nous n'avons pas hésité à la comprendre dans le cadre de cet ouvrage.

L'*Oxalis Deppei* aime les terres franches, légères, sablonneuses et bien exposées ; ce qui ne l'empêche pas de réussir à peu près en tous terrains. On peut l'employer à faire des bordures, à décorer les talus, les tertres et les lieux secs et arides des jardins ; il réussit également très-bien à l'ombre, et même dans les terrains humides, ce qui le rend très-précieux.

La multiplication de l'*Oxalis Deppei* se fait par la division des jeunes tubercules qui naissent souvent en très-grand nombre autour et à la base du tubercule ancien. On les arrache en octobre, et, après les avoir laissés sécher pendant quelque temps, on les dispose sur des tablettes dans un lieu sain, où ils peuvent rester jusqu'au moment de leur plantation, qui s'effectue en avril, en espaçant les bulbes de 20 à 25 centimètres. Cette espèce et la suivante peuvent être laissées au besoin en pleine terre pendant l'hiver, moyennant une couverture de feuilles et de paille et pourvu que le terrain soit sain. Il sera bon de ne pas confondre les vrais tubercules avec les racines grosses, longues et charnues dont il est parlé plus haut, et qui, après l'arrachage, ne servent qu'à nourrir jusqu'à complète maturité les bulbes reproducteurs qui les surmontent. Ces racines charnues ont été préconisées autrefois comme alimentaires, mais on ne leur a reconnu sous ce rapport aucune valeur.

La floraison a lieu depuis mai-juin jusqu'en août. Comme presque tous les *Oxalis*, cette espèce possède la particularité de fermer ses feuilles pendant la nuit et de n'ouvrir ses fleurs que lorsqu'il fait du soleil.

5. *Oxalide à quatre feuilles.* — *O. TETRAPHYLLA, Cay.*

Syn. franç. — Surelle à quatre feuilles.

Mexique. — *Vivace.* — Tubercules analogues à ceux de l'espèce précédente. Feuilles également toutes radicales, à 4, rarement 3 folioles orbiculées, glabres, un peu glaucescentes en dessous. Hampe de 15 à 20 centimètres, terminée par 5-12 fleurs épanouissant au soleil, d'un pourpre violet clair ou d'un lilas violacé; style saillant.

Comme la précédente, cette espèce est charmante et très-recommandable pour la formation des bordures, etc. — Culture du n° 4.



Oxalide de Deppe.

On cultive parfois, et l'on traite de la même façon que les deux espèces précédentes, l'*Oxalis floribunda*, Lk et Otto, à fleurs roses, et sa variété à fleurs blanches, autres espèces du Cap très-florifères, formant de très jolies touffes, ainsi que des potées et des bordures charmantes, qui fleurissent sans interruption depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été. Les fleurs s'épanouissent surtout au soleil. Toutefois ces deux espèces, donnant des graines, pourront être multipliées par semis comme il est dit pour les n° 2 et 3.



Oxalis Bowei.

L'*Oxalis Bowei*, représenté par la figure ci-contre, est une très-belle espèce du Cap, à grandes fleurs d'un beau rose vif ou carmin violacé, avec un œil jaunâtre au fond de la corolle. Il importera de la tenir en hiver en petits pots drainés sous châssis ou sur les tablettes de l'orangerie.

Oxalis tropaeoloides. — V. OXALIDE CORNICULÉE A FEUILLES POURPRES.

OXYPETALUM. — OXYPETALUM, R. BROWN.

Étymol. — De *ὄξυς*, aigu, et *πέταλον*, pétales : allusion à la forme des divisions de la fleur.

Fam. des *Asclépiadées*.

Oxypetalum bleu. — O. CÆRULEUM, Desné.

Syn. lat. — *Tweedia cærulea*, Don, T. *versicolor*, Bot. Mag.

Brésil. — Bisannuel, vivace en serre. — Plante un peu maigre, couverte d'un duvet tomenteux et grisâtre. Tige peu rameuse, haute de 30 à 40 centimètres, un peu flexueuse au sommet. Feuilles opposées, oblongues en cœur, ou ovales-lancéolées aiguës. Fleurs au nombre de 3 à 5 sur des pédoncules axillaires; calice à 5 divisions lancéolées-aiguës; corolle campanulée, le tube court, à limbe partagé en 5 divisions lancéolées, étalées ou réfléchies, un peu crénelées et d'un bleu azure; au centre se trouve une petite couronne formée d'écaillés oblongues, roulées en dehors, d'un bleu plus foncé, portant 5 anthères; elle est dépassée par un stigmate conique, argenté.



Oxypetalum bleu.

Cette plante est assez intéressante : on doit la cultiver dans les plates-bandes bien exposées et au midi de préférence. Elle se sème de mai en juin, en pépinière; on repique le plant en pots qu'on

hiverné sous châssis ou sur les tablettes de l'orangerie, et on le met en

pleine terre au printemps. La floraison a lieu de juin-juillet en septembre. On peut également la cultiver en pots et la rentrer l'hiver en serre, où elle continue parfois à fleurir.

OXYURE, — OXYURA, DC.

1 **tymol**. — De *ὄξυς*, aigu, et *ὄυρα*, queue ; de la forme des stigmates.

Fam. des *Composées*.

Oxyure à feuilles de Chrysanthème. — **O.** *CHRYSANTHEMOIDES*, *Lindl.*, non *DC.*

Syn. lat. — *Callichroa Douglasii*, *Torr.* et *Gray.*

Californie. — *Annuelle.* — *Racine* grêle et pivotante, d'où s'élève d'ordinaire une seule tige de 25 30 centimètres, glabre et un peu rougeâtre à la base. Les feuilles radicales sont d'un vert blanchâtre; *pennatifides* à lobes entiers et disposées en rosette; les *caulinaires* sont alternes, de même forme, mais plus petites. Les fleurs sont réunies en capitules terminaux, larges de 3 centimètres et plus, disposés en épis paniculés ; leur involucre se compose d'un seul rang d'écaillés repliées sur les *bords* et terminées en appendice foliacé; ces écaillés sont visqueuses et bordées de cils blancs ; les demi-fleurons, au nombre de 12 environ, sont étalés, *jaunes*, *bordés* ou *marginés de blanc*, à étamines *brunâtres*, dépassées par les stigmates, qui se prolongent en une sorte d'appendice aigu et hispide.

Cette plante produit assez d'effet dans les parterres, où l'on peut la cultiver en bordures ou dans les plates-bandes. On la sème du 10 au 25 septembre, même jusqu'en octobre, en pépinière, en terre légère; le repiquage se fait en pots ou en pépinière sous châssis, que l'on aère le plus souvent possible, afin que le plant ne s'étiolle pas. En mars, on repique les plants à l'air libre. En pépinière exposée au midi, en laissant un espace de 10 à 15 centimètres entre chaque pied; dans le *courant* d'avril, on les lève en motte, et on les *met en place*, à 30 ou 40 centimètres. Les semis du printemps se font d'avril en mai, de préférence sur place. Ceux-ci fleurissent de juin en juillet, et ceux d'automne de mai en juin, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement de 15 à 20 centimètres. Des graines semées en place, ou en pots à demi-ombre, le 15 juin, arrivent parfois à donner une assez bonne floraison en septembre-octobre.

Pachysandra procumbens. — Plante vivace, plutôt curieuse que jolie, produisant en plein air, dès la *fin* de l'hiver et avant le développement des nouvelles feuilles, des inflorescences d'un *blanc carné*, en épis *s'élevant* peu au-dessus du sol, et garnies de fleurs dont les pièces florales sont réduites à des filaments. Il en existe une variété à feuilles panachées de *jaunâtre* sur *fond vert*, qui n'est pas dépourvue d'intérêt.



oxyure à feuilles de Chrysanthème.

P onia. — V. PIVOINE.

Pagarille. — V. CAPUCINE DES CANARIES.

Pain-de-grenouille. — V. PLANTAIN D'EAU.

Pain-de-pourceau. — V. CYCLAMEN D'EUROPE.

Pain-d'oiseau. — V. SEDUM BRULANT.

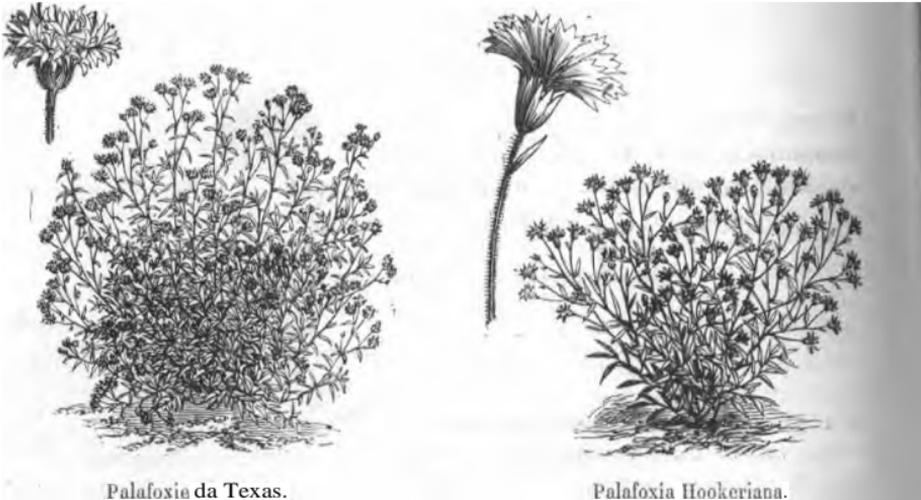
PALAFXIE. — PALAFXIA, LAG.

tymol. — Dédié au général espagnol Palafox.

Fam. des *Composées*.

Palafoxie du Texas. — P. TEXANA, DC.

Texas, Mexique. — *Annuelle.* — Tiges ascendantes, rameuses, élevées de 40 à 60 centimètres. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, faiblement dentées, d'un vert terne. Fleurs nombreuses à capitules pédonculés ; involucre à 1-2 rangs d'écaillés linéaires, appliquées, pubescentes et scarieuses au sommet ; fleurons tubuleux à 5-6 divisions, d'un *rose d'abord violacé*, puis



Palafoxie da Texas.

Palafoxia Hookeriana.

blanchissant et devenant *carné*; stigmates d'un *rose purpurin un peu lerne*; l'ensemble du coloris, vu à distance, est *grisâtre* ou *cendré*.

Les fleurs du *Palafoxia* ressemblent à de petits pompons dressés; elles font assez bon effet dans les corbeilles et les massifs, où elles se succèdent de juillet en octobre. On doit semer cette plante en avril sur couc ; on repique le plant sur couche, et on le met en place en mai, en l'espaçant d'environ 30 à 40 centimètres.

Le **Palafoxia Hookeriana** diffère du précédent par des capitules floraux un peu plus forts, d'un *rose carminé* ou *pourpré*, par son feuillage un peu plus large. Cette espèce paraît être plus délicate, et exiger, pour réussir dans nos jardins, plus de soins que la *Palafoxie* du Texas.

Palava flexuosa, Hort. Veitch. — Charmante petite Mauve nouvelle, très-ramifiée et très-floribonde, s'élevant à environ 30 centimètres. Ramifications grêles, excessivement déliées. Feuilles semblables sur toutes les parties de la plante, pétiolées, fréquemment réunies par deux sur le même point, ou au même niveau, et ayant alors à leur aisselle deux fleurs. Fleurs assez longuement pédonculées, à **pédon-**

cules filiformes, plus longs que les feuilles ; calice simple, un' peu bossué à sa base, à 5 dents appliquées et enfermant les graines; corolle monopétale, grande comme celle du Lin à fleur rouge ou d'un *Nemophila maculata*, en forme de coupe, d'un joli lilas rosé à base blanche; au fond de la corolle, 5 méats laissent voir des fossettes ou glandes calicinales vertes et poilues; étamines en colonne rose pourpré. Carpelles ou graines groupées comme celles d'une framboise, d'une mère ou de certains Boutons-d'or ou Renoncules des champs.



Palava flexuosa.

Charmante plante pour bordures, plates-bandes et massifs. Semer en mars-avril sur couche, et repiquer dès que le temps le permettra, pour obtenir floraison de mai juin jusqu'à la fin de l'été. On pourra probablement aussi la semer en avril-mai, en pépinière ou même en place.

Palma-Christi. — V. RICIN.

Palommier. — V. GAULTHÉRIE COUCHÉE.

Panache do Vénus. — V. MUSCARI MONSTRUEUX.

Panerais, Panerai ter. — V. PANCRATIUM.

PANCRATIUM. — PANCRATIUM, LIN.

Étymol. — De πᾶν κράτος, toute force : allusion à de prétendues propriétés médicinales.

Fam. des *Amaryllidées*.

1. Pancratium maritime. — P. MARITIMUM, Lin.

Syn. franç. — Lis Matthiole, Lis Narcisse, Panerais et Pancratier.

Europe. mérid. — Vivace. — Bulbe volumineux, piriforme allongé, à tuni-

ques nombreuses, serrées, adhérentes entre elles, très-minces, d'un brun roux. Feuilles linéaires-lancéolées, glauques. Hampe élevée de 30 centimètres environ, glauque, comprimée, terminée par une spathe à 2 valves scarieuses, de laquelle sortent de 4 à 8 grandes fleurs à peine pédicellées, dressées, blanches et odorantes. Ces fleurs sont formées d'un long tube grêle, se partageant au sommet en 6 divisions égales, linéaires-lancéolées, réfléchies, un peu verdâtres en dessous; au centre se trouve une couronne tubuleuse saillante, à 6 lobes triangulaires ; les étamines, au nombre de 6, sont insérées sur la gorge de la couronne et opposées aux dents de ladite couronne qu'elles dépassent



Pancratium maritime.

un peu ; style filiforme, à stigmate trilobé. — La floraison de cette espèce, qui a lieu de juin-juillet en août-septembre, n'est obtenue d'ordinaire qu'avec des oignons de force suffisante, tirés directement du Midi; il est bien rare qu'ils fleurissent ensuite une seconde fois, à moins d'être cultivés dans les sables maritimes et les jardins au bord la mer. A l'état sauvage, le *Panacratium maritimum* croit dans les sables des bords de la mer qui sont arrosés ou éclaboussés par les éclats des vagues ou lames, et parfois même à des places qui sont humectées à chaque grande marée. C'est probablement par suite de la difficulté où l'on est de leur procurer ces conditions spéciales, qu'est due la rareté de la floraison de cette espèce dans les jardins.

L. *Panacratium d'Illyrie*. — P. ILLYRICUM, Lin.

Europe mérid. — Vivace. — Bulbe très-volumineux, piriforme, à col très-allongé (25 à 30 centimètres), un peu déprimé, à tuniques très-nombreuses très-serrées, assez adhérentes, striées, d'un brun noir luisant : ces tuniques se prolongent jusqu'à l'extrémité du col. Hampe atteignant près de 40 centimètres de hauteur, quelquefois plus, glauque, comprimée; spathes 2 valves. Feuilles lancéolées, glauques. Fleurs d'un blanc sale, très-odorant et plus petites que celles de l'espèce précédente, mais plus nombreuses (6 à 12); tube jaune verdâtre; limbe divisions beaucoup plus longues que couronne, étalées, lancéolées; corolle courte, jaunâtre intérieurement.



Panacratium d'Illyrie.

Cette espèce, bien préférable à la précédente pour les jardins du climat Paris, y fleurit assez régulièrement chaque année, de mai en juin.

Ces deux *Panacratium* résistent assez bien au froid sous le climat de Paris moyennant une couverture de paille de feuilles; ils prospèrent dans tous les terrains légers, sablonneux, et aux expositions chaudes, par exemple sur un talus ou dans une plate-bande abritée du nord et exposée au plein midi.

Pour obtenir une bonne floraison, on doit planter les bulbes à une assez grande profondeur : 20 à 25 centimètres, en les espaçant d'autant pour le *Panacratium*

maritime, et de 30 à 40 centimètres pour le *Panacratium Illyricum*. On ne devra les arracher que tous les trois ou quatre ans ; car moins les bulbes seront dérangés, plus ils seront susceptibles de fleurir; pourtant il y aurait inconvénient à les laisser plus de six ans sans les replanter. La multiplication se fait d'ordinaire en octobre, au moment de l'arrachage des bulbes, en détachant les caïeux, que l'on replante tout de suite (ou au printemps seulement) dans une pépinière, où ils pourront rester jusqu'à ce qu'ils soient de force à fleurir. Ces oignons peuvent très-bien se conserver jusqu'au printemps sur des tablettes, en lieu sec et à l'abri du froid.

Leur multiplication peut également avoir lieu par semis, mais ce moyen est peu pratiqué, à cause de sa lenteur; car ce n'est guère que huit à dix ans après le semis que les oignons sont susceptibles de fleurir.

Pandipave. — V. MOMORDIQUE A FEUILLES DE VIGNE.

PANIC. — PANICUM, LIN.

Étymol. — De *papis*, *pain* : de la propriété **alibile** du Panic ordinaire.

Fam. des *Graminées*.

Panic capillaire. — P. **CAPILLARE**, Grenat).

Syn. lat. — *Eragrostis elegans*, *Hort.*, non *Nees*.

Syn. franç. — **Panis capillaire**.

Amér. boréale. — *Annuel.* — Chaumes rameux dès la base, dressés, touffus, atteignant de 40 à 50 centimètres de hauteur. Feuilles planes, larges d'environ 1 centimètre, longues de 2 décimètres et plus, à gaine fortement hérissée de poils blancs étalés, à **ligule fimbriée**, scarieuse, peu apparente, à limbe parsemé sur la partie inférieure de poils allongés, mous et blancs, plus longs aux bords et moins nombreux en dessous. Fleurs excessivement petites, disposées en panicule ample, dressée, pyramidale, d'abord unique. Plus tard il s'en développe de nouvelles à l'aisselle des gaines ; leurs ramifications sont d'abord dressées et très-rapprochées, puis étalées et plus distantes ; elles sont grêles, filiformes, mais roides, et naissent le plus souvent sans ordre apparent ; parfois elles sont opposées ou verticillées, mais en général elles sont alternes ; leur point d'insertion sur le pédoncule commun simule un petit coussinet poilu et renflé. Les épillets (fleurs) n'ont pas d'involucre ; ils sont **biflores**, et se présentent sous forme de petits corps ovales, verts, très-légèrement teintés de rose extérieurement.



Panic capillaire.

Plante rustique, peu ornementale, mais pouvant être employée avantageusement pour la confection des bouquets, pour l'ornement des vases, des suspensions, etc. On la sème sur place en avril et jusqu'en mai, et ses épis se développent de juillet en septembre-octobre ; l'espacement à conserver entre-les pieds, lors de l'éclaircissage, est de 30 à 40 centimètres. Le plus souvent cette espèce se ressème d'elle-même.

S. Panic emilé. — P. **VIRGATUM**, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Plante glabre d'un beau vert gai, à souche un peu rampante, émettant des tiges (chaumes) qui arrivent à dépasser dans les bons sols 1 mètre de hauteur. Ces tiges, disposées en touffe volumineuse et élégante, portent des feuilles planes, longues de 30 centimètres et plus, à **ligule** poilue, et se terminant, de juillet aux gelées, par une panicule d'abord effilée, étroite, puis offrant plus tard l'aspect d'une immense panicule très-rameuse, formée d'un grand nombre d'épillets à glumes ovales, acuminées, mutiques et **biflores**.

Cette espèce est une belle plante vivace rustique, qui pourrait être utilisée pour former des touffes ou des groupes sur les pelouses; mais son grand mérite réside, à nos yeux, dans le parti qu'on peut tirer de ses tiges feuillées et garnies de leurs panicules pour les décorations d'appartements. On devra donc avoir à cet effet des sujets plantés dans le potager ou la réserve, sur lesquels on coupera au fur et à mesure de besoins.



Panic effilé.

La multiplication s'effectue, soit d'éclats des pieds de préférence au printemps, au moment du retour de la végétation, soit par semis faits en pépinière, soit en plein air et bien exposée, soit sur couche tiède ou en pots, au printemps, mars-avril; les plants seront repiqués, soit à demeure, soit en pépinière d'attente, dès que leur force le permettra.

3. Panic Herbe de Guinée. — P. ALTISSIMUM, Desf.

Syn. lat. — *Panicum læve*, Lamk, *P. maximum*, Jacq., *P. jumentorum*, Pers.

Afrique occid. ? — Vivace. — Tiges (chaumes) dressées, variant en hauteur de 50 centimètres à 2 mètres, suivant le climat, le sol, la température, etc., glabres, soyeuses sur les noeuds. Feuilles linéaires, à bords finement denticulés, longues et retombantes. Inflorescences terminales, disposées en grandes panicules, composées de rameaux verticillés, allongés, grêles, rudes au toucher, ramifiés eux-mêmes et terminés par des épillets petits, glabres, ovales et acuminés, se colorant en vieillissant en rouge foncé tirant sur le marron.

L'Herbe de Guinée a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente et peut souvent être confondue avec elle. Tout ce que nous avons dit de cette dernière, comme emplois et culture, peut lui être appliqué. Toutefois l'Herbe de Guinée est plus élégante encore; et comme elle souffre parfois de nos hivers, il conviendra de garantir les touffes au moyen de paille ou de feuilles. Pour voir ces deux plantes acquérir tout le développement dont elles sont susceptibles, il conviendra de les cultiver en bonne terre saine et profonde en plein soleil.

Le *Panicum oryzinum*, qui se trouve dans les rizières de presque tous les points du globe où cette culture est usitée, est une belle espèce, assez voisine du *Panicum Crus-galli* des terrains humides de la France, qu'on pourrait utiliser dans quelques circonstances comme plante amphibie et même aquatique, surtout dans le Midi, où elle trouverait une température suffisamment élevée pour lui voir acquérir un beau développement.

PANICAUT. — ERYNGIUM, Tourn.

Étymol. — De Ἐρύγγιον, nom grec de la plante.

Fam. des Umbellifères.

1. Panicaut des Alpes. — E. ALPINUM, Lin.

Indigène. — Vivace. — Souche épaisse, noirâtre. Tige roide, simple ou peu rameuse et seulement au sommet, pouvant atteindre 50 à 80 centi-

mètres de hauteur. Feuilles alternes, un peu coriaces : les caulinaires longuement pétiolées, à limbe ovale, en cœur à la base, doublement dentées-épineuses; les caulinaires moyennes plus courtement pétiolées, et les supérieures sessiles, palmatipartites, à divisions laciniées-dentées, épineuses. Fleurs petites, réunies en capitules oblongs, longuement pédonculés, entourés par un involucre épineux, à folioles étalées dressées, les extérieures quelquefois réfléchies, étroites, bleues, parfois blanches, simples ou divisées en trois, et longuement pectinées-épineuses. C'est cet involucre qui constitue à peu près seul la beauté de cette plante.

La floraison a lieu de juillet en août.

— Culture et emploi du n° 2.

Ce Panicaut est une de ces plantes curieuses qui n'ont leur raison d'être dans les jardins et qui ne produisent d'effet qu'à la condition d'être placées dans les lieux accidentés, escarpés, et enfin dans les parties des jardins et des parcs qui semblent abandonnées à leur végétation naturelle et sauvage.



Panicaut des Alpes.

2. Panicaut à fleurs bleu-améthyste. — *E. AMETHYSTINUM*, Lin.

Dalmatie. — *Vivace.* — Tige roide, élevée de 40 à 60 centimètres, rameuse supérieurement, à ramifications étalées, buissonnantes. Feuilles alternes, coriaces, très-découpées, à lobes incisés, épineux. Fleurs bleues, sessiles, réunies en boule sur un réceptacle arrondi, entouré d'un involucre à 6 ou 8 folioles linéaires, épineuses, bleuâtres.

Fleurit de juillet en août.

Ces Panicauts produisent un assez bon effet dans les jardins pittoresques, au milieu d'une pelouse, sur les rocailles ou même dans les plates-bandes. Toute la partie supérieure de la deuxième espèce prend en juillet une teinte améthyste, qui se conserve, pour ainsi dire, jusqu'aux gelées. Coupées et séchées, ces tiges florifères gardent très-longtemps leur jolie couleur métallique, ce qui permet de les employer pour la décoration des jardinières, etc.

Ces plantes craignent l'humidité : la première est peut-être un peu délicate, mais elle végète bien en terre légère et sablonneuse, ou même en terre calcaire et saine. Elles se multiplient d'éclats au printemps, mais préférentiellement encore par le semis, qu'on peut faire d'avril en juillet, en pépinière ou mieux en pots drainés; on repique le plant en pépinière, ou on le laisse en pots, et on le met à demeure en février-mars.

On cultive de même l'*Eryngium planum*, d'Autriche, l'*E. giganteum*, de Suisse, autres belles espèces à inflorescences bleuâtres, et l'*Eryngium cœruleum*, qui est au moins aussi élégant que l'espèce n° 2.

Paulo. — V. PANIC.

Panke acaulis. — V. GUNNERA SCABRA.

Pantoufle. — V. MUFLIER ET CALCÉOLAIRE.

Papareh. — V. MOMORDIQUE A FEUILLES DE VIGNE.

Papaver. — V. PAVOT.

PAQUERETTE. — BELLIS, LIN.

I tymol. — De *bellus*, joli, gentil, allusion à l'élégance des fleurs.
Fam. des *Composées*.

Pâquerette vivace. — B. PERENNIS, Lin.

Syn. *franç.* — Fleur de Pâques, Pâquerette petite des jardins, petite Marguerite.

Indigène. — *Vivace.* — Souche radicante et tronquée. Feuilles en rosette, velues-hispides, *obovales-spatulées*, crénelées, rétrécies en pétiole. Pédoncules grêles et dressés, dépassant à peine 10 centimètres, et portant de nombreuses petites fleurs réunies dans un involucre formé de 2 rangs d'écaillés égales, poilues. Dans la fleur de la plante sauvage, qui est simple, il n'y a qu'un seul rang de demi-fleurons, ordinairement *blancs*, souvent *rosés* ou *purpurins* en dessous, qui se ferment la nuit pour se rouvrir au soleil; au centre sont de nombreux petits fleurons d'un *jaune d'or*. — La floraison a lieu de mars-avril en mai-juin.



Pâquerette vivace.

La culture a produit un certain nombre de variétés de Pâquerettes qui s'éloignent de la petite Marguerite sauvage par la grandeur de leurs capitules. On en possède de couleur *rouge, rose, blanche, de panachées*; d'autres sont semi-pleines et *quelques-unes* parfaitement pleines, c'est-

à-dire que leurs fleurons se sont ou allongés (*Pâquerettes tuyautés*), ou transformés en demi-fleurons (*Pâquerettes ordinaires*). Il existe aussi une variété de Pâquerettes dont les fleurs pleines sont verdâtres au centre.

Var. à fleurs prolifères (vulg. MÈRE DE FAMILLE, MÈRE GIGOGNE).

Cette dernière variété est remarquable par ses capitules floraux *blancs* ou *blanc carné*, assez larges, autour et au-dessus desquels se *développent en* couronne de nombreuses petites fleurs (ou capitules) qui, s'épanouissant à leur tour, prolongent longtemps la floraison, et font un effet assez singulier. Il en existe quelques autres variétés présentant cette même particularité, notamment une à fleurs *rouges* avec quelques paillettes *blanches*; elle est un peu plus tardive et parfois à cœur *vert*.

Var. à feuilles panachées ou à feuilles d'Anætochilus.

Cette charmante variété est remarquable par ses feuilles larges, spatulées, fortement panachées et réticulées de veines et marbrures jaune d'or sur fond vert. Le capitule floral est double et *rouge pourpré*: Pour jouir de cette miniature, il conviendra de la cultiver en petits godets tenus sous verre, et surtout à l'abri de la gelée en hiver. L'été, on pourra s'en servir (en la laissant de préférence en pots) pour faire de jolies bordures à demi-ombre, pour orner les rochers, rocailles; l'hiver, pour décorer les jardins d'hiver et les petites serres d'appartement.

Les belles variétés de Pâquerettes pleines et prolifères ne donnent pas ordinairement de graines fertiles, ou n'en donnent que très-rarement; d'ailleurs elles ne se reproduisent pas par le semis. On est donc obligé, pour conserver ces variétés, qui sont sujettes à fondre *sous notre climat pendant*

l'hiver, surtout dans les terrains humides, d'en rentrer quelques touffes en orangerie, ou de les hiverner sous châssis froid, et au printemps on les livre à la pleine terre; on réussit cependant parfois à les conserver assez bien en les couvrant durant l'hiver de paillis, de feuilles sèches ou de fougère, qu'on enlève dès que les froids sont passés. Dans les terrains légers, secs et sains de nos environs, et dans les départements du Centre et du Midi, les Pâquerettes ne souffrent aucunement des hivers, et n'ont besoin d'aucun abri. Les jardiniers qui approvisionnent les marchés aux fleurs de Paris ont soin, afin d'avoir une floraison précoce, abondante, et des fleurs de couleur fraîche et de bonne vente, de cultiver leurs Pâquerettes en plates-bandes à bonne exposition, ou de les couvrir, vers la fin de l'hiver et dès les premiers beaux jours, avec des panneaux vitrés placés à une certaine hauteur sur des piquets ou sur des cadres : de cette façon la floraison arrive dès la fin de février. Pendant les fortes gelées, ils remplacent les châssis par des paillassons, ou bien ils recouvrent les châssis de paillassons.



Pâquerette vivace à Meuse proufèr es.

var. à fleurs doubles ou qui doublent.

Les variétés simples et semi-pleines, beaucoup plus rustiques, et qui, loin de dégénérer, tendent à doubler par la culture, surtout si l'on a soin de les repiquer plusieurs fois, se reproduisent exactement par le semis, et forment de très-jolies bordures dont la floraison peut se prolonger depuis le mois de mars-avril jusqu'au mois d'octobre.

Les graines que l'on trouve dans le commerce sont récoltées sur des plantes de semis fleurs plus ou moins doubles, et elles rendent une assez bonne proportion de plantes semi-pleines ou pleines, à fleurs variant du blanc pur au blanc pointé de rose et au rose clair. Souvent le dessous des fleurs est rose alors que le dessus est blanc, ce qui produit un bon effet. Afin d'avoir des bordures bien fournies et très-florifères, il sera bon de les refaire tous les ans, ou au plus tard tous les deux ans, et de préférence au printemps.

La division des touffes peut se faire en autant de pieds qu'il y a de dragons ou de rosettes de feuilles. En outre, cette plante peut être arrachée, transplantée et même expédiée en pleine floraison, sans paraître en souffrir.

Le semis se fait de juillet en août, en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place préférentiellement à l'automne ou en février-mars; on peut aussi semer en place, pour ainsi dire toute l'année, surtout dans les gazons, où ces plantes font un effet charmant.

Pâquette. — V. ANÉMONE DES BOIS.

Parodiste Liliastrum. — V. PHALANGÈRE FAUX LIS.

Pardanthus Sinensis. — V. MORÉE DE LA CHINE.

Passe-fleur. — V. COQUELOURDE DES JARDINS.

Passerose. — V. ROSE TRÉMIÈRE.

Passe-satin. — V. LUNAIRE ANNUELLE.

Passe-tout. — Nom sous lequel on désigne généralement les JACINTHES simples.

Passe-Velours. — V. CÉLOSIE CRÊTE-DE-COQ et TAGÈTE OEILLET D'INDE RAYÉ.

Passiflora oseraie & ou **Fleur de la passion.** — Étant considérée plutôt comme un arbuste, cette charmante plante grimpante ne peut trouver place dans ce recueil. On devra lui appliquer la culture que nous avons indiquée pour le *Cobœa*, l'*Eccrémocarpe*, etc. Dans le Sud-Ouest et dans le Midi, la Passiflore bleue passe parfaitement l'hiver dehors, plantée et palissée contre les murailles ou les maisons.

Patience. — V. OSEILLE.

Patte-d'araignée. — V. NIGELLE DE DAMAS.

Patte-d'ours. — V. ACANTHE A FEUILLES MOLLES.

Paturin commun à feuilles panachées (*Poa trivialis fol. varieg.*, Hort., *P. trivialis fol. albo-vittatis*, Hort.), — Est une forme du vulgaire Paturin de nos prairies, à feuillage élégamment panaché et rubané de blanc sur fond vert. On en fait de jolies bordures blanches et d'agréables contrastes de couleur. Pour la conserver jolie, on devra l'empêcher de monter à fleur, la diviser tous les ans, à la fin de l'été, en automne ou au printemps, et ne pas lui donner une trop bonne terre, ni beaucoup d'arrosements.

PAVOT. — PAPAVER, TOURN.

Étymol. — Du celtique, *papa*, bouillie : allusion à l'usage ancien de mêler les graines de cette plante ou son suc à la bouillie des enfants pour les faire dormir.

Fam. des *Papavéracées*.

1. Pavot somnifère. — P. SOMNIFERUM, Lin.

Syn. franç. — Pavot des jardins.

(*Alb. Vilmorin*, n° 14, 1864.)

Perse. — *Annuel.* — Plante entièrement glauque, à tige roide, droite, simple, parfois rameuse au sommet, élevée de 80 centimètres à 1 mètre. Feuilles largement *sinuées-dentées*, les *caulinaires* alternes, embrassantes. Pédoncules longs et nus, *uniflores*, à *boutons* penchés avant la floraison. Calice à 2-3 sépales, souvent soudés et formant comme une coiffe sur le bouton, tombant au moment de l'épanouissement de la fleur. Celle-ci est composée, dans la plante simple, de 4 à 6 pétales presque ronds, les 2-3 extérieurs plus étroits, tous chiffonnés dans le bouton, puis étalés, entiers ou *fimbriés* au sommet, longs de 6 à 7 centimètres et plus, *blancs* ou *violet*s, ou *rosés*, marqués souvent d'une tache de couleur foncée à leur base ou onglet; étamines *très-nombreuses*, à filets ordinairement de même



Pavot somnifère on des jardins.

presque ronde ou oblongue, couronnée par 10 à 12 stigmates élargis, creusés d'une fossette à leur extrémité et réunis en disque.

Le Pavot des jardins est trop connu pour que nous ayons besoin de nous étendre beaucoup sur ses mérites et sur le parti qu'on en peut tirer dans les jardins, dont il est un des plus beaux ornements; malheureusement sa floraison est d'une durée trop courte comparativement au temps que cette plante occupe le sol, et c'est peut-être, avec l'obligation d'en semer les graines sur place, une des raisons qui font délaissier sa culture. Rien n'est plus beau qu'une corbeille de Pavots de couleurs bien variées. C'est une plante précieuse, surtout pour les jardins secs ou pour ceux que l'on ne peut beaucoup soigner, et qui est très-recommandable lorsqu'il s'agit d'obtenir dans les lointains des jardins paysagers des masses fleuries et voyantes. Ils réussissent également assez bien dans les jardins au bord de la mer.

Les Pavots ne supportant pas la transplantation, on les sème sur place vers la fin de septembre ou de février en mars-avril. Les semis d'automne fleurissent de mai en juin, et ceux du printemps de juin en juillet. Pour avoir de belles plantes, il est important que les plants de semis soient suffisamment éclaircis dès le jeune âge; d'ordinaire on laisse entre les pieds un espacement d'environ 25 à 30 centimètres.

Le Pavot somnifère est connu depuis les âges les plus reculés. Ses propriétés soporifiques ont été de tout temps signalées, et les anciens l'avaient consacré à Morphée et à Cérès, dont la Fable dit qu'il guérit un jour la douleur.

C'est de la graine du Pavot, *oliette* ou *œillette*, qui n'est que le Pavot somnifère à fleur simple, que l'on retire l'huile dite *d'œillette*. L'opium n'est autre chose que le suc laiteux et épaissi du Pavot somnifère; on l'obtient en faisant des incisions horizontales sur les diverses parties vertes de la plante, particulièrement sur les têtes ou capsules, avant leur maturité.

On possède un grand nombre de variétés de Pavots, parmi lesquelles on admire surtout celles ayant l'extrémité des pétales de couleur foncée et l'onglet blanc; mais ce sont principalement les *Pavots à fleurs doubles* qui sont les plus recherchés. Dans ces variétés, on n'aperçoit presque plus les étamines, qui se sont transformées en pétales plus ou moins parfaits, lancéolés-linéaires, entiers ou *fimbriés* à leur sommet. Dans les fleurs doubles, la réunion de ces pétales forme une grosse boule, et l'on y rencontre toutes les nuances du violet, du rouge; depuis les tons les plus éclatants jusqu'au rose pâle et au blanc pur et transparent.

Suivant la forme ou la disposition des pétales, les diverses variétés de Pavots doubles ont été réparties en deux classes principales, savoir :

A. — Pétales entiers, ou Pavots à fleur de Pivoine.

Nous citerons les variétés suivantes, qui se reproduisent franchement de semis :

Lilas.

Lilas cramoisi.

Lilas clair pointé de carmin.

Cendré foncé.

Violet foncé.

Gris de lin.

Amarante.

Rose.

Rose-cerise.

Rose vif.

Écarlate lamé de violet.

Écarlate et blanc.

Blanc, dit Pavot de Chine ou P. Mursellii.

Nain blanc à liséré rouge ou bordé de rouge, dit Pavot de Chine ou P. Mursellii.

Noir lamé de feu.

Blanc panaché rouge (carmin et cerise sur fond blanc).

Ces deux dernières variétés présentent des pétales tantôt frisés, tantôt entiers.

B. — Pétales imbriés, frisés ou frangés.

Voici les principales variétés, qui se reproduisent également par la voie du semis

ponceau.
Rouge clair.
Grenat.
Cendré foncé.

Rose nuancé de cramoisi.
Bichon.
Écarlate.
Blanc carné bordé de rose. Etc.

Var. à leurs monstrueuses. — P. SOMNIFERUM MONSTRUOSUM, Hort.

Syn. lat. — *Papaver polycephalum, Hort.*

Syn. franç. — Pavot prolifère, Pavot Jacquin.

Cette variété est extrêmement curieuse : ses fleurs sont simples, mais presque toutes les anthères y sont transformées en carpelles ou petites capsules disposées tout autour de la capsule principale et lui formant comme une couronne. Cette monstruosité, assez singulière, se reproduit assez exactement par le semis.



Pavot à fleurs monstrueuses.



Pavot Coquelicot.

3. Pavot Coquelicot. — P. RHOEAS, Lin.

(*Alb. Vilmorin, n° 11, 1861.*)

Syn. franç. — Coquelicot, Pavot coq, Ponceau, Ponceau, Pavot des moissons.

Indigène. — *Annuel.* — Plante velue hispide, rameuse dès la base, touffue, haute de 50 à 60 centimètres. Feuilles alternes, pennatifides à segments incisés-dentés. Pédoncules longs et nus, uniflores; sépales velus; pétales d'un beau rouge ponceau, marqués d'une tache noire à l'onglet, longs de 3 centimètres environ. Capsule glabre, entourée d'un grand nombre d'étamines à anthères noires.

Comme le Pavot, le Coquelicot a varié dans des limites, très-étendues; mais jusqu'ici les variétés ne se reproduisent pas franchement par le semis, ou du moins on ne s'est pas attaché à les fixer, comme on l'a fait pour les variétés du Pavot des jardins. On en possède des variétés parfaitement dou-

bles, dues à la transformation des étamines en pétales : les unes sont unicolores, d'autres bicolores; il en est chez lesquelles la *partie inférieure* est d'une couleur, la supérieure d'une autre; d'autres, enfin, diversement panachées, bordées, lavées ou nuancées. Toutefois ces diverses variétés n'ont pas encore été fixées et ne se cultivent qu'en mélange.

Le Coquelicot est encore une de ces plantes à grand effet, dont on ne saurait assez recommander et multiplier la culture. Il est très-rustique et vient *partout* et sans soins ; il est très-florifère, et ses coloris, qui varient à l'infini, sont ou très-vifs, ou très-tendres, mais toujours d'une nuance agréable. — La floraison a lieu de mai en juin et jusqu'au commencement de juillet.

Le Coquelicot forme des massifs et des corbeilles de toute beauté. On pourrait aussi le cultiver en bordure ou en masse, dans les parcs et les grands jardins; il fait également très-bien dans les plates-bandes, et réussit assez volontiers dans les jardins au bord de la mer.

On le sème à trois époques différentes : — 1° Vers le 15 septembre, à l'air libre; on repique les jeunes pieds en pépinière d'attente, et on les plante à demeure fin mars-avril, en les espaçant d'environ 30 centimètres; toutefois le repiquage (à moins qu'il ne soit fait en terrain léger et avec de très jeunes plants) réussissant d'ordinaire assez mal, on doit donner la préférence au semis en place. — 2° On sème en place fin septembre ou au commencement d'octobre. — Et 3° de février ou de mars-avril en niai, sur place : ces deux derniers modes sont les plus usités. Lors de l'éclaircissage, on laisse entre les pieds un espacement de 20 à 25 centimètres.

3. Pavot changeant. — P. COMMUTATUM, Fisch.

Syn. franç. — Coquelicot changé.

Géorgie. — *Annuel.* — Cette plante est toujours à fleurs simples; elle ressemble beaucoup au Coquelicot rouge ordinaire ou des blés, et n'en diffère que par la tache noire qui, au lieu d'occuper la base des pétales, comme dans le Coquelicot ordinaire, se trouve placée vers la moitié de leur longueur : c'est de là que lui vient son nom de Pavot changeant, qu'il serait juste de transformer en celui de Pavot changé.

Cette espèce est très-florifère, d'une couleur très-vive, et convient particulièrement pour former des contrastes dans les grands jardins.

Culture du précédent.

4. Pavot de Tournefort. — P. ORIENTALE, Lin.

Syn. franç. — Pavot d'Orient, Pavot du Levant.

Arménie. — *Vivace.* — Tiges simples, fortement poilues, hérissées, *scabres*, s'élevant à une hauteur de 1 mètre à 1^m,30, et terminées chacune par une seule fleur. Feuilles poilues-hispides, les radicales en touffe, dressées, atténuées en pétioles, les *caulinaires* alternes, presque sessiles, toutes *pennatifides*, à divisions irrégulièrement dentées. Fleurs très-grandes, larges de 12 à 15 centimètres; sépales poilus, accompagnés parfois de 1 à 3 petites feuilles jouant le rôle de bractées; pétales d'un *rouge-brique vermillonné*, marqués ou non marqués d'une large tache *noire* à l'onglet. Capsule lisse, couronnée de disques *stigmatifères* très-développés, d'un violet bleuâtre, et entourée d'étamines de même couleur. — Culture et emploi du n° 5.

5. Pavot à bractées. — P. BRACTEATUM, Lindl.

Syn. franç. — Pavot involucre.

Sibérie, Russie. — Vivace. — Espèce plus vigoureuse que le n° 4. Tiges simples, poilues-hispides, scabres, atteignant 1 mètre à 1^m,40, et se terminant chacune par une seule fleur. Feuilles également velues, hispides, plus grandes que celles du précédent (souvent 3 décimètres), d'un vert plus sombre.



[Pavot à bractées.

Flurs beaucoup plus grandes, d'un rouge foncé ou ponceau éclatant, marquées à la base de chaque pétale d'une large tache noire, et accompagnées de 2 ou 3 feuilles bractéolaires plus ou moins inégales, parfois découpées comme les feuilles radicales. Il arrive aussi quelquefois que les pièces calchiales affectent la forme de petites feuilles.

Ces deux espèces vivaces sont des plantes à grand effet, et du premier mérite pour l'ornementation des plates-bandes et des massifs des grands jardins, comme aussi pour la décoration des pelouses et des perspectives des jardins paysagers. Elles fleurissent de mai en juin et reflorissent souvent en

automne, surtout le n° 4. Elles viennent parfaitement dans tous les terrains sains, dans la terre franche argilo-siliceuse entre autres, mais elles préfèrent cependant ceux où le calcaire domine.

On doit les semer de mai en juin en pépinière, dans une terre légère, et l'on repique les jeunes pieds en pépinière d'attente ou bien en pots, pour être mis en place en octobre ou en mars, à 50 ou 60 centimètres de distance, en ayant soin de couper le moins de racines possibles. Leur multiplication s'opère assez difficilement d'éclats, que l'on doit faire aussitôt la floraison passée ou dès que les graines sont mûres, mais c'est surtout de boutures de racines qu'on les multiplie le plus sûrement; cette opération doit être effectuée après la floraison ou en septembre en serre, sous châssis ou sous cloches et en terre de bruyère.

Les pieds élevés en pots peuvent être livrés à la pleine terre toute l'année, mais de préférence au printemps ou vers la fin de l'été.

Lorsque le Pavot de Tournefort et le Pavot à bractées sont cultivés à proximité l'un de l'autre, ils se fécondent mutuellement, et leurs graines sont susceptibles de produire des plantes dont le feuillage, le port, les dimensions, le coloris des fleurs, sont intermédiaires entre les deux espèces. On désigne ces variétés sous le nom de *Pavot d'Orient hybride* (*Papaver Orientale hybridum*, Hort. Vilm.). Les variétés peuvent être fixées et multipliées par boutures de tronçons de racines, comme il vient d'être dit plus haut.

Nous avons obtenu il y a déjà quelques années une forme de ces Pavots hybrides, se rapprochant beaucoup du Pavot à bractées, dont les différentes pièces pétaloïdes étaient soudées en un vaste gobelet; cette belle et curieuse forme de *Pavot monopétale*, ne se reproduisant qu'accidentellement par le semis, doit être perpétuée par boutures de racines. Dans le semis des graines qui proviennent de cette variété, on retrouve des fleurs dont les pétales sont libres, d'autres soudés en partie, et parfois quelques-uns dont la corolle

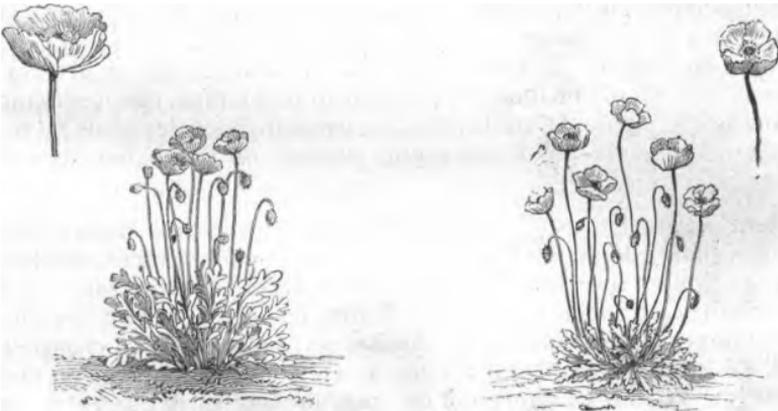
n'est plus que d'une seule pièce : ces dernières durent d'ordinaire plus longtemps que celles dont les pétales sont séparés ou libres.

6. Pavot cambrique. — *P. CAMBRICUM*, *Lin.*

Syn. lat. — *Meconopsis Cambrica*, *Viguiér.*

Syn. franc. — Pavot jaune des Pyrénées; *Meconopsis* de la Nouvelle-Cambrie.

Indigène. — *Vivace.* — Feuilles en partie radicales, dressées, d'un vert tendre, glauques en dessous, un peu pubescentes en dessus, pennatifides, à segments dentés; quelques-unes accompagnent la tige. Hampe s'élevant de 15 à 30 et même 40 centimètres, uniflore, quelquefois pluriflore, parfois feuillée, mais ordinairement nue sur une longueur de 20 à 25 centimètres. Fleurs larges de 3 à 4 centimètres ou plus. Sépales 2; pétales 4, largement obovés, chiffonnés, d'un jaune-soufre, verdâtres à l'onglet, longs de 3 centimètres et plus, sur 22 à 25 millimètres de large; étamines d'un jaune vert clair. Capsule cylindrique, glabre. — La floraison a lieu, suivant la température, de la fin de mai ou du commencement de juin jusqu'en juillet; il arrive même parfois que la floraison se continue plus longtemps et qu'elle recommence en automne.



Pavots cambrique et safrané.

Cette espèce, que l'on confond avec la suivante, est d'une culture assez difficile, et elle ne prospère vraiment bien que lorsqu'elle se ressème et croit toute seule et où il lui plaît; les plates-bandes ou les massifs de terre de bruyère au nord ou au levant, abrités des grands courants d'air, paraissent lui convenir particulièrement.

Culture et emploi du n° 7.

7. Pavot safrané. — *P. CROCEUM*, *Ledeb.*

Syn. franc. — Pavot ou Coquelicot à fleurs orangées.

Allai, Sibérie. — *Vivace.* — Plante glaucescente, hérissée. Ce joli Pavot ressemble beaucoup au précédent par le port, mais il est plus florifère et plus rustique que lui; il s'en éloigne en outre par ses feuilles toutes radicales et par sa hampe nue, le tout hérissé de poils étalés ou appliqués; par les sépales du calice également poilus, à poils noirâtres; par ses heurs

plus grandes, d'un *jaune orangé*, parfois *safrané*, à pétales un peu ondulés ou chiffonnés sur les bords; et enfin par sa capsule, qui est hérissée de poils étalés ou appliqués. — Sa floraison a lieu de mai-juin en juillet et parfois jusqu'en août.

C'est cette espèce que l'on trouve ordinairement dans le commerce sous le nom de *Pavot Cambrique*, auquel elle s'est substituée presque partout; ce qui est dû sans doute à sa plus grande rusticité et à la facilité de sa culture. Peut-être que la plante cultivée aujourd'hui n'est-elle plus le type et y a-t-il eu jeu et croisement entre ces deux espèces. Ce qui porterait à le penser, c'est qu'on retrouve dans les semis du n° 7 des plantes, les unes à capsules glabres, d'autres à capsules hérissées, et qu'enfin les unes et les autres réussissent mieux dans nos jardins que les deux types. Quoi qu'il en soit, le Pavot safrané est une jolie plante que l'on devrait cultiver plus souvent qu'on ne le fait.

Ces deux espèces doivent être plantées en terre saine et légère et à une exposition découverte, mais un peu abritée des grands courants d'air; elles réussissent assez bien en terre de bruyère et à une exposition ombragée. Elles décoorent agréablement les lieux rocailleux, où elles se ressemblent souvent d'elles-mêmes. On les sème :— 1° En avril, en place ; ce semis a l'avantage de donner des fleurs la première année. — 2° De mai en juillet, en pépinière, et l'on met en place au printemps, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres : la floraison a lieu alors en mai-juin de l'année suivante. — 3° On peut encore semer en place de juin en juillet. On pourrait également semer en pots ou terrines drainées, à l'automne, qu'on hivernerait sous châssis à froid, et l'on mettrait en place au printemps, en conservant un peu de motte aux plants. La multiplication par la division des pieds est pratiquée quelquefois, mais sans beaucoup de succès; on devra donc donner la préférence au semis.

Le **Pavot poilu** (*Papaver pilosum*, Sibth.) et le **Pavot à fleurs en épi** (*Papaver spicatum*, Boiss. et Reut.) sont deux espèces vivaces, originaires d'Orient, curieuses par leur feuillage, leurs tiges et toutes leurs parties velues, grisâtres, et surtout par leurs fleurs, disposées le long des tiges et à leur sommet, d'une teinte *rouge ocreux*, ou *brique un peu orangé*, très-curieuse. Ce sont des plantes d'amateurs qu'il faudra cultiver en terrain sain et abriter l'hiver au moyen d'un peu de paille. Peut-être fera-t-on mieux de les renouveler tous les ans ou tous les deux ans par le semis, comme il a été dit pour les espèces n° 3 et 4.

Le **Papaver nudicaule**, Lin., de Sibérie, est encore une espèce vivace curieuse, à fleurs également d'un *rouge brique clair*, mais ici solitaires au sommet de hampes radicales nues. — Même culture.

Pavot coq. — V. PAVOT COQUELICOT.

Pavot cornu. — V. GLAUCIE.

Pavot des jardins. — V. PAVOT SOMNIFÈRE.

Pavot du Levant, Pavot d'Orient. — V. PAVOT DE TOURNEFORT.

Pavot épineux. — V. ARGÉMONE.

Pavot Jaune des Pyrénées. — V. PAVOT CAMBRIQUE.

Pèlerine. — V. CAPUCINE DES CANARIES.

Pèlerine. — V. CAPUCINE DES CANARIES et GOURDE PÈLERINE.

PENNISSETUM. — PENNISSETUM, PAL. BEAUV.

Étymol. — De *penna*, plume; *seta*, soie : de la forme et de l'élégance des inflorescences.

Fam. des *Graminées*.

Pennissetum à long style. — *P. LONGISTYLUM*, *Hochst.*

Syn. lat. — *Pennissetum villosum*, *Hort.*, *P. angustifolium*, *Hort.*

Abyssinie. — *Annuel et vivace en serre* (ou même en pleine terre, lorsque le terrain est sain et que les hivers ne sont pas très-rigoureux ou trop humides) (1). — Touffe feuillue, d'où sortent des chaumes nombreux, aplatis, étalés, puis dressés, hauts d'environ 50 à 75 centimètres. Feuilles arquées et retombantes à leur extrémité, linéaires-lancéolées, à bords un peu rudes au toucher, à *ligules* poilues et à gaines glabres. Les chaumes se terminent par une agglomération d'épillets qui forment un gros épi laineux, peu serré, ovale ou cylindrique, d'ordinaire gracieusement courbé et penché. Ces épillets sont formés de fleurs qui sont entourées d'élégantes et de très-longues soies ciliées, plumeuses et blanchâtres à la base, filiformes et rosées au sommet dans le jeune âge. Les enveloppes des fleurs sont vertes, glabres; les extérieures lancéolées-aiguës, parcourues par 9-11 nervures scabres et dépassées par un style plumeux.

Cette plante est une de nos plus *élégantes* Graminées rustiques. Ses nombreux et jolis épis blanchâtres plumeux, se dégageant du milieu des feuilles et s'élevant, en se courbant gracieusement, un peu au-dessus d'elles, rendent cette espèce particulièrement propre à l'ornement des pelouses, soit qu'on l'emploie isolément, soit qu'on en forme des groupes; elle convient aussi pour garnir les grands vases dont on se sert pour orner les pilastres et les terrasses des maisons de campagne; et enfin ses épis coupés conviennent parfaitement pour la confection des bouquets champêtres et pour l'ornement des vases d'appartement. Ces épis, étant coupés jeunes et séchés la tête en bas, dans l'obscurité, se conservent assez bien et peuvent être utilisés ensuite pour la confection des bouquets perpétuels. Sa croissance est rapide : une terre légère et riche en humus est celle qui lui convient le mieux. Ce *Pennissetum* doit être arrosé souvent pendant les grandes chaleurs.

On le sème sur couche en mars-avril, et l'on repique le plant en place en avril-mai, en l'espaçant d'environ 40 à 50 centimètres. Cette plante est dans toute sa beauté depuis le mois d'août jusqu'aux gelées; mais, en *ayan!* la précaution, au mois de septembre, d'en planter en pots quelques éclats enracinés que l'on hiverne en serre ou sous châssis, et qui sont livrés à la



Pennissetum a long style.

(1) Cette plante peut vivre plusieurs années en pleine terre aux environs de Paris, moyennant une couverture de feuilles ou de litière en hiver.

pleine terre au printemps, on obtient une floraison plus hâtive qu'en procédant par le semis.

Pensées- diverses. — V. VIOLETTE PENSÉE.

PENTSTÉMON. — **PENTSTEMON (PENTASTEMUM), L'HÉRIT.**

Étymol. — De *πέτε*, cinq; *στήμων*, filament, étamine : allusion aux cinq étamines des fleurs des plantes de ce genre.

Faro. des *Scrofularines*.

1. **Pentstémon gentianoïde.** — *P. GENTIANOIDES, G. Don.*

Syn. lat. — *Chelone gentianoides, Humb. B. et Kunth.*

Mexique. — *Annuel, vivace en serre.* — Plante glabre, à tiges sous-ligneuses et très-ramifiées dès la base, étalées puis dressées, hautes de 40 à 60 centimètres, légèrement velues au sommet, accompagnées de feuilles opposées,



Pentstémon gentianoïde.

sessiles, lancéolées-aiguës, les supérieures largement ovales-aiguës, toutes d'un vert gai et luisant. Ces tiges sont terminées par de belles grappes de fleurs brièvement pédicellées et gracieusement inclinées, le plus souvent d'un seul côté. Calice à 5 divisions inégales, au moins 6 fois plus petites que la corolle; celle-ci est tubuleuse, légèrement pubescente, longue de 4 à 5 centimètres, et offre un limbe à 5 divisions arrondies formant 2 lèvres, la supérieure à 2 lobes, l'inférieure à 3 parties; le tout d'une belle couleur *carmin violacé*, pointillé et veiné à l'intérieur du tube et à la gorge de *pourpre*, avec quelques taches *blanches*; 5 étamines dont 4 fertiles, arquées à la base et ne dépassant pas le tube; style persistant, terminé par un stigmate en tête un peu velu sur

un côté, égalant les 2 divisions de la lèvre supérieure.

Le *Pentstemon gentianoides* est un de ceux qui ont le plus contribué à la création de ces beaux *Pentstémons* hybrides dont il est question plus loin au n° 3.

Voyez, pour la culture de cette espèce et de ses variétés, après les n° 2 et 3.

Parmi les belles variétés issues du *P. gentianoides*, on remarque les suivantes, qui se reproduisent par le semis :

Var, écarlate. — *P. GENTIANOIDES COCCINEUS, Hort.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 3, 4853.)

Pleurs d'un *rouge écarlate*, à gorge ouverte, *blanche veinée de pourpre*, et à tube *blanchâtre* intérieurement.

Très-jolie variété, de couleur gaie, faisant beaucoup d'effet.

var. écarlate grande. — *P. GENTIANOIDES COCCINEUS MAJOR, Hort.*

Grappes remarquables, atteignant plus de 30 centimètres de longueur. Fleurs également plus grandes, d'une couleur un peu plus foncée que celles

de la variété précédente, et non blanches h la gorge ni dans le tube; les 3 divisions de la lèvre inférieure sont maculées et veinées intérieurement à leur base de *pourpre*, avec 3 ou 4 macules plus claires.

Var. Si fleurs roses. — **P. GENTIANOIDES ROSEUS**, *Hort.*

Jolie variété à corolle d'un *rose rougeâtre*, à gorge ouverte, tachée d *blanc*, ainsi que l'intérieur du tube, qui est veiné de *rouge carmin* jusqu'à **base** des 3 divisions inférieures du limbe.

Var. à fleurs blanches. — **P. GENTIANOIDES ALBUS**, *Hort.*

Cette variété fait un assez bon effet mélangée aux autres : elle est malheureusement un peu délicate et sujette à fondre. Comme elle donne très-rarement des graines, et que d'ailleurs les individus provenant de semis ne reproduisent pas toujours la variété, on la multiplie ordinairement d'éclats ou de boutures.

2. Pentstémon de Hartweg. — **P. HARTWEGI**, *Benth.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 10, 1860.)

Syn. lat. — *Pentstemon cæruleus*, *Hort.*, *P. gentianoides cæruleus*, *Hort.*, *P. Hartwegi cæruleus*, *Hort.*

Mexique. — *Annuel, vivace en serre.* — Plante excessivement voisine de la précédente, s'en distinguant cependant par ses fleurs un peu moins grandes, à tube un peu plus court et un peu plus ventru. Leur coloration est d'un *violet pourpré à reflets indigo* extérieurement et en dessus, plus pâle en dessous et presque *blanc* à l'intérieur et à la gorge, qui est marquée de petites raies d'un *pourpre violet*. Il en existe une variété qui diffère de la précédente par ses fleurs un peu plus grandes, d'un *violet bleuâtre* un peu plus foncé et uniforme sur toute la surface extérieure; la gorge et l'intérieur sont aussi d'une couleur moins, claire que dans le type.

Le *P. Hartwegii* est un de ceux qui ont le plus contribué, avec le *P. gentianoides*, à la création de toute cette série de beaux *Pentstémons* hybrides dont il est question au n° 3.

Le *Pentstemon gentianoides* et ses variétés, ainsi que le *P. Hartwegi*, qui paraît appartenir à la même espèce botanique, sont, avec les variétés mentionnées sous le n° 3, les plus remarquables de ce beau genre. Leurs magnifiques et nombreuses grappes de fleurs, gracieusement inclinées, font un très-bel effet dans les plates-bandes, les corbeilles ou les massifs; on peut aussi en former des bordures dans les grands jardins paysagers, principalement autour des massifs d'arbustes, et, au moyen du pincement, on en obtient des plantes plus naines et très-florifères. Un des grands mérites de ces *Pentstémons* est de fleurir abondamment de mai-juin jusqu'aux gelées, surtout si l'on a le soin de couper les rameaux défloris. — Culture du n° 3.

3. Pentstémons hybrides ou P. gentianoides grandiflores.

— **P. HYBRIDES**, *Hort.*

Nous désignons sous ce nom une série nombreuse de *Pentstémons* qui ne sont évidemment que des variétés des deux précédents.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup de créer des variétés nouvelles de *Pentstémons* : quelques horticulteurs habiles sont arrivés, au

moyen de la sélection ou à l'aide de croisements et de fécondations artificielles, à obtenir, par le semis, des variétés remarquables, les unes par les **dimen-**sions de leurs tiges, l'abondance de la floraison, la disposition plus ou moins érigée ou plus ou moins penchée des fleurs ; les autres par les coloris et l'ampleur de la corolle, dont la gorge est parfois **très-ouverte** et le limbe presque régulier, au point d'imiter certains *Gloxinia*. La plupart de ces variétés (au nombre de plus de soixante, nommées et cataloguées), ne don-

nant que peu ou point de graines, et ne se reproduisant pas toujours très-fidèlement par le semis, doivent être multipliées par boutures, comme il est dit plus loin. Pour le choix de ces variétés, on devra consulter les catalogues spéciaux de plantes vivaces, publiés chaque année. Cependant, quand on en aura des **grai-**nes leur semis, qui produit toujours un certain nombre de belles et bonnes plantes, devra être opéré comme il va être dit.

Les **Pentstémons** n° 1, 2 et 3, et leurs variétés, aiment les terres saines, légères et riches en humus ; ils réussissent également en terre de bruyère pure, ou encore, pour la culture en pots, dans de la terre à oranger. Ils ne redoutent pas la sécheresse ; toutefois, si l'on peut les arroser copieusement pendant les **grandes** chaleurs, on obtiendra des pieds plus vigoureux et plus florifères.

Pour les **Pentstémons** qui donnent des **graines**, le semis peut se faire : — 1° De juillet en août, en pépinière à mi-ombre et en terre légère ; on repique les plants en pots ou en godets qu'on hiverne sous



Pentstémon hybride.

châssis, et on les met en place fin mars-avril, en les espaçant d'environ 50 centimètres. — 2° En mars, sur couche ; on repique le plant sur couche pour en hâter le développement, et on le met à demeure en mai. Dans le premier cas, la floraison commence en mai-juin ; dans le second, en août, et dans les deux cas elle se prolonge jusqu'aux gelées.

On peut également multiplier ces **Pentstémons** d'éclats ou par boutures (avec des tiges, des jeunes rameaux ou des bourgeons peu développés) faites de juin en août, en pépinière, en terrines ou en pots à fond drainé, que l'on hiverne sous **châssis** ou en orangerie, et on les met en place au printemps. Les boutures faites au printemps sur couche et sous cloches,